



■ Bataille et ses
contraires ; créer,
selon Hemingway ;
Citati, Foucault...

Retraites : le gouvernement préfère prendre son temps

LE COMMISSAIRE au Plan, Jean-Michel Charpin, a remis, jeudi 29 avril, à Lionel Jospin son rapport sur les retraites. Le premier ministre a aussitôt annoncé qu'il confiait le soin à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, de conduire une nouvelle concertation jusqu'à la fin de l'année, pour étudier avec les partenaires sociaux les réformes envisageables. Dans un entretien au *Parisien*, il ne dévoile aucune des mesures qui pourraient avoir sa préférence. « Nous avons le temps », dit-il, tout en admettant qu'il est « impossible » de « ne rien faire ». Interrogé par *Le Monde*, Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, critique ce choix et y voit « l'illustration parfaite de la méthode du gouvernement : beaucoup de mots, mais jamais de décisions aux moments nécessaires ».

Lire page 12



SHOBBACONTRASTO

■ Biennale de Venise

La Biennale achève sa mutation. Entité autonome, dotée de structures administratives allégées, elle souhaite investir de nouveaux lieux d'exposition. Ouverture le 12 juin. p. 32

■ Violence à l'école

Les résultats du plan antiviolenace mis en place par Claude Allègre sont mitigés : les incivilités, contenues aux abords des lycées, réapparaissent dans les classes, et l'école « à la française » est menacée. p. 14

■ Privatisation du Crédit lyonnais

Dix établissements financiers sont candidats à la privatisation du Lyonnais. Première sélection fin mai. p. 22

■ La responsabilité des maires

Les élus craignent de plus en plus d'être traduits en justice pour des délits involontaires. Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier le code pénal. p. 15

■ Huile d'olive grand cru

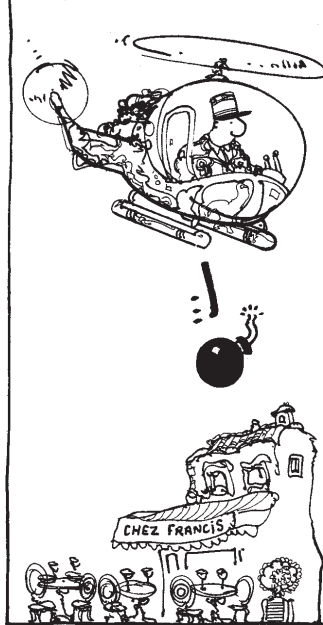
Vantée pour ses bienfaits diététiques, à la mode chez les grands chefs, l'huile d'olive s'est imposée en France. Désormais, on recherche les crus rares. p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

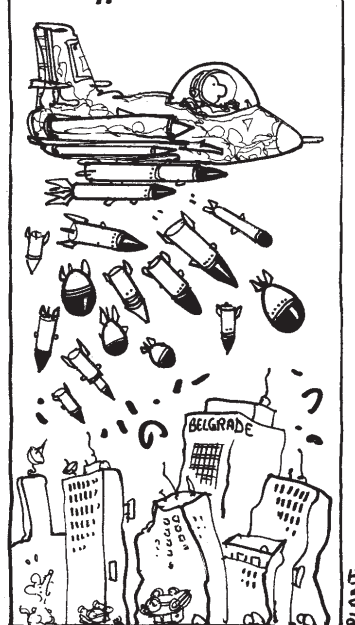
M 0147 - 430 - 7,50 F



Affaire d'Etat



Pas d'affaire d'Etats-Unis



Corse : Lionel Jospin face au cas Bonnet

- Le premier ministre lance deux enquêtes administratives et n'exclut pas des sanctions
- La question est posée de la dissolution du Groupe de pelotons de sécurité, unité hors normes voulue par le préfet de Corse
- L'avenir de Bernard Bonnet est au centre de l'affaire

LIONEL JOSPIN a annoncé, mercredi 28 avril, la mise en place de deux enquêtes administratives sur le fonctionnement du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), après l'incendie criminel dans la nuit du 20 au 21 avril, d'un restaurant en Corse, pour lequel trois gendarmes du GPS et le commandant de la légion de gendarmerie de Corse ont été mis en examen et écroués. Le premier ministre a consacré l'essentiel de sa journée de mercredi à s'expliquer sur la crise corse. Intervenant l'après-midi devant les députés, le premier ministre a manifesté son souhait de connaître rapidement la vérité, n'excluant pas des sanctions à l'encontre des fonctionnaires impliqués dans des actions illégales. M. Jospin est confronté à deux problèmes : le GPS, unité d'élite créée en Corse hors des normes habituelles ; les liens de ce dernier avec le préfet de région, Bernard Bonnet, dont les plus proches collaborateurs sont des gendarmes et d'anciens de la DGSE. « La leçon de cette histoire est que,

face à une situation exceptionnelle, il faut s'en tenir aux procédures ordinaires », confiait-on, jeudi matin, à Matignon. On y précisait que le directeur du cabinet de M. Jospin, Olivier Schrameck, n'a entretenu aucun fil direct avec M. Bonnet. M. Schrameck a rencontré le préfet à seulement deux reprises ces derniers mois, en octobre 1998 et en février, et ne l'a jamais eu au téléphone en dehors de ces rendez-vous.

Un quatrième gendarme, le commandant du GPS Norbert Ambrose, a été mis en examen et écroué, mercredi 28 avril. Il s'était présenté seul, sans préciser sa qualité de gendarme, le 21 avril, à l'hôpital toulousain de Rangueil où il avait été hospitalisé au vu de ses brûlures. Un débat contradictoire devait confronter les quatre gendarmes, jeudi 29 avril à Ajaccio, dans le cabinet du juge d'instruction chargé de l'affaire, Patrice Camberou.

Lire pages 8 et 10
et notre éditorial page 20

La guerre du Kosovo

■ L'OTAN annonce
des frappes
vingt-quatre heures
sur vingt-quatre

■ M. Tchernomyrdine
et M. Annan
en missions
diplomatiques

■ Reportage :
au Monténégro,
sous les bombes

■ Portrait :
les métamorphoses
de Joschka Fischer

Lire pages 2 à 4 et 16
Les points de vue page 17

Des viticulteurs reprochent à la météo de faire la pluie mais pas le beau temps

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Mercredi 21 avril, Perpignan, Pyrénées-Orientales, 18 heures. Le ciel se couvre de nuages noirs. Le permanent de Météo France quitte son bureau « sereinément ». Aucune station météo du Sud n'a « vu » arriver la grêle. A 20 heures, cependant, le ciel dégringole avec une force exceptionnelle. Un violent orage de grêle s'abat sur le nord du département, laissant, dans la région des Fenouillèdes, des milliers d'hectares de vignes et de vergers déchiquetés et des centaines d'agriculteurs traumatisés.

Le matin de ce mercredi, Météo France annonçait « un risque possible d'orage susceptible de donner de la grêle », mais aucun élément ne permettait de confirmer ce risque dans la journée. L'établissement public ne déclenche donc pas d'alerte. La grêle est d'ailleurs la chose la plus difficile à prévoir. « On ne la constate que quand elle est tombée », dit Maurice Valaude, directeur du centre météo de Perpignan. A Toulouse, au siège de Météo France, on plaide « le droit à l'erreur » : « C'était imprévisible », estime Guy

Le Goff, directeur interrégional. « La météo ne sera jamais une science exacte à 100 % », observe Jean-Pierre Verdou, adjoint au directeur de l'information.

Les viticulteurs et arboriculteurs sont peu sensibles aux explications sur l'aléa des sciences de la prévision et sur « la théorie du chaos », selon laquelle la moindre perturbation survient à un bout de la planète – un battement d'aile – peut provoquer des manifestations climatiques extrêmes à l'autre bout de la terre. Dès samedi, ils descendent à huit cents dans les rues de Perpignan. Cette fois, ils ne s'en prennent pas au sort ou à Bruxelles. Ils accusent Météo France de ne pas avoir déclenché la procédure d'alerte qui aurait permis d'actionner canons et brûleurs antigrêle. Mercredi 28 avril, le syndicat des vignerons, la FDSEA et le CDJA déposent un recours contre les services météorologiques devant le tribunal administratif de Montpellier. Ils accusent Météo France de « carence et négligence » et demandent réparation – 240 millions de francs, 36,6 millions d'euros – « pour erreur manifeste d'appréciation ». C'est la première fois qu'un telle procédure

judiciaire est mise en œuvre contre Météo France. « Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout », explique Georges Moneger, directeur du syndicat des vignerons. Pas pour mettre un fonctionnaire en prison, mais pour que la carence soit reconnue. Sinon à quoi bon les dispositifs d'alerte ? C'est inconcevable qu'on nous dise qu'on n'a pas vu venir un orage pareil alors qu'on sait prévoir la moindre goutte de pluie sur Roland-Garros. » Les paysans revendiquent dans cette affaire leur « droit à l'information et à la sécurité ». « Il faut un radar sur le département », disent-ils. « On en construit un, mais ça n'évitera pas les imprévus météorologiques », répond Météo France. Le ciel ne porte jamais la signature de la grêle. Le risque n'est donc pas totalement maîtrisable ? « Ce cas nous confronte aux limites de ce que nous savons faire », reconnaît M. Le Goff. La qualité de nos prévisions a beaucoup progressé. Du coup, les gens acceptent de moins en moins nos limites. » C'est au tribunal, désormais, de fixer la responsabilité du service public face à l'impondérable.

Jean-Paul Besset

Lire page 28

Le Japon veut une défense comme tout le monde

LE TABOU frappant les questions de défense au Japon est en train de s'effriter. L'adoption, par la Diète, des lois, pendantes depuis de longs mois, sur la réorientation de l'alliance américano-nippone, qui étendent le périmètre de défense du Japon aux régions limitrophes de l'archipel et renforcent la coopération militaire entre les deux pays, est symptomatique d'un élargissement par Tokyo de sa conception de la sécurité.

En assimilant des crises dans son voisinage à des atteintes à sa propre sécurité – et en justifiant ainsi l'intervention de ses forces d'autodéfense (armée) –, le Japon ouvre la voie à sa participation à des opérations militaires ne concernant pas directement son territoire. Et certains commentateurs font un parallèle entre le renforcement de l'alliance américano-nippone et les nouvelles orientations stratégiques de l'OTAN : dans les deux cas, il y a une consolidation des liens de sécurité tissés au cours de la guerre froide.

Cet élargissement de la notion du droit d'autodéfense – le seul que reconnaisse la Constitution japonaise – à un droit d'autodéfense, qui devient de fait collectif, intervient à un moment où l'opinion est moins

allergique – ou plus résignée – à une extension des responsabilités militaires nationales, exigées par les Etats-Unis afin d'adapter l'alliance à la donne stratégique post-guerre froide en Asie du Nord-Est. La crise de confiance engendrée par la récession économique la plus grave depuis la guerre et des événements traumatisants (séisme de Kôbe, attaques de la secte Aum) ont entamé la quiétude dans laquelle avaient été entretenus les Japonais au cours des années d'expansion. La « frilosité » de l'opinion favorise les initiatives visant à renforcer la sécurité nationale, aussi le bloc des partis conservateurs, épaulé par les centristes, joue de ce flottement dans les esprits pour avancer ses pions de *Realpolitik*. Mais, en même temps, se font jour des préoccupations nouvelles : l'intervention des forces de l'OTAN en Yougoslavie est perçue comme l'illustration de la trop grande confiance des Etats-Unis dans la puissance militaire, voire, comme l'écrit l'*Asahi*, d'une « psychose de supergrand » dans laquelle le Japon ne souhaite pas forcément être entraîné.

Philippe Pons

Lire la suite page 20

La riposte de France Télécom



MICHEL BON

L'ANNONCE, il y a une semaine, du projet de rapprochement entre Deutsche Telekom et Telecom Italia a été ressentie comme une trahison par France Télécom. Dans un entretien au *Monde*, Michel Bon, le patron du groupe français, détaille sa riposte. Il compte obtenir des dédommagements et poursuivre, vite, son expansion européenne.

Lire page 21

International.....	2	Abonnements.....	23
France.....	8	Tableau de bord.....	25
Société.....	14	Aujourd'hui.....	28
Régions.....	15	Météorologie.....	31
Carnet.....	15	Jeux.....	31
Horizons.....	16	Culture.....	32
Entreprises.....	21	Guide culturel.....	34
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	35

essai Grasset

INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 30 AVRIL 1999

KOSOVO Le président américain, Bill Clinton, a annoncé, mercredi 28 avril, une intensification des frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie avec des bombardements

24 heures sur 24. Dans la nuit, six fortes explosions ont été entendues à Belgrade. ● VUK DRASKOVIC a été limogé, mercredi, de son poste de vice-premier ministre fédéral pour avoir

exprimé ces derniers jours « *des vues contraires* » aux positions du gouvernement. Trois ministres appartenant à son parti ont démissionné. ● LE CHEF DE LA DIPLOMATIE grecque,

Georges Papandréou, explique dans un entretien au *Monde* que l'on peut être à la fois contre Slobodan Milosevic et son régime et hostile aux bombardements de l'OTAN. Il confirme

que la Grèce ne participera pas à une éventuelle intervention terrestre contre la Yougoslavie mais qu'elle est prête à se joindre à une force de maintien de la paix.

Les rencontres se multiplient à Moscou pour obtenir un règlement

La crise du Kosovo était au centre des entretiens que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le ministre grec des affaires étrangères, Georges Papandréou, devaient avoir, jeudi, avec les responsables russes. Viktor Tchernomyrdine annonce des propositions « concrètes »

LES RAIDS AÉRIENS contre des cibles en Yougoslavie se sont concentrés, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 avril, sur Belgrade et Podgorica, capitales des Républiques serbe et monténégrine. Les bombardements vont aller s'intensifiant.

● **Le président américain, Bill Clinton**, a annoncé, mercredi 28 avril, que les avions alliés bombardent désormais 24 heures sur 24, à la faveur d'une amélioration des conditions météorologiques. Le chef de l'exécutif américain a souligné qu'il s'en tenait à la stratégie des bombardements aériens et « *aux importantes décisions prises par l'Alliance pour accroître la pression sur Belgrade* ». « *Nous savons que nous allons maintenant pouvoir faire décoller nos avions sans interruption, les faire voler à plus basse altitude [...] avec de meilleures conditions météorologiques* », a-t-il ajouté. Le chef d'état-major des armées françaises, le général Jean-Pierre Kelche, a affirmé jeudi que

l'OTAN « *va mettre le couvercle* » sur la Yougoslavie et plus particulièrement sur le Kosovo pour que les forces serbes « *ne puissent plus bouger* ».

● **D'après le ministre français de la défense, Alain Richard**, « *le mode d'emploi choisi est à l'opposé de bombardements massifs, qui en-*

traîneraient des pertes massives de civils, et la contrepartie à la violence de la frappe est l'étalement dans le temps ». Il n'est pas question, a-t-il dit, que les forces françaises quittent l'aéroport de Tirana. « *On ne quitte pas l'aéroport de Tirana [...] après l'arrivée massive de moyens américains, que nous avons*

souhaitée [...]. Tirana est un centre logistique dont tout le monde a besoin, et nous devons tous partager cet espace. »

● **L'OTAN a admis le bombardement par erreur**, mardi, d'un quartier résidentiel de la ville de Surdulica, au sud de Belgrade – bombardement qui a fait 20 morts d'après la télévision serbe. La bombe d'une tonne larguée par un chasseur F-15, qui visait une caserne, a dévié de sa trajectoire en raison de perturbations atmosphériques, a indiqué le Pentagone.

● **Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan**, et le chancelier allemand, Gerhard Schröder, ont averti, après des entretiens mercredi à Berlin, qu'un règlement diplomatique serait « *long et complexe* ». M. Annan s'est ensuite rendu à Moscou, où il doit avoir des entretiens sur le Kosovo avec les dirigeants russes. Viktor Tchernomyrdine, l'envoyé spécial du président russe pour la Yougoslavie, devait lui, se rendre jeudi en Allemagne et

en Italie, puis à Belgrade où, d'après son conseiller, il devrait rencontrer vendredi le leader modéré des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova.

● **Ibrahim Rugova s'est entretenu mercredi à Pristina** avec le président serbe, Milan Milutinovic. D'après la télévision serbe, ils ont signé un accord en quatre points sur la nécessité d'un retour à la paix. « *Notre principal souci est de trouver une issue à cette situation et nous allons nous efforcer de créer des institutions pour le Kosovo qui respectent toutes les nationalités et tous les citoyens* », a annoncé M. Rugova, selon la télévision serbe.

● **Vuk Draskovic, le vice-premier ministre yougoslave a été démis** de ses fonctions mercredi pour avoir pris des « *positions contraires à celles du gouvernement et pour atteinte au prestige* » de ce dernier. Dans la foulée, les trois ministres de son parti, le Mouvement serbe du renouveau, ont démissionné. Pour M. Clinton, c'est le

signe que des « *différences d'opinion émergent de façon évidente à Belgrade* ». C'est l'expression du « *mépris* » pour la vérité du président yougoslave Slobodan Milosevic, a surenchéri le département d'Etat. L'OTAN y voit une volonté de M. Milosevic de refuser « *l'appel de la raison* », et le ministre français des affaires étrangères, la preuve de l'existence d'une « *opposition à la politique de Milosevic* ».

● **Des milliers de réfugiés arrivés récemment** en Macédoine et surtout en Albanie ont fait état de nouvelles atrocités. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, sans pouvoir les confirmer de sources indépendantes, a jugé utile de rendre leurs témoignages publics, parce qu'ils sont très nombreux et concordants. Les réfugiés disent avoir vu des « *pires de cadavres* » dans plusieurs localités, notamment Mel et Oriza. Le Pentagone évalue à plus de 4 000 le nombre de Kosovars exécutés par les forces serbes depuis le 24 mars.

Bill Clinton annonce

des bombardements 24 heures sur 24

WASHINGTON

de notre correspondant

Alors que la Chambre des représentants a connu le premier débat public sur le conflit du Kosovo, mercredi 28 avril, dans une atmosphère confuse et marquée par des préoccupations de politique intérieure, Bill Clinton a annoncé à la presse que l'OTAN bombardera désormais vingt-quatre heures sur vingt-quatre en Yougoslavie. « *Nous savons, a-t-il dit, que nous allons pouvoir faire décoller nos avions sans interruption et les faire voler à plus basse altitude pour frapper la machine de répression de la Serbie.* »

Les représentants avaient à se prononcer sur plusieurs motions. Ils ont voté à une large majorité contre l'envoi de troupes au Kosovo sans l'accord du Congrès, et repoussé deux propositions contradictoires du républicain Tom Campbell demandant, l'une, de retirer tous les soldats américains de la Yougoslavie et, l'autre, de déclarer la guerre à Belgrade. Une motion démocrate de soutien aux bombardements n'a obtenu qu'une faible majorité de voix. M. Clinton s'était engagé à « *consulter pleinement* » le Congrès en cas d'intervention de troupes américaines au sol. Mais, a précisé la Maison Blanche, consulter ne signifie pas demander l'autorisation. Il a réclamé au Congrès 6 milliards de dollars supplémentaires pour financer les opérations en cours et l'a mis en garde contre « *la tentation d'y rajouter des crédits annexes, même s'ils sont importants, car cela ralentirait le processus* (...) *alors que ce texte doit se trouver sur [son] bureau dès maintenant* ». Cet avertissement n'a pas empêché le Congrès d'envisager un doublement des crédits.

Comme en témoigne, au Sénat, un projet de résolution du républi-

cain John McCain, qui autoriserait le président à user de tous les moyens nécessaires pour gagner la guerre contre Belgrade, les divisions entre républicains apparaissent béantes. Le même parti critique M. Clinton pour son manque de leadership et sa faiblesse dans le conflit et le fustige pour mener une guerre sans objet. « *Nous ne devrions même pas être dans les Balkans, où la sécurité de notre pays n'est pas en jeu* », a déclaré le président de la commission des forces armées de la Chambre.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Il est possible que M. Clinton oppose son veto au vote de la Chambre. Pour des raisons constitutionnelles et pratiques. Le texte est rédigé en des termes tellement imprécis qu'il pourrait être interprété comme interdisant à des soldats américains, attaqués en territoire albanais par des soldats serbes, de riposter.

Les républicains, dont beaucoup n'ont toujours pas oublié qu'ils étaient en guerre contre le président il y a encore deux mois, semblent avoir utilisé ce débat pour régler leurs comptes. Ceux qui avaient instruit son procès en *impeachment* se sont ainsi succédé à la tribune pour dénoncer sa gestion de la guerre et un manque d'intégrité morale qui le disqualifie pour risquer des vies américaines. Ainsi Tom DeLay a expliqué qu'il s'agissait d'une guerre civile, que le président n'avait aucune stratégie cohérente, que son action était à l'origine du drame humanitaire au Kosovo et qu'il fallait retirer tous les GI's de la région. « *Si les Européens ont un problème, ils n'ont qu'à le régler eux-mêmes* », a ajouté un de ses collègues.

Patrice de Beer

MOSCOU reste le centre, jusqu'à la fin de cette semaine, d'une intense activité diplomatique qui reflète à la fois le souhait des Occidentaux d'associer la Russie à un règlement de la crise du Kosovo et l'intérêt que Moscou trouve à cette démarche. Après le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbot, le ministre grec des affaires étrangères, Georges Papandréou, et son homologue canadien, Lloyd Axworthy, devaient se trouver à Moscou, jeudi 29 avril, en même temps que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. L'émissaire spécial de Boris Eltsine pour le Kosovo, Viktor Tchernomyrdine, poursuivait pour sa part ses entretiens en Allemagne avant de se rendre à Rome.

L'espoir des Occidentaux n'est pas tant de voir Moscou convaincre le régime de Belgrade de se plier à leurs exigences que d'obtenir des dirigeants russes un rapprochement qui permettrait à terme l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution sur le Kosovo ayant force contraignante. Cette démarche suppose une cohésion entre alliés à laquelle M^{me} Albright semble tout particulièrement veiller : la secrétaire d'Etat américaine s'est ainsi entretenue au téléphone, mercredi, avec ses homologues canadien et grec, dans le but, a indiqué son porte-parole James Rubin, de « *s'assurer que nous suivons tous la même partition* ». Cette « *partition* » consiste à expliquer dans le détail aux Russes les cinq

conditions mises par les Occidentaux à un arrêt des frappes aériennes (acceptation par Belgrade d'un cessez-le-feu, d'un retrait total des troupes serbes du Kosovo, du retour des réfugiés, du déploiement d'une force militaire multinationale dans la province et d'un statut d'autonomie pour le Kosovo).

Si les Russes restent vigoureusement hostiles aux frappes de l'OTAN, leur ton, explique-t-on dans les milieux dirigeants à Paris, a changé depuis leur grande colère du début. Ils ne sont pas les avocats de Slobodan Milosevic, sur lequel ils affirment exercer « *des pressions politiques, diplomatiques et militaires* », et sont « *presque* » d'accord avec les cinq exigences occidentales envers Belgrade. On attend d'eux maintenant qu'ils confirment leur disponibilité à participer à une force d'interposition au Kosovo à côté de l'OTAN.

UNE OPINION TRÈS HOSTILE

Un processus de rapprochement a donc bel et bien été engagé avec Moscou, mais il est lent et difficile pour des dirigeants russes qui doivent tenir compte d'une opinion très hostile aux frappes de l'OTAN. Ils demandent aux Occidentaux un geste qui leur permettrait d'aller plus avant dans cette politique de rapprochement et qui devrait être, selon eux, un arrêt des frappes, ne serait-ce qu'un jour ou deux. Cette idée, à laquelle le mi-

Le TPIY cherche à « traquer la chaîne de commandement » yougoslave

LE PROCUREUR du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Louise Arbour, commence, jeudi 29 avril à Washington, une tournée dans plusieurs capitales occidentales dont elle sollicite la coopération pour les enquêtes sur les exactions commises au Kosovo. Cette coopération, les dirigeants occidentaux, contrairement à d'autres époques, ne la lui refusent pas. M^{me} Arbour estime elle-même que « *les intérêts du politique coïncident aujourd'hui avec les besoins de la justice* ». En d'autres termes, les Occidentaux ne chercheraient plus à protéger des foudres de la justice internationale la direction du régime yougoslave dans laquelle ils verraient le futur partenaire d'une négociation ou l'acteur indispensable du rétablissement de la paix.

Plusieurs dirigeants occidentaux, dont Bill Clinton, ont rappelé ces jours derniers qu'il n'était pas de leur ressort, mais seulement de celui du TPIY, de qualifier juridiquement les crimes commis au Kosovo et d'en imputer la responsabilité pénale à tel ou tel. Politiquement en revanche, ils tiennent Slobodan Milosevic pour le responsable et affirment désormais publiquement que le président yougoslave n'est plus un partenaire de négociation et que le règlement du conflit au Kosovo lui sera imposé. La perspective d'une inculpation du président yougoslave à La Haye ne paraît plus politiquement exclue ; il est évidemment impossible de savoir si le choix du moment est totalement

délégué à M^{me} Arbour. Elle fait valoir, quant à elle, la difficulté de rassembler des preuves irréfutables – et qui tiennent, au-delà d'un acte d'accusation, le temps d'un procès – sur l'imputabilité des crimes commis au Kosovo et la responsabilité personnelle de Milosevic en tant que donneur d'ordre.

LA MASSE DES TÉMOIGNAGES

M^{me} Arbour devrait en tout cas être cette fois, avec ses interlocuteurs occidentaux, dans une relation constructive pour leur expliquer ce dont elle a besoin. Elle doit avoir à Washington des entretiens avec le département d'Etat et le Pentagone, après quoi elle se rendra à Londres, puis à Paris où elle rencontrera Hubert Védrine et Alain Richard, vraisemblablement en début de semaine prochaine. Dans un communiqué publié le 22 avril – et qui montre à lui seul que les temps ont changé –, le ministre français des affaires étrangères affirmait que « *la France apportera sa coopération pleine et entière au TPIY : recueil des témoignages, sécurité des enquêteurs, sécurisation des réfugiés, transmission d'informations de nature militaire, y compris sur la chaîne de commandement* ». Tous ces points, notamment le dernier, justifient de vrais entretiens de travail entre les gouvernements et le TPIY. La plupart des gouvernements n'acceptent en effet de livrer ce type d'informations qu'à la condition qu'elles ne leur soient pas imputées, ni ne soient utilisées telles quelles, ceci

afin de ne dévoiler ni leurs méthodes ni leurs sources de renseignements. Autrement dit, ils donnent des pistes, pas des preuves, à charge pour le TPIY de s'en procurer la confirmation.

La masse des témoignages de réfugiés kosovars sur la façon dont ils ont été chassés et les exactions dont eux ou leurs proches ont été victimes est énorme. Des organisations travaillent en Albanie, en Macédoine, au Monténégro, à recueillir leurs récits. C'est le cas de l'OSCE et de plusieurs ONG (la FIDH, Médecins du monde, Human Rights Watch, Amnesty International notamment), dont certaines, en France, disposent d'un financement du Quai d'Orsay pour cette mission spécifique. C'est un travail lent, auquel les enquêteurs du TPIY sont peu nombreux à participer ; peut-être l'une des demandes de Louise Arbour aux gouvernements occidentaux sera-t-elle de lui donner les moyens de renforcer ces effectifs.

« PRENDRE LE TEMPS »

Les réfugiés qui témoignent, d'après l'expérience de la FIDH, souhaitent en général que leur récit soit communiqué au TPIY, mais ils requièrent presque tous l'anonymat. Cette masse d'informations permettra d'identifier telle ou telle unité, tel ou tel commandant local responsables de crimes spécifiques ; elle permet surtout, d'ores et déjà, selon les organisations qui recueillent les témoignages, de démontrer que les crimes commis au

Kosovo, à commencer par la déportation des populations civiles, ne sont pas le fait d'initiatives sauvages et incontrôlées, mais relèvent bien d'un projet systématique et planifié. Dans le langage du TPIY, cela devrait s'appeler un jour « *crime contre l'humanité* ».

Reste, comme on dit à La Haye, à « *traquer la chaîne de commandement* ». Car l'évidence qui crève les yeux de tout un chacun ne suffit pas devant la justice. On explique par exemple au TPIY que le fait que Milosevic soit constitutionnellement le chef de l'armée yougoslave ne fait pas preuve et qu'il faut, pour l'incriminer, démontrer sa capacité réelle – pas seulement juridique – de commandement et de contrôle sur les troupes. Cette démonstration, les réfugiés ne peuvent pas la faire ; c'est là que les services de renseignements occidentaux sont utiles.

On est tenté de penser, évidemment, que le TPIY a déjà fait preuve de plus d'audace, par exemple pour dresser les actes d'accusation contre Radovan Karadzic pour « *crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide* » en Bosnie, ou même plus récemment en annonçant publiquement l'inculpation du chef de milice Arkan. On peut penser aussi que le Tribunal joue aujourd'hui avec Milosevic sa partie décisive, qu'il ne veut pas risquer de la rater et préfère, comme le disait mercredi Louise Arbour, « *prendre le temps* ».

Claire Tréan

VIVRE EN SUISSE

Et pourquoi pas ?

PAIX, CONFORT ET SÉCURITÉ

Nous vous guiderons dans le choix de votre propriété sur les bords du lac Léman (lac de Genève) dans de charmantes villes comme Morges, Lausanne, Montreux (la plus belle région de la Riviera vaudoise) et vous assisterons dans toutes vos démarches (permis d'établissement, notaire, assurances, écoles etc.)

Pour tout renseignement contactez (discrétion assurée) **M. Claude Marsens**

FURER SA

Régisseurs & Courtiers

Depuis 1895

Tél. 41-21 312 08 72

Fax 41-21 312 20 06

Rue St-Pierre 4

1003 Lausanne

LAUSANNE – SUISSE



Des réfugiés serbes en Roumanie : « Nous sommes les parias de l'Europe »

CALACEA
(Frontière roumano-serbe)
de notre envoyé spécial
« Mettez mon nom, mon vrai nom, s'exclame Tonca Stanic. Je n'ai

REPORTAGE

« J'étais affolée par les bombardements : j'ai décidé de partir en cinq minutes »

peur ni de Milosevic ni de Clinton. De toute façon, ils m'ont tout pris. » Tonca, quarante-deux ans, accompagnée de son époux et de ses deux enfants, pourrait écrire un livre sur le statut de réfugié. Avant de quitter son village de Sombor, en Voïvodine, pour arriver fin mars à Calacea, petit village roumain situé à une cinquantaine de kilomètres de la frontière serbe, elle avait déjà connu ce type de fuite. En 1992, cette femme dont le visage triste garde encore la fraîcheur de la jeunesse quittait Bosna, en Bosnie, fuyant avec sa famille une guerre dont les ressorts lui échappent aujourd'hui encore. Destination : l'Allemagne, où elle est restée jusqu'en 1996, avant de revenir, de son plein gré, s'installer en Voïvodine pour redémarrer de zéro.

Mais avec les frappes aériennes de l'OTAN contre la Yougoslavie de Milosevic, la guerre la rattrape une fois de plus. Tonca et sa famille plient bagage et tentent de se rendre en Autriche. « A la frontière autrichienne, nous avons été traités comme des chiens, accuse-t-elle. Notre origine serbe est comme un anathème. Personne ne veut de nous. On s'inquiète partout pour les réfugiés albanais, mais que va-t-on faire des réfugiés serbes comme nous ? Nous sommes considérés comme les parias de l'Europe. »

Comme elle, quinze autres réfugiés serbes, dont une majorité de femmes, attendent à Calacea la fin de la guerre. Milica Zivku, la plus chanceuse parmi ces errants fuyant la guerre, fume cigarette sur cigarette comme si elle voulait brûler l'OTAN qui la sépare de son mari, qui l'attend au Canada. Mais tout le monde n'a pas un mari au Canada. Snejana, elle, qui arrive de Belgrade, brandit une paire de clés et lance, prise d'un étrange accès d'humour : « C'est tout ce que j'ai, parce que j'ai tout investi

dans mon appartement, situé dans le centre-ville à Belgrade. J'étais affolée par les bombardements, et j'ai décidé de partir en cinq minutes, laissant derrière moi quarante ans de ma vie. Quoi faire ? Tout se présente trop mal pour pouvoir y réfléchir. »

A Buzias, à une trentaine de kilomètres plus loin, en territoire roumain, les langues se délient plus difficilement. Dans la villa « Felix » de cette station réputée pour le traitement des maladies cardiaques, une quinzaine d'albano-phones de Serbie se refusent à tout commentaire sur leur arrivée en Roumanie. La discrétion est de rigueur parmi ces hommes, considérés par la loi serbe comme des déserteurs. La présence d'un journaliste suffit à provoquer une vague de panique parmi eux. Surpris alors qu'ils se pressent devant un poste de télévision captant la chaîne officielle de Belgrade, ils l'éteignent et se font signe de garder le silence. L'agressivité est à fleur de peau et rien ne semble pouvoir leur arracher le moindre mot sur leur périple. Leur priorité : ne pas être identifiés.

CAFOUILLAGE ADMINISTRATIF

La Roumanie a d'ores et déjà enregistré plus de 200 demandes de statut de réfugié de la part de Serbes fuyant aussi bien le régime de Milosevic que les frappes de l'OTAN. Le rythme s'est accéléré ces derniers jours, suite aux bombardements plus intenses. Selon des sources locales à la frontière roumano-serbe, il y aurait plus de Serbes cherchant abri chez des parents ou des amis dans la zone frontalière du département de Timisoara que de réfugiés officiellement enregistrés. Ici, la majorité des Roumains sont solidaires de leurs voisins serbes et ne cachent pas leur colère contre cette guerre si proche d'eux.

Néanmoins, l'accueil des réfugiés serbes en Roumanie ne va pas sans problèmes. Hébergés dans des établissements privés, leur séjour commence à peser sur les maigres budgets de ces infrastructures touristiques. « Nous sommes une société commerciale, explique Mircea Meletes, directeur de la maison de repos de Calacea. Chaque jour qui passe nous coûte de l'argent, et nous ne pouvons pas faire de l'humanitaire indéfiniment. Au moment où les autorités locales

nous ont proposé d'accueillir les réfugiés, on nous a promis de nous rembourser un minimum de dépenses. Depuis un mois, on se rend compte que ces promesses n'étaient que du vent. » De fait, plus on remonte la filière des institutions publiques censées prendre en charge les réfugiés, plus on constate le cafoillage. La plupart des organismes publics, qui dépendent de ministères différents, se renvoient la balle.

La législation roumaine a été prise de court par ce flux de réfugiés. Une loi de 1996 sur le statut du réfugié stipule, par exemple, l'octroi d'une somme de 10 000 lei - l'équivalent de 5 francs - pour assurer les dépenses journalières d'une personne réfugiée. Aujourd'hui, cela permet au plus d'acheter un demi-sandwich. Par ailleurs, la Roumanie a accepté d'accueillir 6 000 réfugiés kosovars qui se trouvent actuellement en Macédoine et en Albanie. Un comité pour les réfugiés regroupant les représentants de cinq ministères a été mis en place afin de rédiger une ordonnance d'urgence censée créer le cadre juridique nécessaire à leur prise en charge. Depuis, les tensions qui règnent entre divers services publics remontent à la surface. Les sources de financement sont floues.

La Roumanie s'est engagée à assurer l'hébergement des réfugiés, mais elle demande une aide d'urgence à la communauté internationale pour les dépenses secondaires comme les repas et les médicaments. Le ministère des affaires étrangères a contacté, à ce sujet, l'Union européenne et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Pour l'instant, personne ne semble pressé de satisfaire la demande roumaine. Seule l'antenne bucarestoise du HCR a envoyé une réponse positive, mais sans pouvoir donner de détails sur la somme envisagée ni sur le moment où elle sera disponible. De plus, l'ordonnance d'urgence approuvée par le gouvernement n'entrera en vigueur qu'après publication au Journal officiel. La procédure pourrait durer deux semaines, alors que le premier contingent de réfugiés kosovars devrait arriver en Roumanie d'ici une semaine.

Mirel Bran

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

Ibrahim Rugova de retour à l'image

ESQUISSE d'ouverture ? Ou nouvelle opération de propagande visant à discréditer le dirigeant modéré des Albanais du Kosovo aux yeux de son peuple ? Toujours est-il que la télévision serbe (RTS) a redonné, mercredi 28 avril, une « présence » à Ibrahim Rugova, le représentant « officiel » des Albanais de la province. Il était reçu par le président de Serbie, Milan Milutinovic, à Pristina, selon l'alternance établie dans le cadre d'entretiens réguliers initiés depuis le début du conflit afin de rechercher une solution au problème du Kosovo.

La rencontre a été l'occasion de distiller de petits signaux d'assouplissements restant, à ce stade, purement formels. Une déclaration commune en quatre points réitère la nécessité « de renouveler et d'intensifier les entretiens entre le gouvernement de la République de Serbie et les dirigeants des partis politiques des Albanais du Kosovo » (il n'est donc pas question de toutes les communautés nationales) en vue d'un accord qui octroierait « une large autonomie au Kosovo en respectant pleinement l'égalité en droit de tous les citoyens et toutes les communautés nationales, et la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie et de la Yougoslavie ». Les négociations doivent être « directes avec une participation à l'égalité de droit de toutes les communautés nationales vivant au Kosovo ». De même - autre nouveauté -, « nous sommes convenus que les représentants de la

communauté internationale peuvent être présents, en qualité d'invités, lors des entretiens ». Enfin est envisagé un remaniement du gouvernement provisoire du Kosovo « tenant compte des problèmes actuels ».

Ibrahim Rugova a été appelé à renforcer cette impression de bonne volonté par quelques mots exprimant l'importance d'« une confiance réciproque qui existait déjà » et son espoir de trouver « une solution pour le Kosovo en persévérant sur la voie actuelle ».

L'image, prolongée à l'écran, du document, entend toutefois confirmer le principe sur lequel Belgrade ne transigera pas, à savoir que le problème du Kosovo est une affaire interne à la Serbie.

Gorica Gajevic, secrétaire général du Parti socialiste, vient un peu plus tard enfoncer ce clou : la première condition d'une solution politique est l'« interruption des bombardements » et l'« éloignement des armées et des armes de l'OTAN de nos frontières ». Dans ces conditions, une mission des Nations unies au Kosovo « ne peut être formée qu'en accord avec la Yougoslavie, dans des effectifs et avec un mandat acceptés par notre gouvernement, et avec un rôle conséquent de la Russie. (...) Personne ne peut venir de sa propre volonté sur le territoire de la Yougoslavie ».

Hector Forest

M. Draskovic limogé pour avoir critiqué la ligne officielle de Belgrade

L'éviction du vice-premier ministre fédéral est perçue chez les Occidentaux comme une fissure au sein du pouvoir de M. Milosevic

VUK DRASKOVIC, l'ancien opposant devenu vice-premier ministre fédéral au début de cette année, a été brutalement limogé, mercredi 28 avril, à la suite de déclarations fracassantes exprimées ces derniers jours et recommandant à Slobodan Milosevic d'arrêter de mentir à la population et de coopérer avec l'OTAN pour stopper les bombardements. Le président yougoslave n'aura supporté que trois jours la liberté de parole de cet homme imprévisible qu'il juge sans doute plus utile maintenant dans l'opposition qu'au gouvernement.

Vuk Draskovic a été démis de ses fonctions « en raison de ses interventions publiques contraires aux positions du gouvernement et pour atteinte au prestige du gouvernement », selon un communiqué du ministère de l'Information. Dans la foulée, les trois ministres membres de son parti, le Mouvement serbe du renouveau (SPO, droite nationaliste), ont rendu leur portefeuille.

M. Draskovic avait critiqué, dimanche, « ceux qui dirigent le pays » et les « prétendus patriotes » en leur demandant de « ne plus mentir au peuple, de lui dire enfin la vérité », à savoir que la Yougoslavie ne pouvait pas battre les forces de l'OTAN. Dans une première réaction après son limogeage, le chef du SPO s'est déclaré « surpris ». « Je ne sais pas ce qui a précipité ma démission. Je n'ai pas parlé avec Milosevic », a-t-il dit. Il ne fait pourtant aucun doute que son éviction - annoncée formellement par le premier ministre fédéral, Momir Bulatovic - a été décidée par le numéro un yougoslave, peu habitué à ce que l'on conteste si ouvertement sa politique. Vuk Draskovic ne pouvait l'ignorer, lui qui, pour la même raison, avait été arrêté avec

sa femme en juin 1993 par la police de Milosevic.

Peut-être « le loup » (Vuk en Serbe) a-t-il senti le vent tourner et provoqué lui-même sa chute. M. Draskovic peut maintenant espérer regagner un peu de crédit dans une partie de la population qui n'avait guère apprécié que cet ancien opposant acharné au président yougoslave se compromette avec lui.

« COUP MÉDIATIQUE »

Sa nomination, en janvier, entre le massacre de Raçak, au Kosovo, et le début des pourparlers de Rambouillet, servait alors les intérêts de M. Milosevic. Vuk Draskovic ne participait pas aux négociations, mais il avait fait le déplacement en France. Il avait alors fait entendre une position un peu plus encline au compromis que celle défendue officiellement par Belgrade. Au regard de la suite des événements, on ne peut exclure que M. Draskovic ait été manipulé par M. Milosevic pour brouiller les cartes et gagner du temps.

Les bombardements de l'Alliance et la déportation massive des Albanais du Kosovo ont changé la donne. L'époque n'est plus à l'artifice d'un gouvernement pluraliste à Belgrade mais à la guerre et à la mobilisation. La démission de M. Draskovic « est un coup médiatique. Il n'avait pas d'influence au gouvernement et son départ ne signifie pas une fracture au sein du pouvoir », a d'ailleurs commenté Zoran Djindjic, son ancien allié dans l'opposition.

Dans un premier temps, les déclarations de Vuk Draskovic avaient plongé les gouvernements alliés dans l'expectative. « On pouvait se demander si elles étaient faites à titre personnel ou si elles engageaient les autorités de Bel-

grade », a rappelé le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Anne Gazeau-Secret. « Son limogeage apporte la réponse, a-t-elle relevé. Mais cette décision semble confirmer une opposition à la politique de Milosevic, tant celle-ci ne peut que conduire au désastre, et que des signes de fissure apparaissent ».

« Cela en dit long sur le régime Milosevic : ceux qui ne sont pas d'accord et qui cherchent à dire la vérité et à reconnaître la réalité n'ont pas place au gouvernement », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart. Son homologue du département d'Etat, James Rubin, a estimé, de son côté, que « nous avons des indications selon lesquelles il y a des différences d'opinion qui émergent de façon évidente à Belgrade », en ajoutant qu'il était au courant « d'autres faits ». « Il reste à voir ce qu'en seront les implications à long terme », a dit M. Rubin. « Mais c'est une indication qu'il y a des personnes dans certains cercles à Belgrade qui voient la vérité de ce régime et qui comprennent que l'OTAN est unie et que Milosevic est isolé », a-t-il ajouté.

L'isolement de M. Milosevic est une réalité sur la scène internationale. Il n'en est pas de même à l'intérieur de son pays. Si Vuk Draskovic a estimé que sa mise à l'écart était « une victoire des durs », ce nationaliste convaincu n'est pas, non plus, un tendre. Il a d'ailleurs tenu à dissiper lui-même quelques doutes : « Peut-être que certains à l'Ouest pensent que je pourrai, demain, être l'homme avec lequel l'OTAN coopérerait. Non ! L'OTAN est l'agresseur. (...) Nous sommes les victimes d'une vengeance aveugle contre toute une nation ».

Christophe Châtelot

Le numéro de mai vient de paraître

Mensuel / mai 1999 Nouvelle formule / Numéro 3 / 24 F

Le Monde des DEBATS

Guerre, mémoire et nation
Ulrich Beck / Christophe Gallaz, Jerzy Jedlicki, Sylvain Desmille

Proche-Orient, la paix froide
Alain Dieckhoff / Rémy Laveau

Sécu : comment sortir du trou ?
Élie Cohen / Gilles Johananet

L'ADN au tribunal
Richard Dawkins

Johannesburg, radioux coupe-gorge
Philippe Trétiack

Écologie : idée forte partis faibles
Daniel Cohn-Bendit / Jacques Julliard, Alain Lipietz, Hugues Portelli, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe

Abonnement 90 F, Régions 80 F, Corée 120 F, Étranger 150 F, Colombie 120 F, Chine 120 F, Espagne 120 F, Italie 120 F, Japon 120 F, Mexique 120 F, Russie 120 F, USA 120 F

M 1821 - 3 - 24,00 F

En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde des DEBATS

Restez libre, cultivez votre sens critique.

Le FMI parvient à un accord de prêt avec la Russie

WASHINGTON. Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, mercredi 28 avril, être parvenu à un accord pour l'octroi d'un prêt à la Russie de 4,5 milliards de dollars (4,23 milliards d'euros) sur dix-huit mois. Les modalités techniques de ce prêt restent à préciser. Dans un communiqué, le directeur du FMI, Michel Camdessus, fait savoir que le gouvernement russe s'est engagé à mettre en œuvre une série de mesures fiscales, bancaires et structurelles et à fournir des explications sur l'usage fait des crédits du FMI accordés précédemment. Puis M. Camdessus demandera au directoire du FMI d'étudier la demande de Moscou portant sur 3,3 milliards de droits de tirage spéciaux (4,5 milliards de dollars) versés sur dix-huit mois.

Ce prêt du FMI s'inscrirait dans un programme d'assistance de 7,5 milliards de dollars (7,05 milliards d'euros) auquel participent la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds. Si le rééchelonnement de la dette est pris en compte, ce programme totaliserait de 23 à 24 milliards de dollars. — *(AFP)*

Début du procès d'Abdullah Öcalan : la peine capitale réclamée

ANKARA. Le procès du chef rebelle kurde Abdullah Öcalan a formellement débuté, mercredi 28 avril en Turquie, et les procureurs ont requis contre lui la peine capitale pour « *trahison et atteinte à l'intégrité territoriale* ». Le document de 139 pages énumère notamment les actes meurtriers commis par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, en lutte contre l'armée régulière) d'Abdullah Öcalan, dit « *Apo* » et le rend responsable de toutes les actions commises par son organisation, considérée comme terroriste par les autorités turques. L'accusation se fonde sur l'article 125 du code pénal turc, qui sanctionne la tentative de diviser le pays et la haute trahison et prévoit la peine de mort. La Cour de sûreté d'Ankara devrait fixer, vendredi, une date pour la première audience du procès qui se déroulera sur l'île prison d'Imrali, en mer de Marmara (ouest). — *(AFP)*

Les Palestiniens reportent à juin toute décision sur l'indépendance

GAZA. Le conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (mini-Parlement) a décidé jeudi 29 avril, de reporter au mois de juin au plus tôt toute décision sur la proclamation d'un Etat palestinien – initialement prévue le 4 mai – ont indiqué des sources officielles. Les participants, réunis à Gaza, ont approuvé par vote ce report en attendant les élections générales israéliennes du 17 mai, avec un éventuel second tour le 1^{er} juin. Le conseil central tiendra une nouvelle réunion en juin sur la proclamation d'indépendance. La veille de cette annonce prévisible, le premier ministre israélien, Benyamin Néanyahu, s'était félicité de la décision palestinienne. « *Arafat a reculé et c'est bien qu'il ait reculé.* (…) *La proclamation d'un Etat aurait provoqué la fin des accords d'Oslo et du processus de paix* », a déclaré M. Néanyahu, qui y voit un succès de sa propre politique. — *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN / ÉTATS-UNIS : Washington exclura désormais de sa politique** de sanctions économiques unilatérales les ventes de produits agricoles et médicaux, sauf cas exceptionnel, a annoncé, mercredi 28 avril, la Maison Blanche. Ces sanctions sont notamment appliquées aux pays soutenant le terrorisme. Cette mesure d'assouplissement devrait bénéficier à des pays comme le Soudan, l'Iran et la Ly-bye. — *(AFP)*

■ **CHINE / INDE : après l'acrimonie consécutive aux essais nucléaires indiens, le groupe de travail sino-indien chargé de résoudre les problèmes de frontière** entre les deux pays a tenu, à Pékin, sa onzième réunion avec la volonté d'adopter une approche graduelle. Pékin et New Delhi ont affirmé leur volonté de travailler à un monde multipolaire. De source indienne, on souligne que c'est la première fois que la Chine reconnaît à l'Inde un rôle sur la scène mondiale. — *(Corresp.)*

■ **CAMBODGE : la Commission des Nations unies pour les droits de l'homme** a reproché, mercredi 28 avril, au Cambodge des exécutions sans procès, la pratique de la torture ainsi que des arrestations et détentions illégales. La Commission demande au gouvernement cambodgien de poursuivre les responsables de tels actes. — *(AFP)*

Italie : le procureur de la Cour de cassation est favorable à la révision du procès Sofri

ROME. Le procureur général de la Cour de cassation, Giuseppe Veneziano, s'est prononcé, mercredi 28 avril, dans un réquisitoire de soixante-seize pages en faveur de la révision du procès d'Adriano Sofri, Ovidio Bompressi et Giorgio Pietrostefani, tous trois condamnés à vingt-deux ans de réclusion criminelle pour le meurtre, le 17 mai 1972, du commissaire de police Luigi Calabresi. En termes virulents, le représentant du ministère public critique la décision de la cour d'appel de Brescia qui, le 1^{er} mars, avait refusé la requête des trois anciens membres du groupe gauchiste Lotta Continua. Ces anciens militants n'ont jamais cessé de clamer leur innocence. Giuseppe Veneziano dénonce « *l'illogisme des motivations* » et se prononce pour l'acceptation de la demande de révision. Ce sera désormais à la cour d'appel de Venise de trancher. L'audience a été fixée au 27 mai. — *(Corresp.)*

VILLE DE PARIS (XII ^{ème} arrondissement) <p>APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DES DROITS DE CONSTRUIRE D'UN PROGRAMME DE LOGEMENTS NON AIDÉS DANS LA ZAC BERCY</p>
En accord avec la Ville de PARIS, la SEMAEST (Société d'Économie Mixte d'Amenagement de l'Est de Paris) lance un appel d'offres ouvert en vue de la cession en pleine propriété des droits de construire concernant un programme affecté principalement à du logement non aidé (accession ou locatif libre).
Ce programme est situé rue Gabriel Lamé et rue François Truffaut, face au parc de Bercy.
Cette consultation s'adresse aux professionnels de l'immobilier, promoteurs ou investisseurs.
Le programme a réaliser sur un terrain de 2.875 m², se compose de 9.600 m² HON de logements, 600 m² HON de locaux d'activités ou commerces et 140 places de stationnement enviro.
Le dossier de consultation peut être retiré à partir du mardi 4 ma 1999, au prix de 1.000 F TTC à la SEMAEST - 181, avenue Daumesnil - 75012 PARIS - Tél. : 01.43.45.98.98 - Fax : 01.43.47.03.28.
Les offres devront être remises à la SEMAEST, le 16 juin 1999 à 17h au plus tard.

La Banque mondiale s'inquiète de la croissance de la pauvreté dans le monde

Les crises financières ont handicapé les économies en développement

Avec l'éclatement de la crise financière en Asie en juillet 1997, qui a ensuite gagné la Russie en août 1998, puis l'Amérique latine dès janvier

1999, les pays dits « émergents » traversent des épreuves qui freinent sérieusement la hausse de leur niveau de vie. La grande majorité des habi-

tants de la planète sont concernés puisque 4,9 milliards de personnes vivent dans ces pays contre 900 millions dans le monde développé.

LES PAYS en développement ne vont pas bien et la pauvreté augmente partout dans le monde. « *1,7 milliard de personnes vivent dans un état d'extrême pauvreté* » (avec moins de 1 dollar – 6 francs – par jour), dit James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, tout en appelant la communauté internationale à inventer de « *nouvelles stratégies* » pour empêcher un vaste retour en arrière.

« *Il y a un an, nous pensions que nous pourrions atteindre sans difficulté, au cours des vingt prochaines années, les buts que la communauté internationale s'est fixée : diminuer la pauvreté par deux, réduire des deux tiers la mortalité infantile et assurer une éducation primaire à tous les enfants du monde. Maintenant ces objectifs sont en danger* », soulignait James Wolfensohn à l'occasion de la publication d'un de ses rapports annuels (*Les Indicateurs du développement*).

RALENTISSEMENT DES ÉCHANGES

Les handicaps s'accumulent. Les pays en développement ne vont connaître qu'une croissance de 1,5 % cette année contre 4,7 % il y a deux ans, selon les chiffres de la Banque mondiale. Les conséquences d'un tel ralentissement sont dramatiques pour les populations, qui croissent désormais plus vite que les revenus disponibles (l'augmentation de la population dans les pays en développement est de 3 à 4 % par an). Or, pour avoir un impact significatif sur le niveau de la pauvreté, une économie doit croître environ deux ou trois fois plus que la population, selon une règle définie par les experts en développement de Washington.

Partout, le recul de la croissance se traduit par un accroissement de la pauvreté. L'impact est particulièrement fort dans les pays qui

connaissent d'énormes écarts entre le niveau de vie des riches et celui des pauvres, comme en Amérique latine. Au Brésil, le produit intérieur brut devrait reculer cette année de 3 % d'après les prévisions de la Banque centrale du Brésil :

« *Ce chiffre signifie trois ou quatre millions de pauvres en plus* », selon Javed Burki, vice-président de la Banque mondiale en charge de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le niveau de la pauvreté est ici mesuré selon le

Désaccord sur la réduction de la dette

Les pays donateurs d'aide sont apparus très divisés, mercredi 28 avril à Washington, sur les modalités d'un nouvel allègement de la dette des pays les plus pauvres. Alors que les pays riches du G 7 font assaut de propositions pour alléger plus amplement la dette des pays pauvres lourdement endettés, dans le prolongement de l'initiative lancée en 1996, des divergences se sont fait jour au Comité de développement, instance commune de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Les réserves les plus vives à un nouvel effort des créanciers sont venues de la Russie. Le FMI va sans doute vendre une petite partie de ses réserves d'or pour financer sa participation au plan de réduction de la dette des pays les plus pauvres. Longtemps combattue par l'Allemagne, cette idée a refait surface. Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a estimé, mardi, qu'il y avait « pratiquement un consensus » sur le principe entre les pays membres.

Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a estimé, mardi, qu'il y avait « pratiquement un consensus » sur le principe entre les pays membres.

critère appliqué aux pays en développement : il désigne les personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour.

Le ralentissement des échanges internationaux à la suite des crises asiatique et russe, ainsi que la baisse du prix des matières premières portent un autre coup sérieux à la plupart des pays dits « *émergents* ». A quoi vient s'ajouter le recul de l'aide au développement. « *Nous avons atteint le plus bas niveau en cinquante ans* », faisait remarquer James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, dans un discours

1%. « *Il manque 100 milliards de dollars (90 milliards d'euros) pour atteindre cet objectif* », fait remarquer James Wolfensohn.

Quant aux flux des capitaux privés, qui représentaient 300 milliards de dollars en 1997 (276 millions d'euros), ils sont tombés à 230 milliards en 1998 (211 millions d'euros). C'est l'une des préoccupations de la Banque mondiale, et l'une des raisons pour lesquelles les institutions financières internationales hésitent à imposer au secteur privé un cadre plus contraignant, permettant de leur faire supporter une plus grande

Comme pour forcer le destin, la Chine construit déjà son siège auprès de l'OMC

GENÈVE

de notre correspondant

Qui pourrait douter que la Chine entrera prochainement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ? En tout cas pas le gouvernement de Pékin. Il est tellement sûr de son fait qu'il a déjà entrepris de construire son futur siège auprès de l'OMC à Genève, avant même la conclusion des négociations sur son adhésion. Une manière peut-être de forcer le destin alors que la Chine frappe depuis treize ans à la porte du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et les services), puis de l'OMC qui lui a succédé, et qu'elle semble enfin se rapprocher du but.

Pendant que d'âpres négociations se poursuivent entre Pékin et ses principaux partenaires, à commencer par les Etats-Unis, un vaste chantier a été ouvert sur les rives du lac Léman, à la sortie de Genève en direction de Lausanne, à moins d'un kilomètre du bâtiment qui abrite l'OMC. Selon un expert immobilier, c'était l'un des derniers terrains disponibles dans cette zone résidentielle, parsemée de luxueuses propriétés ayant directement accès au lac. Flairant la bonne aubaine, les émissaires du gouvernement chinois se sont rapidement décidés à acheter un site aussi exceptionnel. « *Son emplacement correspond en tous*

points au lieu symbolique qu'ils recherchaient pour en faire une vitrine, à la fois par le prestige du cadre et la proximité de l'OMC », constate un proche de la transaction.

Avant de conclure l'affaire, les émissaires de Pékin avaient pris le soin d'assurer leurs arrières pour pouvoir réaliser leur projet dans les meilleurs délais. Soucieux de prévenir d'éventuels désagréments avec le voisinage et les milieux écologistes, ils ont pris langue avec les intéressés et leur ont fait part de leurs plans. Avec la bénédiction du gouvernement fédéral, ils ont ensuite pu compter sur la diligence des autorités de la ville et du canton de Genève, qui ont délivré les permis d'achat et de construction en un temps record alors que « *d'ordinaire, ces démarches s'avèrent particulièrement tortueuses* », observe un responsable du chantier.

SOUS BONNE PROTECTION

Commencés en février, les travaux d'excavation vont bon train dans une relative discrétion, à l'abri des hauts murs de la propriété antérieure... et sous bonne protection puisque la résidence, adjacente, de l'ambassadeur de Turquie a pris des allures de camp retranché depuis que les Kurdes ont multiplié les manifestations après l'arrestation du chef Parti des

travailleurs du Kurdistan, Abdullah "Ocalan.

Sur le mur extérieur, une plaque de bonnes proportions est déjà bien en place avec la mention « *Mission de la République populaire de Chine, Office de l'économie et du commerce* ». Un autre panneau plus discret signale que les travaux sont exécutés par l'entreprise Losag, filiale suisse du groupe Bouygues. Selon l'architecte chargé du projet, le bâtiment abritera des bureaux et des logements pour le personnel. D'un coût évalué entre 11 millions et 14 millions de dollars (10 à 13 millions d'euros), il devrait être terminé en juin 2000.

Pékin s'intéresserait également à une autre parcelle dans les parages pour y installer la résidence de son futur ambassadeur auprès de l'OMC. En tout cas, le démarrage des chantiers est un signe qui ne trompe pas : lassée de tant d'années de pourparlers, la Chine est bien décidée à forcer le seuil de l'OMC. Une entrée longtemps convoitée et présentée au maître d'œuvre comme n'étant « *plus qu'une simple formalité* ». En attendant, une délégation chinoise aura tout loisir d'inspecter l'avancement des travaux lors de son passage, fin mai ou début juin, à Genève pour tenter de finaliser les laborieuses discussions en cours...

Jean-Claude Buhrer

Une police civile de l'ONU est attendue après le 5 mai au Timor-Oriental

Les milices pro-indonésiennes sont accusées de se livrer à des massacres

UNE « ÉQUIPE AVANCÉE » de l'ONU se rendra « *très vite* » au Timor-Oriental après la signature des accords sur l'autonomie prévue pour le 5 mai au siège des Nations unies. La mission de l'ONU, selon des sources diplomatiques à New York, comprendra plusieurs centaines de personnes, pour la plupart des civils. Ces effectifs seront progressivement mis en place avant la consultation annoncée pour le 8 août et au cours de laquelle quelque 800 000 Timorais orientaux choisiront entre l'autonomie et l'indépendance.

L'annonce de ce scénario par le président indonésien B. J. Habibie a été accueillie calmement, mercredi 28 avril, à Dili, capitale de l'ancien territoire portugais, où séjournaient plusieurs personnalités étrangères. Mais la situation demeureait tendue ailleurs, et M^{re} Xi-

menes Belo, Prix Nobel de la paix, a estimé, dans une lettre publiée par l'agence catholique portugaise Ecclesiae, que « *les groupes intéressés au maintien du statu quo ont commencé à monter une stratégie diabolique, à distribuer de l'argent et des armes aux Timorais affamés de pouvoir et d'argent* ». L'évêque de Dili et les partisans de l'indépendance craignent que les miliciens pro-indonésiens, qui bénéficient au minimum de la bienveillance des autorités militaires, continuent de terroriser la population avant l'arrivée des policiers de l'ONU.

L'Australie, qui s'est engagée à financer la moitié du coût du contingent onusien (estimé à 180 millions de francs, 27,44 millions d'euros), souhaite que l'option de l'autonomie soit retenue, nous indique notre correspondant

dans le Pacifique-Sud, Florence de Changy. « *Nous pensons que ce serait mieux pour tout le monde si le Timor-Oriental choisissait de rester une partie autonome de l'Indonésie* », a déclaré le premier ministre australien, John Howard, à l'issue d'un entretien, mardi à Bali, avec le président indonésien. Les Etats-Unis, les Philippines, le Japon, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont également été invités à envoyer des observateurs sur place.

MENACES DE MORT

Entre-temps, l'ancien gouverneur du Timor-Oriental, Mario Carrascalao, conseiller du président indonésien, s'est réfugié au Portugal, en compagnie de sa famille, après avoir reçu des menaces de mort de la part des milices pro-indonésiennes. Ces dernières sont accusées d'avoir

massacré des dizaines de gens ces dernières semaines. David Ximenes, un membre du Conseil national de la résistance timoraise, a estimé, de son côté, qu'il fallait envoyer au Timor-Oriental non pas des « *conseillers de police* » mais une « *force de maintien de la paix* ».

Une telle possibilité a été toutefois écartée par le général Wiranto, commandant en chef des forces armées et ministre indonésien de la défense, qui a réitéré, mardi, que la « *police* » de l'ONU serait envoyée en mai dans le territoire pour y « *assister la police indonésienne* ». Les résultats du vote du 8 août seront présentés fin août, à l'Assemblée consultative du peuple (indonésienne), seule habilitée, aux yeux de Djakarta, à approuver une éventuelle indépendance du Timor-Oriental.

M. Jospin s'efforce de circonscrire les responsabilités encourues en Corse

Le premier ministre bénéficie de la bienveillance de M. Chirac

La journée de mercredi 28 avril a été occupée, pour Lionel Jospin, par l'affaire d'Ajaccio et ses suites. Le premier ministre s'en est expliqué devant Jacques

Chirac, qui l'a incité à « relativiser » cette crise et qui, selon son entourage, n'entend pas l'exploiter contre le gouvernement.

IL Y A LE KOSOVO, bien sûr, et les retraites, aussi. Mais ce mercredi 28 avril, Lionel Jospin doit se soucier avant tout de la Corse. Silencieux depuis le début de l'affaire, il sait que les députés attendent de pied ferme ses premières explications, tout à l'heure, vers 15 heures, à l'occasion de la séance des questions au gouvernement. A l'Hôtel Matignon, quelques collaborateurs travaillent sur le sujet ; il les retrouvera plus tard, au moment du déjeuner, pour peaufiner sa déclaration. Dans l'immediat, à 9 h 30 précises, le voici à l'Elysée pour son tête-à-tête d'avant conseil des ministres avec Jacques Chirac.

« Je vous donne tous les éléments dont je dispose », commence M. Jospin, qui détaille les progrès de l'enquête, les hypothèses susceptibles d'éclairer l'imbroglio. Puis, cette précision : « Le préfet Bonnet a assuré au ministre de l'intérieur qu'il n'était pas au courant des agissements des gendarmes. » Le président de la République témoigne de sa compréhension. « Relativisez cette affaire ! », conseille-t-il au premier ministre, ajoutant que l'essentiel est de maintenir intacte la volonté de restaurer l'Etat de droit. Les deux hommes conviennent que le ministre de l'intérieur fera le point de la situation lors du conseil.

Commencé à 10 heures, avec pour principal objet l'adoption d'un avenant technique à la concession du tunnel sous la Manche, ce conseil égère ses travaux dans un ennui relatif. Puis, une fois l'ordre du jour épuisé,

M. Chirac prend la parole : « Le ministre de l'intérieur souhaite faire une communication sur la Corse. » Prévenu par M. Jospin, Jean-Pierre Chevènement s'exécute. S'en tenant aux faits, les égrenant d'une voix monocorde, il assure notamment que « les paillotes existent en toute illégalité sur l'île », qu'il est normal qu'elles « soient détruites ».

Cet exposé terminé, M. Jospin intervient. Durant cinq minutes, il rode quelques-uns des arguments qu'il reprendra ensuite devant les députés. A la table du conseil des ministres, il ajoute une phrase inédite : « J'entends beaucoup de regrets, sur ce sujet, au sein des formations politiques, mais je souhaiterais que ce soient de vrais regrets et qu'ils n'aient pas ce caractère gourmand qu'ils ont parfois. » L'allusion, évidente, aux propos tenus le matin même par Nicolas Sarkozy, président du RPR par intérim, sur France-Inter – « La politique de M. Chevènement n'a eu aucun résultat si ce n'est le doublement des voix nationalistes » –, laisse le président de marbre. « Je souhaite que les faits soient éclaircis et les responsabilités établies », se contente de répondre M. Chirac.

NERVOSITÉ À MATIGNON

Sitôt revenu dans son bureau, M. Jospin reprend sous sa plume, avec quelques collaborateurs, ses arguments et compose trois ou quatre feuillets manuscrits qu'il lira, plus tard, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Une atmosphère pesante, grave, règne à l'hôtel Matignon en ces jours de crise. Lors des précédentes tempêtes politiques,

l'équipe de M. Jospin faisait face avec une distance qui témoignait d'une certaine forme de confiance. Depuis le début de la semaine et pour la première fois depuis bientôt deux ans, les interlocuteurs se font rares, agressifs parfois, et la nervosité qui sourd ainsi traduit le sentiment d'un fort danger.

Ce sentiment de malaise, le premier ministre ne peut le dissimuler tout à fait, l'après-midi, à l'Assemblée nationale. La tonalité assez dure de l'intervenant du groupe RPR, René André, député séguiniste, qui assure : « Vos explications, nous les recevrons sous bénéfice d'inventaire » – référence implicite au « droit d'inventaire » revendiqué par M. Jospin sur le mitterrandisme –, suscite des mimiques de contrariété sur le visage du premier ministre. Son analyse de la situation corse (lire ci-dessous), faite quelques instants auparavant en réponse à José Rossi (DL, Corse-du-Sud), n'a pas désarmé l'opposition. « On ne laissera pas passer l'incident », explique Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), dans les couloirs de l'Assemblée. Jospin a voulu nous faire croire qu'avant l'an I de son gouvernement, l'Etat de droit n'existait pas. Il a voulu nous faire la morale, et on voit où cela aboutit. »

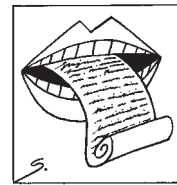
Vendredi, le premier ministre rendra visite aux réfugiés kosovars en Macédoine et en Albanie. Les 1^{er} et 2 mai, il sera en visite officielle au Caire. Quant à la Corse, il est très probable qu'elle restera présente à son esprit.

Jean-Michel Apathie

« Le GPS doit faire l'objet d'un réexamen »

VOICI l'essentiel des déclarations de Lionel Jospin, mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale, sur la Corse :

« (...) Ces faits, s'ils étaient avérés, constitueraient, à l'évidence, dans leur gravité, une atteinte à l'Etat de droit. Mais à condition d'ajouter (...) que dans le cours même de ces dysfonctionnements se trouve aussi confirmée l'existence de l'Etat de droit. Immédiatement, une enquête judiciaire a été diligentée. Des responsables sont entendus et mis en cause. Les services de l'Etat agissent bien en Corse sous le contrôle strict de la justice. » Ces événements sont bien une



VERBATIM

affaire de l'Etat, puisque certains de ses services sont mis en cause, mais ce n'est pas une affaire d'Etat, car aucun des responsables politiques de l'Etat (...) n'est, en quelque façon que ce soit, intervenu dans ces événements. (...)

» Outre l'enquête judiciaire, et à la lumière de celle-ci (...), des sanctions seront prises et elles se situeront au niveau, quel qu'il soit, où s'est exercée la responsabilité dans les erreurs commises. Deux enquêtes administratives sont lancées, l'une dirigée par un inspecteur général de l'administration placé auprès du ministre de l'intérieur, mais à caractère interministériel. Elle portera sur les services administratifs de l'Etat. L'autre, conduite par un inspecteur général des armées, concernera la gendarmerie et portera no-

tamment sur l'organisation et le contrôle du GPS. (...)

» A l'issue de l'enquête administrative, nous verrons s'il est souhaitable de maintenir la structure particulière du GPS. (...) La nécessité d'interpellations dans des conditions particulièrement difficiles, la nécessité d'assurer la protection des hauts responsables de l'Etat et des hautes personnalités a été une des justifications de [sa création]. Compte tenu de ce qui vient de se produire, cette structure particulière doit faire l'objet, et rapidement, d'un réexamen. (...) Au-delà des fautes ou des dysfonctionnements qui seront ou ne seront pas constatés et sur lesquels nous entendons faire toute la lumière, ce sont ces seuls moyens de l'Etat de droit que nous entendons utiliser. »

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 16 Septembre 1997. Par arrêt du 19/11/98, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi. **LEIBOVITCH Jacques**, né le 8 Décembre 1948 à PARIS 20^{ème} (75) de Léon LEIBOVITCH et de BLUMBERG Suzanne demeurant 7, Rue du Bourg l'Abbé 75003 PARIS, a été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de la TVA afférente aux années 1992 et 1993 en ayant volontairement omis de faire une déclaration dans les délais prescrits. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, LE FIGARO, LE MONDE. 2° L'affichage de cet arrêt, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (3^{ème}). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 8 Octobre 1997 et par arrêt du 19/11/98, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi. **VIDAL Alain**, né le 27 Mars 1947 à ORAN (Algérie) de Simon VIDAL et de LEVY Arlette, de nationalité française, demeurant 59, rue de Bretagne (75003) PARIS. A été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et à 50.000 francs d'amende. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes, faits commis de 1992 à 1993 à PARIS. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, et dans les quotidiens : LE MONDE et LE FIGARO - 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où le condamné a son domicile. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 18 Décembre 1996. Pourvoi : rejet du 8-10-98. **SMADJA Alain Georges**, né le 27 Mars 1948 à NICE (06), fils de Edmond SMADJA et de CHICHE Yvonne, demeurant, 9 bis, Bld Richard Wallace 92200 NEUILLY-SUR-SEINE a été condamné à la peine de DIX HUIT MOIS d'emprisonnement avec sursis, pour : Soustraction frauduleuse de la SA C.I.F.P.B à l'établissement et au paiement total de la TVA afférente aux mois de décembre 1990, février, avril, mai, juillet et août 1991, par omission de déclaration dans le délai légal, Soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement total de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année 1990, par omission de déclaration dans le délai légal. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune du domicile du contribuable. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

Alain Juppé s'irrite de voir Charles Pasqua toujours au RPR

L'ancien premier ministre estime que l'ex-ministre de l'intérieur n'appartient plus au camp de Jacques Chirac, tandis que Nicolas Sarkozy entend préserver le dialogue futur

QUE FAIRE de Charles Pasqua ? Mécontent de voir l'ancien conseiller politique du RPR s'opposer de plus en plus ouvertement à la politique du président de la République, Alain Juppé a relancé la question, mercredi 28 avril, lors de la réunion du bureau politique du mouvement gaulliste. La veille au soir, en évoquant ces divergences devant des étudiants de l'Essec (*Le Monde* du 29 avril), l'ancien premier ministre avait déjà souhaité en « tirer les conséquences ».

Le 13 février, devant le conseil national du mouvement, Philippe Séguin avait proposé que l'exclusion éventuelle de M. Pasqua ne soit examinée qu'au lendemain des élections européennes, de manière à ne pas faire à ce dernier un « cadeau » en pleine campagne. Nicolas Sarkozy, soutenu par Edouard Balladur, a plaidé pour que cette ligne de conduite soit respectée. La discussion du bu-

reau politique est née, en fait, de la question des additions à faire ou à ne pas faire au soir du 13 juin. La veille, sur LCI, Bernard Pons avait réaffirmé qu'au lendemain du scrutin les trois têtes de listes de droite – François Bayrou, M. Pasqua et M. Sarkozy – se retrouveraient dans l'opposition à la gauche. Cette analyse, entre autres, avait motivé le retrait de M. Séguin. Elle a été contestée par M. Juppé, pour lequel le sénateur européen est régi par la proportionnelle à un tour et qu'il n'y a donc pas lieu de préparer les conditions d'un rassemblement pour le second tour en procédant à ce qu'un autre participant à la réunion qualifie d'« addition intempestive ». M. Sarkozy a encore dit qu'il souhaite se démarquer de

ses concurrents, mais préserver les chances de renouer le dialogue au lendemain de l'élection.

Il a pris acte, enfin, avec satisfaction, d'un sondage du CSA, les 23 et 24 avril, auprès de 1 009 personnes, pour *L'Evénement*, France 3, France-Inter, France-Info et *Le Parisien*, selon lequel il aurait gagné 2,5 points en une semaine, pour se situer à 19,5 % des intentions de vote. La liste de François Hollande (PS) recueille 24 % des intentions de vote, celle de M. Bayrou 9,5 % et celle de M. Pasqua 8 %. Pour l'avenir, l'écart entre la liste Sarkozy-Madelin et ses concurrentes de droite est jugé au moins aussi important, par le RPR, que le niveau atteint par cette liste. Une répartition des voix de droite en trois tiers à peu près égaux compliquerait en effet les discussions ultérieures dans l'opposition.

Jean-Louis Saux

En kiosque, soutiens chics pour Daniel Cohn-Bendit

IL NE S'AGIT PAS de « réseaux », jurent-ils. Pas non plus du comité de soutien officiel de la liste des Verts : celui-là n'est pas encore « bouclé ». Il ne s'agit que « de ses copains, de ses amis, de leurs amis, des enfants d'amis d'amis », écrit l'éditrice Betty Mialet, une fidèle d'entre les fidèles de Daniel Cohn-Bendit. Juste quelque... cent quarante-huit personnes, qui ont accepté, pour un *Numéro unique*, revue chic et sobre de 168 pages, vendue en kiosque 25 francs (3,8 euros), le 5 mai, de parler de l'Europe. Ou de... « Dany ».

Pour ces mélanges européens, philosophes, écrivains, dessinateurs, chanteurs, acteurs ou photographes ont livré des contributions inédites – à quelques exceptions près : une chronique d'Arnaud Viviani dans *Les Inrockuptibles*, ou « La France moise » de Philippe Sollers (*Le Monde* du 28 janvier), illustrée par Martin Veyron. Les « amis » se déposent au fil des pages : de la « famille » – le journaliste Jean-Marcel Bouguereau, le directeur de campagne officieux, Jean-Marc Salmon – à ce « comité culture informel », comme dit le concepteur du numéro, Hans Reyckman, qui s'est mis en place plus récemment (*Le Monde* du 16 novembre 1998).

Joël Roman, rédacteur en chef de la revue *Esprit*, Alain Touraine, Stéphane Hessel ou l'écrivain Dan Franck, indéfectibles soutiens des sans-papiers, trouvent ainsi visiblement le « rose » « trop mièvre ou trop con », « nationalo-réac ou sans courage ». Certains y vont simplement d'un compliment. Jane Birkin l'aime « culotté ». Anouk Grinberg a « l'impression qu'avec cet homme, la vie serait plus érotique ». Michel Piccoli se réjouit qu'on puisse « enfin voter pour un Allemand sans être pétainiste ».

Marc Jolivet tente le coup : « J'affirme que le Général aurait voté pour toi aux élections européennes. »

D'autres se souviennent qu'ils auraient pu mourir à trente ans, tel Romain Goupil, dont *A mort la mort*, avec « Dany » au générique, ouvrira la Quinzaine des réalisateurs au festival de Cannes. Pour cette génération « 68 », le « pot-au-feu » européen, dont Patrick Rambaud donne la recette, reste la dernière aventure du siècle. « Sur la palette de nos jeunesse, seuls [le rouge et le noir] avaient la vertu des rêves », note Dan Franck. Une relève est à prendre. Plus jeune, Dominique Voynet, que « les anciens combattants nostalgiques agacent un peu », en convient : « Européen, à coup sûr. »

Les signatures d'Adam Michnik, de Vaclav Havel, de Tahar Ben Jelloun témoignent des engagements de « Dany », plus tard, pour l'Est ou l'Algérie. On lit aussi la marque des accidents de la campagne électorale du député européen. « Bonne chance ! », dit Philippe Djian, en le félicitant d'avoir hébergé l'ancien terroriste Hans-Joachim Klein. « La Hague unique objet de mon ressentiment », écrit André Glucksmann. En s'engageant avec le philosophe pour une guerre sur le sol du Kosovo, l'écologiste allemand s'est trouvé ses derniers amis. « Pour être franc, Dany ou pas Dany, je ne me voyais pas marcher avec les Verts », note Olivier Rolin. « Mais il faut aller à l'essentiel, poursuit l'écrivain. A gauche, à part Daniel Cohn-Bendit, compagne nettement, non sans courage politique, l'hyprocrisie pacifiste ? Alors, c'est entendu, je traîne un peu les pieds, mais je le suis. »

Ariane Chemin

Jean-Marie Le Pen enrôle Charles de Gaulle sur sa liste

CHARLES DE GAULLE, petit-fils du général de Gaulle, occupera la deuxième place sur la liste du président du Front national pour l'unité française (FNUF), Jean-Marie Le Pen, aux élections européennes. M. Le Pen ne pouvait pas ne pas célébrer cette alliance, que Carl Lang, délégué général du FNUF, qualifie de « temps fort de la campagne ». Aussi la presse a-t-elle été conviée, dans les bureaux parisiens du Parlement européen, mercredi 28 avril, pour fixer le moment où l'ex-défenseur de l'Algérie française, ami de Jean-Jacques Susini, responsable de la branche « action politique et propagande » de l'OAS, et le petit-fils de celui qui donna l'indépendance à l'Algérie ont scellé leur accord.

« Dans ces temps de périls graves et éminents, à l'heure où les divergences et les querelles doivent s'effacer, j'ai appelé les patriotes à s'unir », a expliqué M. Le Pen. « Hier, c'était un ennemi en armes qui occupait le sol de la patrie. Aujourd'hui, la France est livrée à une entreprise de dissolution douce-reuse et enjôleuse », a ajouté en écho M. de Gaulle, député européen élu sur la liste de Philippe de Villiers en 1994, affirmant que le Front national représente aujourd'hui la « résistance », « défend les idées et les concepts du général de Gaulle, c'est-à-dire l'indépendance de la France ».

Invité à expliquer son choix, M. de Gaulle a déclaré qu'« en 1994 [il avait] espéré que Philippe de Villiers créerait un parti de rassemblement national ». « Il était évident, a-t-il dit, en 1995, qu'il avait échoué et

communiqué, de sa « consternation » et il a « condamné sans réserve [le] bien triste choix » de son frère Charles, « contraire à toutes les valeurs qui ont été léguées (...) par l'homme du 18 juin 1940 et le fondateur de la V^e République ».

« On a l'impression que le nom de Le Pen n'est plus suffisant », a observé, de son côté, Bruno Mégret, président du FN-MN, mercredi sur Europe 1.

Jean de Gaulle, député (RPR) de Paris, a fait part, mercredi, dans un

Christian Chombeau

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

94 Vte s/sais. Pal. Just. CRETEIL, Jeudi 20 Mai 1999 à 9h30
MAISON D'HABITATION à BOISSY-ST-LEGER
41, Rue de la Procession
De 7 PIECES PRINCIPALES, CAVE et GARAGE
MISE A PRIX : 420.000 F
S'adr. à Me Bernard MALANGEAU, Avocat à l'HAY-LES-ROSES (94)
1 bis, Rue de la Bergère - Tél : 01.43.26.82.98 de 9h à 12h
SCP BOITTELLE COUSSAU, Avocat à PARIS 6^{ème},
128, Boulevard Saint-Germain et Minitel 3617 VAE
Sur les lieux pour visiter le mardi 4 mai 1999 de 11h à 12h

94 Vte au Palais de Justice de CRETEIL, Jeudi 20 Mai 1999 à 9h30
UNE PROPRIETE à SAINT-MAUR-DES-FOSSES
29, Avenue des Atlantides
MISE A PRIX : 600.000 F
S'adr. à Me Théophile MAGLO, Avocat, demeurant 4, Allée de la Toison d'Or
94000 CRETEIL - Tél : 01.49.80.01.85 exclu. de 9h30 à 12h
SCP GRANRUT-VATIER-BAUDELLOT & Associés (Maître D. PAQUET),
Avocats, demeurant 12, Rue d'Astorg 75008 PARIS - Tél : 01.53.43.15.47
Sur les lieux pour visiter le mercredi 12 Mai 1999 de 9h30 à 10h30

Lionel Jospin exclut des mesures d'urgence pour les retraites

Le commissaire au Plan a remis officiellement, jeudi 29 avril, le rapport sur l'avenir du système des retraites que lui avait demandé Matignon. Le premier ministre annonce une nouvelle phase de concertation, conduite par Martine Aubry, sans se prononcer sur les réformes qu'il envisage

Après huit mois de travaux, le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, a remis son rapport sur l'avenir des retraites, jeudi 29 avril, à Lionel Jospin. Dans un communiqué, le premier ministre a aussitôt annoncé

l'ouverture d'une nouvelle phase de concertation avec les partenaires sociaux. Prévue jusqu'à la fin de l'année, elle sera dirigée par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, avec le concours

d'autres ministres concernés, dont Dominique Strauss-Kahn, Emile Zuccarelli et Jean-Claude Gaysot. Ce n'est qu'après cette seconde étape que le gouvernement prendra des décisions. Matignon a défini

des objectifs très larges pour accompagner ces réunions : il s'agit de consolider les régimes de retraite par répartition, de reconstruire une société de plein emploi et de réformer de manière progressive. Dans

une interview au *Parisien*, jeudi, M. Jospin a expliqué sa méthode mais n'a rien dévoilé des intentions de son gouvernement. « *Il est impossible de ne rien faire* », dit-il, mais « *nous avons le temps* ».

POUR un sujet aussi délicat que les retraites, une double ration de concertation s'impose. Phase un : les partenaires sociaux doivent être consultés sur le diagnostic de l'avenir des systèmes de retraite. Phase deux : ils doivent l'être sur la méthode et d'éventuelles pistes de réforme. La première étape s'est achevée, jeudi 29 avril au matin, avec la remise du rapport Charpin à Lionel Jospin. Aussitôt après, le premier ministre a publié un communiqué pour lancer la seconde étape, qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année.

La prudence commande. M. Jospin n'a donné aucune indication sur les choix envisagés par son gouvernement. « *Il n'y a qu'une seule chose impossible : ne rien faire* », a-t-il déclaré, jeudi, dans un entretien au *Parisien* (lire ci-contre). Mais c'est pour ajouter aussitôt : « *Nous avons le temps*. » Pas un mot sur une éventuelle harmonisation des régimes, où les écarts, de l'avis même des partenaires sociaux, se sont creusés. « *Les Français ne veulent ni d'une opposition entre les différents régimes ni d'une uniformisation forcée*. Je partage ce

sentiment », se borne à indiquer le premier ministre. Dans cette diversité, il n'y a pas « *les bons systèmes d'un côté et les mauvais de l'autre* ». Seule certitude : la nouvelle phase de concertation sera menée par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, « *avec le concours* » des autres ministres concernés, Dominique Strauss-Kahn (économie), Emile Zuccarelli (fonction publique) et Jean-Claude Gaysot (transports).

Après huit mois de réunions, le « *travail remarquable* » du commissaire au Plan, Jean-Michel

Charpin, a abouti à de sombres prévisions : tous les régimes seront, à l'horizon 2040, lourdement déficitaires, en raison du « *choc démographique* » lié à l'allongement de la durée de vie et aux départs en retraite massifs des générations du baby-boom. Bien que M. Charpin ait pris soin d'écrire qu'il serait « *abusif* » de qualifier son diagnostic de « *partagé* », M. Jospin affirme le contraire dans le *Parisien*... Mardi 27 avril, lors d'un meeting à Lyon, Robert Hue a pourtant confirmé son appréciation du Plan : « *M. Charpin est allé bien au-*

delà de ce qui lui était demandé (...). Qu'il faille envisager l'avenir et s'y préparer, nous y travaillons. Autre chose est de vouloir préparer l'opinion publique à de nouveaux reculs sociaux à partir de scénarios-catastrophes, de prévisions aléatoires », a déclaré le secrétaire national du PCF.

TROIS PRINCIPES

Le chef du gouvernement se garde bien, toutefois, de se prononcer sur l'allongement de la durée de cotisation à 42,5 ans proposée par le plan. Il a, en revanche, qualifié de « *peu réalistes* » les solutions avancées d'un côté par le Medef, de l'autre par la Fondation Copernic, qui regroupe des militants de la gauche radicale. Les premiers avaient proposé d'augmenter la durée de cotisation, pour tous, à 45 ans (180 trimestres) ; les seconds privilégiaient la piste d'une hausse du montant des cotisations si nécessaire. Entre ces deux bornes, tout est ouvert, rien n'est arbitré.

M. Jospin s'en est tenu à la méthode, et rien que la méthode. Dans son communiqué, Matignon définit trois principes. Règle numéro un : consolider les régimes par répartition, « *au cœur du contrat social français* ». Autrement dit, rassurer : « *Chaque régime devra s'inscrire dans cette démarche, en tenant compte de ses propres spécificités*. »

Règle numéro deux : « *reconstruire une société du plein emploi* ». Les sondages montrent que les Français ne croient pas à la possibilité de réformer les retraites sans agir sur l'emploi. C'est possible, dit Matignon : il suffit d'y mettre la même détermination que

celle qui a abouti à vaincre l'inflation dans les années 80. Un discours séduisant pour les organisations syndicales : la baisse du chômage, sans résoudre le problème au fond, permettrait d'ouvrir « *de nouvelles voies de financement* » et d'alimenter le fonds de réserve. Créé à l'automne 1998, il ne contient pour l'instant pas grand-chose.

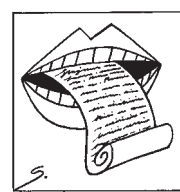
Règle numéro trois : « *réformer de manière progressive* ». Matignon est persuadé que la société française n'est pas mûre pour affronter une réforme des retraites. L'étude de cas pratiques a renforcé ce sentiment. Dans deux pays, le passage en force a abouti à des échecs cuisants, en France avec Alain Juppé et en Italie avec Silvio Berlusconi. Tous ceux qui ont mis en œuvre des réformes ont procédé à une longue période de débats, fait-on remarquer à Matignon. Le modèle préféré : le Canada. Le gouvernement va donc proposer aux partenaires sociaux la mise en place d'un « *comité de pilotage* » qui les associera.

L'important est de se démarquer du spectre de 1995. « *Il ne vous a sans doute pas échappé que mon gouvernement, depuis presque deux années, travaille selon une méthode très différente de celle de mon prédécesseur. Sur tous les grands dossiers, j'ai consulté, écouté, dialogué, j'ai confié à des experts reconnus des missions d'information, j'ai demandé aux ministres d'organiser des consultations* », insiste M. Jospin dans son entretien au *Parisien*. Le premier ministre enfonce le clou : « *Cette méthode est jusqu'ici plutôt efficace...* »

Isabelle Mandraud

« Nous avons le temps »

Voici les principaux extraits de l'entretien avec Lionel Jospin que *Le Parisien* publie, jeudi 29 avril. Après avoir annoncé qu'il charge Martine Aubry de conduire une nouvelle concertation, le premier ministre évoque la proposition du commissaire au Plan



VERBATIM

plutôt que telle autre, ou d'exclure telle idée plutôt que telle autre. Mais si les moyens restent encore à définir, la finalité de la réforme des retraites sont claires : consolider le système de répartition, préserver la solidarité entre les générations et renforcer ainsi la cohésion sociale de la nation. Les retraites par répartition sont au cœur du contrat social français et le gouvernement fera tout pour garantir leur avenir.

Interrogé sur le point de savoir s'il faut traiter tous les salariés, dans le public comme dans le privé, sur un pied d'égalité, M. Jospin ajoute : « *Les Français ne veulent ni d'une opposition entre les différents régimes ni d'une uniformisation forcée*. Je partage ce senti-

ment. » Il exclut, par ailleurs, des mesures d'urgence : « *La précipitation, explique-t-il, serait une erreur : les problèmes financiers ne se posent (...)* qu'à partir de 2005. Nous avons le temps. »

En réponse à une question sur la possible création de fonds de pension « *à la française* », le premier ministre affirme : « *Il n'y a qu'une seule chose qui soit impossible : ne rien faire. A partir de là, toutes les options peuvent être discutées, y compris une forme d'épargne collective consacrée au financement des retraites. Mais à deux conditions : d'abord, que l'avenir des régimes de retraite soit au préalable garanti. C'est notre priorité. Ensuite, que syndicats et organisations professionnelles soient associés à la direction de ces fonds (...). Ces fonds d'épargne ne sauraient être qu'un complément du système de répartition.* »

Jeudi, en fin de matinée, l'Hôtel Matignon devait, par ailleurs, publier un communiqué pour souligner « *les trois principes* [qui] guideront les choix du gouvernement : *consolider les régimes de retraite (...), reconstruire une société de plein emploi (...), réformer de manière progressive* ». Le communiqué précise : « *Le gouvernement est déterminé à engager des réformes qui éclaircissent durablement l'avenir. Il faut prendre le temps du dialogue et de la concertation pour préparer les évolutions nécessaires. Le gouvernement le fera en recherchant l'adhésion des Français.* »

URGENCE KOSOVO

85 Médecins Sans Frontières portent secours aux réfugiés.

Pour chaque malade, nous faisons un geste médical.

Pour chaque réfugié, faites un geste de solidarité.



Depuis le début du mois d'avril, les Médecins Sans Frontières sont présents en Albanie, en Macédoine et au Montenegro. En urgence, nos équipes ont distribué des tentes, des couvertures, et mis en place des structures médicales afin de venir en aide aux réfugiés. Les actions de Médecins Sans Frontières dans la région ne sont possibles que grâce à votre soutien financier.

Merci d'adresser vos dons à :

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES BP 2002 75011 PARIS

COMMENTAIRE

NE RIEN FAIRE ?

Quand, en octobre 1998, Lionel Jospin confia une mission sur les retraites au Plan, la droite y vit une manœuvre : alors que, depuis tant d'années, les experts savent que la France va connaître un choc démographique à partir de 2005, pourquoi fallait-il un énième rapport pour en établir le constat ? Pourquoi engager une nouvelle réflexion pour cerner des pistes de réforme déjà mille fois examinées ? N'était-ce pas une manière de reporter à plus tard des arbitrages forcément impopulaires ?

La critique, pourtant, n'avait pas porté, car le gouvernement

disposait d'un argument-massue : en tentant de réformer à la hussarde les régimes spéciaux, sans la moindre concertation, Alain Juppé n'avait-il pas usé d'une méthode totalement contre-productive ? Déclenchant la colère de la rue, fin 1995, il avait dû reculer et, en fin de compte, ne rien faire du tout. M. Jospin avait donc souligné qu'il saurait, lui, agir avec doigté. Sans faire violence aux partenaires sociaux. En les amenant, lentement, progressivement, vers un « *diagnostic partagé* ».

Or, après cette longue phase de concertation menée sous l'égide du Plan, que décide le gouvernement ? Rien. Ou presque rien : tout juste une nouvelle phase de... concertation, conduite cette

fois par Martine Aubry. Pour tenter de dégager quel consensus ? Autour de quelles mesures ? Mystère. Faut-il, par exemple, comme le propose le Plan, allonger à quarante-deux années et demie la durée d'activité ouvrant droit à une retraite à taux plein ? Le premier ministre n'esquisse pas, même à grands traits, les solutions qui ont sa préférence. Il parle comme si le Plan ne disait ni ne suggérerait rien, comme si l'on en était encore au tout début du travail de réflexion. « *Il n'y a qu'une seule chose qui soit impossible : ne rien faire* », dit M. Jospin. Personne de sérieux n'en doute. Mais le premier ministre en est-il convaincu lui-même ?

Laurent Mauduit

Le patient travail de déminage du commissaire au Plan

RIEN n'a été laissé au hasard. D'octobre 1998 à mars 1999, la mission du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, a fait l'objet de tous les soins. D'abord, pour maintenir dans la course les quelques cinquante participants, partenaires sociaux, délégués ministériels et représentants des différentes caisses de retraite, entraînés comme des marathoniens. Il fallait éviter à tout prix l'abandon prématuré d'un ou de plusieurs coureurs. Sinon, l'opération de communication « *diagnostic concerté* » se serait effondrée.

Au grand soulagement de M. Charpin, tout le monde a tenu le coup, malgré quelques tensions passagères – sur les hypothèses de chômage notamment. De claquement de porte, il n'y eut point, même si, au final, le diagnostic n'a pas été « *aussi partagé que possible* ». « *L'évolution de la CGT a été, de ce point de vue, un véritable atout* », reconnaît-on dans l'entourage de Lionel Jospin.

Parmi les partenaires sociaux, seule, FO a délibérément choisi de ne pas se faire représenter au Plan par des secrétaires confédéraux mais par des « *scribes* », afin de « *conserver un rôle strictement technique à la mission* ». « *Sinon, cela aurait pu donner le sentiment que nous apportions notre caution au rapport* », explique la centrale de Marc Blondel, qui est apparue,

au fil du temps, de plus en plus isolée.

Le contenu, ensuite. Semaine après semaine, le déroulé des réunions a été gradué. Les quatre premières séances ont servi à passer en revue les revenus des retraités, la présentation des différents régimes, les problèmes liés à l'emploi et à opérer des comparaisons internationales. Ce n'est qu'à partir du 3 décembre, deux mois après le début de la mission, que les participants ont commencé à étudier le fameux « *choc démographique* » et à entrer dans les projections financières des différents régimes...

DE LA PÉDAGOGIE AVANT TOUT

Petit à petit, les documents se sont accumulés. Par prudence, l'ordre du jour des trois dernières réunions avait été laissé en blanc. Une programmation volontairement floue, qui dépendait de la façon dont les débats avançaient... Si les discussions s'étaient mal passées, M. Charpin ne se serait pas aventuré à étudier la piste d'un allongement de la durée de cotisations jusqu'à 42,5 ans ; il aurait passé plus de temps sur les constats, avant de tâter le terrain. Mais, là encore, l'obstacle a été franchi et le fil d'Ariane de la méthode maintenu : faire de la pédagogie, et encore de la pédagogie. La presse, qui a disposé des mêmes documents que les partici-

pants, faisait partie du dispositif. Plutôt que d'avoir à faire face à des fuites, autant les gérer.

Un mois avant la fin de la mission, les experts ont cessé de travailler sur les projections ; les rapporteurs chargés de mettre en forme les 170 pages du document final ont pris le relais. Encore une fois, rien n'a été laissé au hasard. A lui seul, l'intitulé du premier chapitre est un message : « *Nos systèmes de retraite par répartition ont réussi à assurer en moyenne la parité de niveau de vie entre actifs et retraités* ». Le ton est gai, le sous-entendu évident : nous ne sommes pas la droite, nous ne ferons pas table rase du passé. Le dossier de presse sur les retraites, préparé par Matignon, mercredi 28 avril, est identique : la première fiche technique commence par : « *Notre système de retraite prouve son efficacité* ». Les solutions avancées par M. Charpin, dont l'allongement de la durée de cotisation, figurent brièvement en annexe.

Le rapport à peine bouclé, avant même qu'il ne soit remis au premier ministre, le Parti socialiste s'était, il est vrai, empressé de prendre ses distances en déclarant que le commissaire au Plan « *n'est pas un expert du PS* ». Une façon de préparer le terrain pour une deuxième phase de... concertation.

I. M.

HORIZONS

PORTRAIT

Les métamorphoses de Joschka Fischer

MUNICH, Auschwitz, Srebrenica : trois noms qui hantent les pensées de Joschka Fischer ; trois taches de l'Histoire qui fondent la philosophie politique du ministre des affaires étrangères allemand et le persuadent du bien-fondé des attaques de l'OTAN contre Slobodan Milosevic. Six mois après son arrivée au gouvernement, le chef de file des Verts est déjà entré dans l'histoire : il est le ministre des affaires étrangères qui aura envoyé des soldats allemands au combat pour la première fois depuis 1945. Comme s'il appartenait à ce soixante-huitième (il est né en 1948), fils de réfugiés allemands de Hongrie, de clore avant la fin du siècle, dix ans après la chute du mur, l'« exception allemande ». Ou du moins de faire regarder à l'Allemagne son passé en face, pour pouvoir assumer, sans cette honte demi-séculaire, les responsabilités qui sont les siennes : celles du pays le plus puissant d'Europe, qui retrouve cette année sa capitale à Berlin.

Si le chancelier Schröder veut tirer un trait sur le passé, c'est le contraire chez Joschka Fischer. « Il incarne cette génération qui a demandé à ses parents où ils étaient entre 1933 et 1945 », explique Rezzo Schlauch, patron des Verts au Bundestag, précisant que « le ressort de son engagement est plus fondé sur " Plus jamais Auschwitz " que sur " Plus jamais la guerre " ».

« Je n'ai jamais été un pacifiste », affirme au Monde Joschka Fischer : « Je viens de la gauche révolutionnaire. La violence n'est pas quelque chose que j'ai rejeté fondamentalement. La guerre du Vietnam était pour moi une guerre coloniale et j'étais du côté de ceux qui combattent cette oppression coloniale. J'aurais souhaité que la République gagne, pendant la guerre civile d'Espagne, pas avec des tracts, mais les armes à la main ! » Trente ans après, Joschka Fischer s'interroge longuement pour savoir de quel côté se trouve la morale lors de l'éclatement de la Yougoslavie : « Je n'ai pas été interventionniste... jusqu'à Srebrenica. » Avant le massacre de l'été 1995, il est opposé à toute intervention allemande en Bosnie - Histoire oblige : « Envoyer des soldats allemands là où la soldatesque de Hitler s'est déchaînée, pendant la deuxième guerre mondiale, n'apaiserait pas le conflit, mais l'attiserait », déclare-t-il en décembre 1994, en souvenir des exactions nazies en Serbie. Le massacre de Srebrenica le fait basculer. Daniel Cohn-Bendit, son ami, qui tentait, depuis le début du conflit, de le convaincre, raconte son traumatisme : « Avec la position qu'il avait défendue, il s'est senti personnellement responsable de la défaite morale de Srebrenica. » Jusque-là, Joschka Fischer avait peur du nazisme chez les Allemands. Désormais, il craint toujours son retour... mais chez les autres : le combattre devient une obligation morale et trace le devoir de la nouvelle Allemagne.

De fait, lorsque l'OTAN commence à bombarder la Yougoslavie, en mars, Joschka Fischer a peu d'états d'âme. En dépit des doutes qui l'habitent, il est convaincu que, « pour la première fois en ce siècle, l'Allemagne se trouve du bon côté ». La crainte est plus de céder par lâcheté face à Milosevic, comme jadis les démocrates à Munich : « Depuis dix ans, on a cédé et cédé de nouveau. Cela n'a pas conduit à la paix, mais, à chaque fois, à un nouveau bain de sang, à encore plus de charniers. La comparaison avec Munich vient peut-être de là : viendraient ensuite le Monténégro, la Voïvodine et, probablement, la Macédoine. »

Le ministre donne à l'Allemagne sa nouvelle diplomatie. Paradoxalement, son passé d'extrême gauche lui permet d'être décomplexé : celui qui s'est révolté contre la génération qui avait soutenu Hitler ne peut être soupçonné d'incarner l'Allemagne hégémonique. Il lance la Bundeswehr dans sa première mission militaire, mais



KONRAD R. MULLER/CONTACT PRESS IMAGES

multiplie en même temps les initiatives de paix, met les Nations unies en première place et invoque le rôle des Russes dans le concert international.

Cette attitude ne vise pas seulement à composer avec les militants Verts, imprégnés des thèses pacifistes de la guerre froide, et à repousser le sujet tabou de l'envoi de troupes au sol. Selon Joschka Fischer, seule une résolution des Nations unies, associée aux bombardements, peut forcer Milosevic à céder et éviter l'escalade militaire. Pour la première fois, l'Allemagne n'est pas là en force d'appoint. Elle renait entièrement, avec ses troupes et ses ambassades.

LE ministère des affaires étrangères, l'*Auswärtiges Amt*, est redevenu un centre de pouvoir : Gerhard Schröder, novice en la matière, n'a pas centralisé la politique étrangère à la chancellerie comme l'avait fait Helmut Kohl. Les diplomates sont séduits par le charisme du nouveau ministre, qui a eu l'intelligence de ne pas couper de têtes lors de son arrivée, contrairement à Oskar Lafontaine au ministère des finances. Aujourd'hui, on ne le compare pas à Klaus Kinkel, mais à Hans-Dietrich Genscher, inamovible ministre des affaires étrangères de 1974 à 1992.

Joschka Fischer est devenu l'homme politique le plus populaire d'Allemagne, toujours en verve, un jour charmant, le lendemain irascible. Son quatrième mariage - avec une étudiante-journaliste de vingt-neuf ans - défraie la chronique. Ses proches sont mi-amusés, mi-agacés : « A chaque fois qu'il tombe amoureux, il éprouve le besoin de se marier ; c'est de la coquetterie ; c'est son côté catho... », entend-on. Le gauchiste Fischer a des tendances conservatrices : il est toujours membre de l'Eglise et en paye l'impôt. Dans un parti qui impose la parité hommes-femmes, il traîne une réputation de « macho », choisissant ses femmes fort jeunes et entretenant des relations difficiles avec les deux coprésidentes du parti. L'Allemagne a appris ses déboires amoureux lorsque sa troisième femme l'a quitté, en 1996, parce qu'il ne voulait pas lui faire d'enfant. Le Fischer obèse, amateur de vins fins et de bonne chère, se met alors à boire de l'eau minérale,

Le ministre des affaires étrangères du gouvernement Schröder est devenu l'homme politique le plus populaire d'Allemagne. Transfuge de la gauche révolutionnaire, ce Vert converti au réalisme est d'ores et déjà entré dans l'histoire en devenant le premier chef de la diplomatie allemande à envoyer, depuis 1945, des soldats au combat

manger de la salade, et courir, couvrir, jusqu'à perdre plus de 30 kilos et faire son premier marathon il y a un an. Le cardinal romain s'est transformé en ascète. Car Joschka Fischer est l'homme de tous les excès et de toutes les transformations.

Le jeune Fischer, qui a claqué la porte du lycée à seize ans et est monté en Ecosse, à Gretna Green, pour pouvoir se marier contre l'avis parental, trouve son métier au lendemain d'une manifestation à Berlin contre le chah d'Iran, le 2 juin 1967, au cours de laquelle un étudiant est tué par la police : il sera révolutionnaire professionnel. Il voit dans cette mort les excès d'une police autoritaire héritière du III^e Reich. Ce fils de boucher cherche la bagarre, ce qui lui vaut de faire six jours de prison à la suite d'une manifestation contre la guerre au Vietnam.

Le jeune Joschka part alors pour Francfort, centre de l'agitation étudiante, où il s'installe dans des appartements communautaires. Il tente, sans succès, de propager la révolution chez les ouvriers de l'usine Opel de Russelsheim, en 1971, et est mis à la porte promptement. Vivant de petits boulots, il traduit des romans pornos, travaille à la librairie Karl-Marx, devient chauffeur de taxi. A l'université, il suit les cours de Habermas, d'Adorno et, la nuit, il lit Hegel, Marx et Mao. « Il a tout appris lui-même ; il a donc le sentiment qu'il peut tout comprendre lui-même », explique Daniel Cohn-Bendit. L'autodidacte met ainsi très longtemps à prendre ses virages. C'est Daniel Cohn-Bendit qui lui montre le chemin lorsqu'il s'agit de renoncer à la violence, d'entrer chez les Verts ou de prôner une intervention en Yougoslavie.

Le passé allemand, qui a fait de Joschka Fischer un révolutionnaire, le fait renoncer à la violence. Le déclin vient en juillet 1976, lors de la prise en otage des passagers d'un Airbus d'Air France à Entebbe, en Ouganda. Le commando pro-palestinien sépare les passagers israéliens des autres. Lors de l'assaut, deux terroristes allemands sont tués. Joschka Fischer est lapidaire : « Quand des Allemands se mettent de nouveau à trier les juifs des non-juifs, ils ne méritent rien d'autre. » A l'automne 1977, la Fraction armée rouge (RAF) assassine le « patron des patrons » alle-

décident d'appliquer à la finance le concept écologique du droit des générations futures à vivre dans un environnement non pollué... par les dettes.

La réunification de l'Allemagne prend les Verts au dépourvu. « Pendant longtemps, nous étions convaincus que la division allemande était le prix à payer pour Auschwitz », note M. Kleinert. L'unité fait resurgir la crainte du retour des démons allemands. Joschka Fischer publie, en 1994, un livre au titre explicite, *Risiko Deutschland*, qui s'inquiète de la future politique étrangère allemande. Il en tire les conséquences et devient le champion de la construction européenne : « On s'est dit que le danger était maîtrisable si nous étions liés à l'Europe », poursuit M. Kleinert. Cette peur d'une voie à part, d'un « Sonderweg » allemand, fait progressivement renoncer les Verts à demander une sortie unilatérale de l'OTAN, naguère conspuée. Au fil des ans, Joschka Fischer devient l'homme politique allemand le plus européen.

Il marche droit dans les traces de Helmut Kohl, qui rappelle que l'Europe était une « question de guerre et de paix au XXI^e siècle ». Joschka Fischer veut créer une opinion publique européenne, marcher vers plus de fédéralisme, introduire plus de démocratie en Europe.

A l'épreuve des faits, Joschka Fischer ne défend pas toujours ses principes. Il n'a pas eu le courage de demander l'extradition du leader kurde Abdullah Öcalan, pour éviter des troubles en Allemagne ; partisan du dialogue avec la France, il a laissé pourrir le dossier du cofinancement de la politique agricole commune ; il a créé la surprise en demandant à l'OTAN de renoncer à l'utilisation de l'arme atomique en premier, mais ce débat théorique a été enterré avec la guerre au Kosovo.

Pour poursuivre sa tâche, Joschka Fischer devra convaincre ses amis, lors du congrès des Verts, le 13 mai, que sa politique en Yougoslavie est la bonne, et achever de transformer les Verts en parti de gouvernement. Faute de quoi, c'en sera fini de la coalition Rouge-Verts. La star du parti est agacée de traîner depuis des années vers le centre ce parti qui ne veut pas grandir. Conscient de son destin de ministre des affaires étrangères, il a laissé filtrer dans la presse qu'il pourrait passer au Parti social-démocrate.

Lorsque l'OTAN commence à bombarder la Yougoslavie, en mars, Joschka Fischer a peu d'états d'âme. Il est convaincu que, « pour la première fois en ce siècle, l'Allemagne se trouve du bon côté »

tient de lui un député mal élevé, qui se fait expulser en 1984 du Bundestag pour avoir traité son président de « trou du cul ». Tous se rappellent ce premier ministre Verts de l'environnement d'un gouvernement régional (en Hesse) qui, en 1985, prête serment en jeans et en baskets blanches. En réalité, l'arrivée de Joschka Fischer sur la scène politique est celle d'un tribun, qualifié par l'écrivain Heinrich Böll de meilleur orateur du Bundestag pour deux interventions... sur le passé allemand.

A mi-législature, Joschka Fischer est furieux de devoir abandonner son mandat de député - c'est la règle qu'ont instaurée les Verts pour lutter contre le vedettariat. Ministre régional, il enfourche la lutte antinucléaire avec passion, mais ce combat apparaît, avec le recul, secondaire. « Nous n'étions pas des écologistes expérimentés. L'écologie n'était que la nouvelle forme de résistance au capitalisme », explique Hubert Kleinert, proche de Joschka Fischer dans les années 80. Ce qui n'empêchera pas l'anticapitaliste Fischer, à la fin des années 90, de se convertir à l'économie de marché et de prôner l'orthodoxie budgétaire : les Verts

Joschka Fischer se bat depuis toujours contre les rêveurs de son parti. Lorsqu'il y adhère, il a déjà une expérience politique, contrairement aux pacifistes et aux écologistes. Son objectif est de transformer ce parti « anti-partis » pour exercer le pouvoir.

De 1995 à 1998, il s'efforce de rallier ses amis à une intervention, avec mandat des Nations unies, de l'armée en Bosnie, passeport indispensable pour briguer les affaires étrangères. Mais, à la différence d'un Daniel Cohn-Bendit, tellement décalé qu'il ne peut servir que d'agitateur d'idées, Joschka Fischer a une ambition qui lui donne toujours la force de lutter contre ses propres troupes.

S'il franchit l'épreuve du congrès, Joschka Fischer-le révolté aura finalement clos la parenthèse de Bonn : il ouvrira une nouvelle République allemande. Celle-ci ne sera pas fondée sur l'oubli, comme Gerhard Schröder en a la tentation. Mais sur la reconnaissance des fautes et leur dépassement. Une Allemagne du XXI^e siècle qui cherchera à fonder sa politique sur les droits de l'homme.

Arnaud Leparmentier

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'affaire de M. Jospin

CONFRONTÉ à sa première « affaire » sensible depuis qu'il est premier ministre, Lionel Jospin a choisi de réagir d'une double manière : célérité judiciaire et parade sémantique. Autant on ne peut qu'approuver le premier volet, qui rompt avec les habitudes de la plupart des gouvernements précédents, autant le second laisse sceptique.

Ainsi donc l'affaire corse, ses « supergendarmes » et son incendie criminel, ne serait pas « une affaire d'Etat », mais seulement « une affaire de l'Etat ». Le raisonnement du premier ministre s'appuie sur sa conviction que, si « certains des services » de l'Etat sont en effet « mis en cause », en revanche « aucun des responsables de l'Etat, premier ministre, ministre de la défense, ministre de l'intérieur, n'est, en quelque façon que ce soit, intervenu dans ces événements ». Ce faisant, M. Jospin joue sur les mots. Car il a, en l'espèce, politiquement tort : les « responsables de l'Etat » sont comptables de ce qui s'y passe, surtout dans ses secteurs policiers ou militaires, obscurs et secrets. Fût-ce même à leur insu dans la mesure où, en ces matières délicates, la défaillance des contrôles vaut manquement aux règles !

En ce sens, « affaire d'Etat » ou « affaire de l'Etat », cela revient au même : dans les deux cas, l'affaire corse est, au premier chef, l'affaire de M. Jospin. Car il revient au premier ministre, et à lui seul, d'affronter, rapidement et clairement, les trois dimensions de ce dossier : la création du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) ; l'attitude du préfet de Corse, Bernard Bonnet, et celle de son entourage.

Le GPS, dont M. Jospin a assumé, mercredi, la création devant les députés, a en effet été institué en juillet 1998 par une simple circulaire du major général de la gendarmerie. Autant dire dans la confidentialité. Le combat pour l'Etat de droit en Corse a entraîné la constitution d'une unité d'exception, hors des règles et des hiérarchies habituelles, bref d'un bras armé du pouvoir politico-administratif, échappant au contrôle de la justice. Depuis les mésaventures du GIGN et du GSPR sous la présidence de François Mitterrand, ou celles du GIGN et de l'EPIGN en Nouvelle-Calédonie lors du drame d'Ouvéa, on sait que ce genre de « raccourci » policier ne conduit qu'à des catastrophes.

Quant à M. Bonnet, qui a voulu le GPS et dont on sait qu'il lui rendait compte, on ne peut qu'être étonné par son attitude. Après avoir affirmé qu'il ne commentait pas « un fait divers », confié ensuite être « abasourdi », cité enfin Shakespeare, il a déclaré : « Le concept de démission m'est étranger. » Comme s'il ne se sentait pas concerné par un événement qui discrédite, pour longtemps, l'action de l'Etat en Corse. Quand on découvre que ses plus proches collaborateurs, depuis un an, sont des officiers de gendarmerie et d'anciens membres de la DGSE qui n'hésitent pas à faire parler indument le « corps préfectoral » en sa faveur, on ne peut que s'interroger sur ce mélange des genres.

La justice fait son travail. M. Jospin doit faire le sien : dissoudre une unité qui n'aurait jamais dû être créée ; changer les responsables qui ont permis qu'on en fasse un si mauvais usage.

Turquie : les différents masques du loup

LA TURQUIE semblait vouée, depuis la victoire des islamistes aux législatives de 1995, à la montée inexorable de l'islam politique. Au lendemain des élections du 18 avril, la voici brusquement confrontée au retour des « Loups gris ». Leur « maison mère », le Parti de l'action nationaliste (MHP), la formation d'extrême droite nationaliste créée en 1965 par le colonel Turkes, n'était plus représentée au Parlement depuis dix-neuf ans. Avec 18 % des votes (contre 8,2 % en 1995), le MHP, devenu la deuxième force politique, est le partenaire incontournable de la future coalition gouvernementale que le premier ministre sortant, Bülent Ecevit, l'autre grand vainqueur des législatives, va être chargé de former.

Vingt ans après s'être entretués lors de sanglants combats de rue – 6 000 victimes entre 1975 et 1980, ce qui servit de prétexte à l'intervention des militaires le 12 septembre 1980 –, les nationalistes du Parti de la gauche démocratique (DSP) de l'ancien journaliste Bülent Ecevit et les ultranationalistes du MHP, conduits par Devlet Bahçeli, un ancien professeur d'économie, vont gouverner ensemble.

La coalition, dit-on, sera stable. Les deux partis s'accordent sur plusieurs points : ils sont frileux à l'égard de l'Europe, se montrent sans concessions face aux revendications des Kurdes et affichent une conception dirigiste de l'économie. « De ce tissu, on peut faire un costume », s'est réjoui le président turc, Süleyman Demirel, dès l'annonce des résultats. « Il ne s'agit plus des "Loups gris" du milieu des années 1970 », a rassuré l'ancien ministre

des affaires étrangères, Mumtaz Söysal.

Car la réputation des « Loups gris » est controversée. Dans les années 70 et plus tard, lorsqu'ils infiltrèrent les partis de la droite traditionnelle ou même le Refah (Parti de la vertu, islamiste), ce sont eux qui fournirent le plus gros contingent des escadrons de la mort (*özal tim*) qui sévirent au Kurdistan de Turquie, eux qui furent mêlés à de nombreux meurtres d'intellectuels ou de militants de la cause kurde. Leurs héros ? Abdullah Catli, un « Terminator » extorqueur de fonds et trafiquant d'héroïne à ses heures ; Mehmet Ali Ağca, auteur de la tentative d'assassinat contre le pape Jean Paul II en 1982 et meurtrier du rédacteur en chef du quotidien *Milliyet*, Abdi İpekçi ; Alattin Cakici, mafieux notoire détenu en France depuis septembre 1998, est lui aussi un ancien « *ülküçü* » (« idéaliste », pour ultranationaliste). Tous ont été, un jour, détenus d'un (ou de plusieurs) vrai-faux passeport diplomatique délivré par les « services » en contrepartie d'une mission. Patriotes, partisans d'un espace turcophone « *des Balkans au Baïkal* », ils ont ainsi pris part à une tentative de renversement, en mars 1995, du président azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev.

DE PUISSANTS RÉSEAUX

En apparence marginalisée et divisée – surtout depuis la mort, en 1997, d'Alpaslan Turkes –, l'extrême-droite turque a toujours été bien représentée parmi les fonctionnaires de police, les forces spéciales et l'administration. Elle tire sa force de ses puissants réseaux. C'est en activant ces réseaux – notamment par les « foyers idéalistes »

(*ülkü ocagi*, 1 200 dans tous le pays dont 63 à Istanbul), ces cercles pour la jeunesse « idéaliste » et panturquiste – que les ultranationalistes, présents dans chaque quartier, ont mené leur campagne électorale. Ils ont frappé à chaque porte, comme l'avaient fait les islamistes avant eux, avec une présence toute particulière auprès des familles des jeunes recrues tuées au cours d'affrontement avec la guérilla kurde du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan). « Les votes en faveur du MHP ont été forts là où beaucoup de jeunes soldats étaient revenus de leur service militaire entre quatre planches », commente un observateur. Surtout, les nationalistes ont attiré des voix jeunes, celles d'une bonne partie des 3 millions des nouveaux inscrits, nés peu après le coup d'Etat du 12 septembre 1980.

Peut-on croire leur idéologue, Devlet Bahçeli, lorsqu'il affirme avoir purgé les rangs du mouvement de ses éléments les moins présentables pour les remplacer par des « professeurs » ? Le MHP cherche à modifier son image. La hiérarchie du parti aurait, dit-on, conseillé à ses militants de se tailler les moustaches, de ne plus manger ni ail ni oignon... La presse turque s'est prise au jeu : le quotidien *Hürriyet*, dans son édition européenne du 23 avril, a jugé bon de rappeler à ses lecteurs combien le signe de ralliement des « Loups gris » – index et auriculaire dressés – était un mouvement du poing excellent pour la tonicité du muscle cardiaque. Il suffit pourtant de se remémorer les scènes d'hystérie collective antieuropéennes et la chasse aux Kurdes, orchestrées par le MHP à l'automne 1998 peu après que l'Italie eut déclaré qu'elle ne livrerait pas Abdullah Öcalan, le chef du PKK, aux autorités d'Ankara, pour comprendre que ce parti est bien peu réformé. Les mauvaises langues affirment que le MHP a gagné toutes ses voix le jour où il a réclamé la pendaison pour Abdullah Öcalan, le chef kurde capturé à Nairobi en février, dont le procès va s'ouvrir – et pour lequel le procureur réclame effectivement la peine de mort.

Le succès des ultranationalistes scelle la faillite des partis traditionnels ; mais, surtout, il s'est assorti du recul des islamistes. Beaucoup parmi ceux qui avaient voté pour le Parti de la prospérité (Refah, islamiste) en 1995, échaudés par la pression de l'institution militaire sur les « barbus », ont, cette fois-ci, donné la préférence aux nationalistes du MHP. Ces derniers, soucieux, dans les apparences du moins, de ne pas mêler islam et politique, sont en fait très attachés à la religion en tant qu'élément constitutif de la nation turque.

Si la « synthèse » islamo-nationaliste n'a guère eu de succès jusque-là en Turquie, des collusiones entre les ultranationalistes et les éléments les plus obscurantistes du courant islamiste existent. Ancien « *ülküçü* », le maire d'Ankara, Melih Gökçek, a été élu en 1994 sous la bannière du Refah. Récemment, certains quartiers de la capitale administrative, tenus par les islamistes, sont patrouillés, à la nuit tombée, par les services d'ordre du MHP. *Hürriyet* du 21 avril a rapporté comment des militants regroupés devant le siège du MHP, à Ankara, le soir des résultats, s'étaient mis à crier : « *Malheur aux mains qui touchent au foulard !* », avant d'être invités à se taire par des cadres du parti.

Loin d'avoir écarté le « péril islamiste » tant redouté des militaires, gardiens du dogme, le retour en force des ultranationalistes ne fait que poser un problème de plus à la Turquie. Celui de la montée de l'intolérance et de la violence dans un pays multi-ethnique où quinze millions de Kurdes voient reculer de jour en jour la perspective de pouvoir enseigner leur langue. Pour la minorité religieuse alévie – ces « protestants » de l'islam, près de quinze millions de personnes, et parmi elles nombre de Kurdes –, marquée par les terribles massacres perpétrés en particulier par les « Loups gris » à Maras (1978) ou à Sivas (1979, 1993), le retour du MHP n'est pas une bonne nouvelle.

Marie Jégo

<p>Le Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> <p>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment</p> <p>Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Grellsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> <p>Médiateur : Robert Solé</p> <p>Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre</p> <p>Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président</p> <p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)</p> <p>Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La question royale belge

LE COMMUNIQUÉ publié à la suite de l'entrevue de Léopold III et du prince régent à Berne et du conseil des ministres de Bruxelles n'a pas éclairci le nouvel épisode de la crise royale suscitée par l'approche des élections. On peut seulement considérer comme probable que Léopold III, toujours désireux de reprendre ses fonctions de roi, a manifesté l'intention de rentrer en Belgique, et d'abord de s'entretenir à ce sujet avec son frère. C'est au roi que revient l'initiative de l'entrevue de Berne.

Léopold III voulait hâter son retour en Belgique. Rentrant avant les élections, il empêchait la question royale de devenir une question électorale. Cette question, qui reste posée, était alors résolue par le fait accompli. Des hésitants, même des adversaires, l'auraient accepté. Le roi n'aurait pas manqué de faire ressortir qu'il n'était pas l'homme

d'un parti. Toutefois ce calcul ne tenait pas compte de l'état des esprits, qui demeurent profondément divisés.

Si M. Paul-Henri Spaak, qui accompagnait le prince régent à Berne, appartient à l'aile modérée du Parti socialiste, il doit se conformer à la tendance générale de son parti, violemment antiléopoldiste. Cette tendance s'est manifestée ces jours-ci dans les articles du *Peuple* et dans la menace de grève générale proférée par l'union des syndicats. Le premier ministre ne pouvait que représenter au roi les dangers qui résulteraient de son retour à l'heure actuelle : des troubles graves pourraient éclater en Belgique. Le prince régent et M. Spaak ont apparemment déconseillé à Léopold III de mettre son projet à exécution.

(30 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Fugue par Cardon



Le Japon veut une défense

comme tout le monde

Suite de la première page

Deux phénomènes récents sont révélateurs de l'évolution de l'opinion publique. Il y a une dizaine d'années, les prises de position « nationalistes » et anti-américaines du nouveau gouverneur de Tokyo, Shintaro Ishihara, auraient fait mordre la poussière à un candidat. Cette fois, elles n'ont pas dissuadé les électeurs, las il est vrai des atermoiements politiques. Un autre événement est également symptomatique. Quelques heures avant que l'OTAN ne lance son offensive contre la Yougoslavie, le 24 mars, se produisait dans la mer du Japon un incident qui, toute proportions gardées, avait aussi une dimension historique : la marine japonaise ouvrait le feu, à titre de sommation, sur deux bateaux espions – vraisemblablement nord-coréens. Ils ont réussi à s'enfuir. Mais c'était la première fois depuis la fin de la guerre du Pacifique que la marine

japonaise intervenait dans une mission jusque-là confiée à l'Agence de sécurité maritime (qui dépend du ministère des transports) et tirait sur un « ennemi ». L'incident, fortement médiatisé, a été perçu comme une expression légitime de la souveraineté nationale et a été exploité pour démontrer les insuffisances du système de défense japonais. Après l'envoi, en août, d'un projectile nord-coréen (missile ou fusée) qui avait survolé l'archipel avant de s'abîmer dans le Pacifique, cette intrusion de bateaux espions intervenait à point nommé pour le gouvernement Obuchi, qui désespérait de débloquer le débat parlementaire sur les nouvelles lignes directrices du traité de sécurité américano-nippon avant son départ pour Washington, le 29 avril.

Le traité de sécurité américano-nippon, dans sa formule révisée en 1960, visait essentiellement à contrer la menace soviétique en Extrême-Orient. Il demeure la pierre angulaire du système de défense de l'archipel, placé sous le parapluie nucléaire américain. Mais l'opinion et la majorité des forces politiques ont été longtemps hostiles à tout élargissement de ses objectifs. Avec la fin de la guerre froide, cette hostilité a commencé à s'amenuiser : l'arrivée au pouvoir, en 1994, d'un premier ministre socialiste, Tomichi Murayama, a marqué un revirement du PS, qui a reconnu la validité

du traité de sécurité et la légitimité des forces d'autodéfense. Désormais, le Japon s'engage à apporter un soutien logistique accru aux forces américaines en cas de crise dans la « zone limitrophe » de l'Archipel.

RISQUES NOUVEAUX

La vraie question, qui n'a pas été abordée au cours du débat parlementaire, est simple : jusqu'où le Japon est-il décidé à appuyer son allié américain ? Et en arrière-plan s'en profile un autre : la révision constitutionnelle. Aux termes de l'article 9 de la Loi fondamentale, le Japon renonce au recours à la force pour régler ses différends internationaux et s'engage à ne pas entretenir d'armée sur son territoire. Depuis l'adoption de ce texte, en 1947, Tokyo – sous la pression des Etats-Unis, soucieux de faire de l'Archipel le point d'ancrage de leur stratégie asiatique – a vidé cette dernière disposition de son contenu en introduisant la notion de « droit à l'autodéfense », qui suppose l'existence d'une armée.

Le Japon est aujourd'hui une puissance militaire qui compte, mais le recours à ses forces armées est encore enserré dans un carcan. Avec la redéfinition des objectifs de l'alliance nippo-américaine, on atteint les limites de la casuistique qui a permis au cours des quarante dernières années de tourner

les dispositions de l'article 9. Conscients qu'une révision de la Loi fondamentale serait difficile à faire accepter à l'opinion, encore attachée au pacifisme constitutionnel, les politiciens vont s'évertuer une nouvelle fois à infléchir l'interprétation de l'article 9. Mais ils doivent tourner une autre difficulté : ne pas provoquer la Chine en incluant explicitement Taïwan dans la « zone limitrophe » du Japon et ne pas l'alermer en participant au programme antimissiles de théâtre des Américains. La réorientation de l'alliance avec les Etats-Unis comporte surtout des risques nouveaux : emprisonner le Japon dans la stratégie américaine et soumettre ses intérêts nationaux aux objectifs poursuivis par Washington.

Le renforcement de l'alliance avec les Etats-Unis pose par conséquent la question des mécanismes garantissant au Japon la possibilité d'exprimer une volonté qui lui soit propre. « L'alliance avec les Etats-Unis ne peut être maintenue uniquement comme instrument d'application des décisions prises par Washington », écrivait récemment l'*Asahi*. Un Japon qui pourrait dire « non », en quelque sorte – titre du pamphlet publié il y a une dizaine d'années par le nouveau gouverneur de Tokyo et l'ancien président de Sony, Akio Morita...

Philippe Pons

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 30 AVRIL 1999

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'annonce, il y a une semaine, du projet de prise de contrôle de Telecom Italia par Deutsche Telekom a été perçue comme une trahison par France Télé-

com, allié depuis 1990 du groupe allemand. ● MICHEL BON, le patron de France Télécom, souligne dans un entretien au Monde que ce projet constitue une violation des accords passés

entre Français et Allemands et qu'il compte demander des dédommagements. ● IL RECONNAÎT que depuis deux ans, l'alliance franco-allemande fonctionnait moins bien. Plus cher en

Bourse que France Télécom et plus puissant après la réunification allemande, Deutsche Telekom est engagé dans une logique de domination sans partage. ● EN DÉPIT d'un certain dé-

sarroi des équipes de France Télécom, M. Bon souligne la capacité intacte du groupe français à réaliser de grosses opérations de développement à l'international.

France Télécom entend riposter à la trahison de Deutsche Telekom

Dans un entretien au « Monde », Michel Bon, président de France Télécom, souligne que le projet de prise de contrôle de Telecom Italia par Deutsche Telekom constitue une violation flagrante des accords conclus entre les groupes français et allemand

« Le projet de fusion entre Deutsche Telekom et Telecom Italia marque-t-il une rupture définitive de votre alliance avec l'opérateur allemand ?

« Le projet de prise de contrôle de Telecom Italia par Deutsche Telekom constitue une violation caractérisée de nos accords. L'accord signé le 1^{er} décembre 1998 avec Deutsche Telekom – donc très récemment – prévoit le cas de figure où l'un des deux partenaires veut s'allier à un autre partenaire stratégique. Le texte prévoit qu'il y ait d'abord une consultation écrite, ce qui n'a pas été fait, et que celui des deux qui envisage un tel mouvement doit proposer à l'autre de s'y associer. Ce qui n'a pas été fait non plus. Nous devons défendre nos droits et les intérêts de nos actionnaires, c'est pourquoi nous avons indiqué aux Allemands qu'il y a eu une violation des accords.

« Quels dédommagements allez-vous demander à Deutsche Telekom ?

« Nous n'en sommes pas à un chiffre précis. Il faudra évaluer le coût de notre retrait du marché allemand en 1996, qui a été considérable, celui des dommages causés à nos filiales communes, par exemple en Italie, et celui des occasions manquées, notamment à l'étranger. Il est normal et sain que lorsqu'une entreprise viole un accord, elle soit sanctionnée et subisse des désagréments.

« N'avez-vous pas été tenté de faire l'opération Telecom Italia ?

« Quand Olivetti a lancé son OPA sur Telecom Italia, nous avons tous été approchés par des banquiers qui cherchaient un « chevalier blanc ». Deux raisons au moins s'opposaient à ce que nous nous y intéressions : nos engagements vis-à-vis de l'ENEL, notre partenaire italien au sein de Wind, et la certitude que la

ainsi la « puissance de feu » de l'alliance. Et l'idée même de la parité perdait du terrain. Plus cher en Bourse, plus puissant après la réunification allemande, mon partenaire expliquait ces derniers temps dans la presse qu'il voulait être dans les télécoms l'équivalent de Daimler dans DaimlerChrysler. La prise de contrôle de Telecom Italia lui offre cette opportunité de domination.

« Il est normal et sain que lorsqu'une entreprise viole un accord, elle soit sanctionnée »

« Le projet de mariage entre Deutsche Telekom et Telecom Italia peut-il être contesté par la Commission de la concurrence de Bruxelles ?

« Il est peu probable que Bruxelles trouve du charme à l'addition de deux ex-monopoles. Le rapprochement n'accroît évidemment pas la concurrence en Allemagne et en Italie, où chacun des deux opérateurs restera dominant. Par exemple, le marché italien étant peu ouvert, Bruxelles devrait y demander une plus grande concurrence.

« Quelles sont les stratégies alternatives qui s'offrent à vous ?

« Quel est le bon développement pour nous ? Il existe deux possibilités en Europe : acheter des opérateurs historiques ou chercher à devenir un opérateur alternatif, avec pour objectif de proposer des services très convergents de téléphonie fixe, mobile et d'Internet. Le choix de France Télécom s'est porté sur cette deuxième façon de faire et, au total, cela réussit plutôt bien. En Espagne, par exemple, notre filiale Uni2 a installé 500 000 lignes en cinq mois. Je ne vois pas de raison de changer de stratégie. Quant à savoir si nous pouvons profiter de ce vent de fusions pour accélérer notre mouvement à l'international, c'est notre devoir de le regarder, d'y travailler et de le faire le moment venu.

« Quels sont les pays où vous allez vous développer ?

« Nous avons l'ambition d'être partout en Europe. Mais il faut déjà commencer par faire marcher ce que nous avons. L'Italie est très importante pour nous, et nous avons bien l'intention de continuer avec notre partenaire local, l'ENEL. Le Royaume-Uni représente un cas à part, car l'ouverture à la concurrence remonte à quinze ans, et les parts de marché sont déjà prises. Nous ne pouvons donc pas avoir la même démarche de commencer à partir de rien. Des acquisitions pourraient, ici, aider à constituer cette base de départ.

« Concernant le marché allemand, comment allez-vous procéder ?

« En Allemagne, nous avons dû vendre ce que nous avions. Nous devons donc y revenir. De quelle façon ? Il y a dix jours, l'idée même de faire quelque chose en Allemagne était inimaginable sans Deutsche Telekom. Nous n'avions évidemment pas de plan de bataille tout prêt contre notre partenaire de dix ans. Nous bâtissons une stratégie, comme toujours à partir des intérêts de nos clients et des opportunités de marché.

« Si vous envisagiez une fusion, auriez-vous la possibilité de la faire malgré votre statut d'entreprise contrôlée par l'Etat ?

« La loi française prévoit que l'Etat reste majoritaire dans le capital de France Télécom, ce qu'il est largement avec 62 % actuellement. Nous avons donc la capacité de faire de très grosses opérations, si elles ont un sens pour nos actionnaires. Nous l'avons déjà montré en faisant appel au marché en 1998. Comme actionnaire, l'Etat a clairement indiqué – c'était très net dans les discours d'investiture du premier ministre

Lionel Jospin – qu'il considérait avant tout l'intérêt de notre pays et de nos entreprises dans l'hypothèse de grandes alliances proposées à des entreprises publiques. Et c'est ce qu'il vient de faire à plusieurs reprises dans d'autres secteurs industriels.

« Avec Telecom Italia, Deutsche Telekom ne va-t-il pas prendre une longueur d'avance sur vous en matière de développement international ?

« Je n'ai pas l'impression que France Télécom ait pris du retard. En trois ans, la part de notre activité à l'international a quintuplé, et elle continue à croître de 40 % à 50 % par an. C'est encore petit, mais nous avons les moyens d'aller encore plus vite si besoin. Deutsche Telekom a été moins actif que nous à l'international ces dernières années, et a plutôt pour l'instant une longueur de retard. Mais il est évident que la puissance combinée des allemands

et des italiens est une menace pour nous comme pour tous les grands opérateurs.

« Que deviendra votre participation de 2 % dans Deutsche Telekom si la fusion avec Telecom Italia aboutit ? Quel bilan tirez-vous de votre partenariat ?

« Nous la revendrons. Cela dit, notre partenariat s'est révélé très profitable en termes financiers. Nous avons pris, chacun, 10 % du capital de l'américain Sprint, ce qui nous a coûté 9 milliards de francs. Cette participation, aujourd'hui, vaut plus de 30 milliards. Nous avons investi ensemble dans Wind, qui a obtenu une licence en Italie. Cela aura une valeur. Et nous avons payé un peu plus de 8 milliards de francs pour prendre 2 % de Deutsche Telekom, aujourd'hui valorisés à 13 milliards. Pour l'actionnaire, nous avons vraiment créé de la valeur.

« Global One, la filiale que vous

avez créée avec Deutsche Telekom et Sprint pour les services internationaux aux entreprises, survivra-t-elle au divorce ?

« Global One est une entreprise distincte de ses maisons mères, qui a ses propres équipes dans 65 pays, son propre réseau, ses propres clients. Son activité quotidienne n'est donc pas affectée par le mauvais comportement de l'un de ses actionnaires. Depuis son recentrage sur le marché des multinationales, voici un an, Global One a significativement augmenté son activité sur ce marché et a réduit ses pertes opérationnelles. Nous pensons atteindre l'équilibre en 2001, comme prévu. La question n'est donc pas celle de la survie de Global One, qui est assurée. C'est elle de la présence en son sein d'un actionnaire, Deutsche Telekom, qui ne respecte pas ses engagements.

« Comment ce projet de fusion italo-allemand est-il vécu en interne chez France Télécom ?

« Il y a, bien sûr, un peu de désarroi. Les Français ont beaucoup bâti sur la coopération franco-allemande depuis Schumann et de Gaulle. Les salariés de France Télécom aussi, dans leur domaine. Et il voit cette coopération mise à mal. Il me semble que ce désenchantement va bien au-delà de notre secteur. Mais il y a à France Télécom une réelle fierté d'entreprise et une forte confiance en sa capacité à rebondir. Nos salariés savent que France Télécom est la seule chance pour la France d'avoir un champion de taille mondiale dans le secteur des télécommunications. »

Propos recueillis par Enguérand Renault et Anne-Marie Rocco

Les marchés spéculent sur la réaction du groupe français

Le projet de mariage entre Deutsche Telekom et Telecom Italia a relancé les spéculations sur la réaction de France Télécom et le choix de son nouvel allié. Les avis divergent sur les cibles potentielles du français. Toutefois, les noms des opérateurs généralistes comme le britannique Cable & Wireless ou l'espagnol Telefonica reviennent le plus souvent. Ces spéculations ont fait grimper les cours des deux opérateurs de respectivement 16 % et 14 % en quinze jours. Actuellement, Cable & Wireless pèse en Bourse 210 milliards de francs (32 milliards d'euros) et Telefonica 310 milliards de francs (47 milliards d'euros).

D'autres estiment plutôt que France Télécom s'intéresserait à un opérateur spécialisé, comme l'allemand Mobilcom ou le britannique Orange – opérateur de téléphonie mobile qui dispose de 2,2 millions d'abonnés.

Commission européenne de la concurrence y mettrait au minimum des conditions très pénalisantes.

« Cette rupture traduit-elle une insuffisance de l'alliance franco-allemande ?

« En 1990, cette alliance s'est créée sur deux intuitions fortes : celle qu'entre deux monopoles puissants et pratiquement du même poids, rien n'était possible qui ne repose sur la parité, et celle que lorsque la concurrence arriverait, il faudrait investir vite et de manière importante sur les marchés qui s'ouvriraient. Cela irait mieux à deux. Depuis deux ans, ces deux moteurs de l'alliance fonctionnaient moins bien. Dans plusieurs pays (Espagne, Danemark, Pays-Bas), Deutsche Telekom n'a pas voulu investir avec nous, réduisant

Pensez loin.
Après tout, depuis
Christophe Colomb
l'horizon n'est plus
une limite.

www.3i.com

Le leader européen du capital investissement.

Dix groupes français et étrangers sont candidats à la privatisation du Crédit lyonnais

Pour Bercy, c'est une confirmation du redressement de la banque

La privatisation du Crédit lyonnais attise les convoitises de nombreux groupes. Ils sont dix en tout à avoir déposé un dossier à Bercy pour

participer au « groupe d'actionnaires partenaires », dont quatre étrangers et un industriel. Le Crédit agricole et les assureurs français Axa

et allemand Allianz ont fait les offres les plus ambitieuses et semblent bien placés pour entrer dans le capital de la banque publique.

MERCREDI 28 AVRIL à 18 heures, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le directeur du Trésor, Jean Lemierre, pouvaient s'estimer satisfaits. Sur leurs bureaux étaient empilés dix dossiers de candidature pour participer à la privatisation du Crédit lyonnais, en entrant dans le « groupe d'actionnaires partenaires » (GAP) de la banque. « Le nombre des candidatures confirme le redressement de la banque », se réjouit-on à Bercy.

Dans l'ensemble, les dossiers s'agencent bien. Parmi les quatre candidats étrangers, on compte trois nationalités différentes : un Italien, Banca Intesa, un Espagnol, Banco Bilbao Vizcaya (BBV) et deux Allemands, dont une banque, Commerzbank, et une compagnie d'assurance, Allianz, représentée par les AGF. Parmi les Français, la BNP et la Société générale, les deux principaux concurrents du Lyonnais, ne sont finalement pas au rendez-vous. Ils avaient été repoussés à plusieurs reprises par les dirigeants de la banque publique, Malgré cela, les candidats sont nombreux : le Crédit agricole veut la plus grosse part du gâteau – ce qui n'est pas pour déplaire à Bercy et Matignon –, suivi par Axa, tandis que le Crédit commercial de France, les Banques populaires, Paribas et LVMH ont des ambitions plus limitées.

Dans son offre, chaque candidat a précisé le type de partenariat industriel qu'il développe déjà avec la banque publique, on pense pouvoir développer avec elle. Il a également indiqué quelle prime il est prêt à payer par rapport aux petits porteurs et aux investisseurs institutionnels, qui achèteront des actions Crédit lyonnais au moment de la mise sur le marché de la banque, prévue dans la deuxième moitié du mois de juin.

Les candidats peuvent demander une participation comprise entre 1 % et 4 % ou entre 4 % et 10 %. Pour être dans la deuxième tranche, ils devront payer un peu plus cher. L'évaluation de la banque n'est pas bouclée, mais elle pourrait tourner autour de 50 milliards de francs (7,6 milliards d'euros). Aucun candidat ne peut théoriquement obtenir plus de 10 %. Ensemble, les membres du GAP

devront détenir moins de 33 % de la banque. L'Etat en conservera 10 % et les salariés obtiendront 5 % du capital.

● **La procédure de sélection.** Ces candidatures vont être examinées par le ministère et par la Commission des participations et des transferts. Celle-ci auditionnera chaque candidat dans le courant du mois de mai, ainsi que le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevede, et le Trésor. Selon le cahier des charges, l'objectif est de doter le Lyonnais d'un actionariat diversifié, fort et stable, reposant sur des accords de coopération.

Le ministre proposera à la fin du mois de mai une présélection à la

conservation de titres ou le traitement des flux (chèques, cartes bancaires etc...). Le Crédit agricole a également encouragé le groupe bancaire italien Banca Intesa, dont il détient 23 % du capital, à se porter candidat.

● **La bagarre des assureurs Axa et AGF-Allianz.** Parmi les candidats qui visent plus de 5 % du capital du Lyonnais, les deux premiers assureurs européens Axa et Allianz sont présents et se marquent de près. Partenaire de longue date du Lyonnais, l'assureur allemand, représenté par sa filiale française AGF, vise entre 5 % et 8 %. Les AGF distribuent des produits d'assurance-dommages

Rumeurs autour du départ de Pascal Lamy

Pascal Lamy, le numéro deux du Crédit lyonnais, dirigera-t-il toujours la banque avec Jean Peyrelevede, le président, lorsqu'elle sera passée dans le secteur privé ? Ce n'est pas sûr. L'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors, lorsque celui-ci était président de la Commission européenne, serait pressenti par le gouvernement pour prendre l'un des deux postes de commissaires européens dont la France dispose à Bruxelles. Ayant déjà refusé la présidence d'Air France, il hésite à repousser cette nouvelle proposition, d'autant qu'elle l'intéresse vivement, surtout s'il s'agit d'un grand commissariat. Ni M. Lamy ni le Crédit lyonnais ne font de commentaires. Très attaché à la banque, M. Lamy n'aurait pas encore pris sa décision.

Commission, qui doit donner son avis conforme. Les sélectionnés auront alors une quinzaine de jours pour affiner leur dossier avec le Lyonnais. Pendant cette période, la fourchette de prix auxquels seront cédées les actions Crédit lyonnais sera établie. Le GAP définitif ne devrait être connu qu'à la mi-juin, lorsque les candidats auront confirmé leur offre.

● **Le Crédit agricole, candidat le plus ambitieux.** Le Crédit agricole a déposé l'offre la plus ambitieuse, pour devenir un partenaire « un peu plus égal que les autres » : le groupe vise 10 % du capital du Crédit lyonnais. A l'appui, la banque verte aligne moult partenariats possibles avec le Crédit lyonnais. Elle envisage des coopérations dans le domaine du crédit à la consommation, via sa filiale Sofinco, du crédit-bail et de l'affacturage. La banque verte voit aussi des possibilités de coopération à l'international ou encore dans certains services techniques, comme

par le biais du réseau du Crédit lyonnais. Depuis le début de la procédure, Allianz a toujours indiqué qu'il ne voyait pas d'inconvénient à « cohabiter » dans le noyau dur avec Axa.

De son côté, Axa ne voit pas d'un bon œil l'avancée rapide de son concurrent sur le marché français. L'assureur français, qui ne s'est rallié que tardivement à l'idée de distribuer massivement des produits d'assurance via les réseaux bancaires, est donc bien décidé à tout mettre en œuvre pour être lui aussi présent dans le tour de table de la banque. N'en déplaise au président du Lyonnais, qui juge Axa trop impliqué dans les affaires BNP et SG Paribas. Axa a toutefois l'appui des pouvoirs publics et peut se prévaloir d'un partenariat avec le Lyonnais sur l'assurance emprunteur souscrite par les clients de la banque.

Comme le Crédit agricole, Axa, qui souhaite obtenir en direct « autour de 5 % » du capital du

Lyonnais, a encouragé la montée au créneau d'un de ses partenaires étrangers, le BBV, deuxième banque espagnole, qui détient 30 % d'Axa Aurora, la filiale espagnole d'Axa.

● **Les autres candidats.** Trois groupes français ont par ailleurs déposé un dossier pour obtenir 1 à 4 % du capital de la banque. Paribas fait une tentative pour défendre le partenariat qui existe entre le Crédit lyonnais et sa filiale spécialisée dans le crédit à la consommation, Cetelem. Le CCF est sur les rangs, avec l'espoir de pouvoir mettre en commun avec la banque publique ses activités de crédit-bail. Les Banques populaires sont également en lice. Le groupe de luxe LVMH, grand client du Crédit lyonnais, serait également candidat à une toute petite participation.

Enfin, la banque allemande Commerzbank est aussi sur les rangs. Les deux banques partagent la même philosophie de développement par le biais de coopérations et partenariats plutôt que par fusion. La Commerzbank est toutefois un partenaire notoire de la Société générale.

● **Les absents.** La plupart des candidats qui étaient attendus, notamment par les dirigeants de la banque publique, sont au rendez-vous. A quelques exceptions près. Le groupe de François Pinault, grand client du Crédit lyonnais, a finalement renoncé à déposer un dossier. Quant à la banque américaine Mellon Bank, elle s'est également abstenue. La BNP y a aussi finalement renoncé. Jacques Calvet, ancien président de PSA et administrateur de la Société générale, rend d'ailleurs M. Strauss-Kahn responsable de cette absence et de sa conséquence directe : le raid lancé par la BNP sur la Société générale et Paribas. Dans un entretien au mensuel *Capital*, il affirme : « En refusant l'entrée de la BNP, au moins à un niveau insuffisant, dans le tour de table du Crédit lyonnais à l'occasion de sa privatisation, il a isolé Michel Pébereau et l'a poussé à se tourner vers la Société générale. » Bercy souligne pour sa part qu'il n'y a jamais eu d'exclusive. Au contraire.

Sophie Fay

Le conflit prend de l'ampleur à la SNCF

Le mouvement lancé par les autonomes contre le projet d'accord sur les 35 heures est soutenu ponctuellement par la CGT

LE MOUVEMENT de grève déclenché par la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) de la SNCF contre le projet d'accord sur les 35 heures a été reconduit pour la journée du jeudi 29 avril. La veille, le mouvement avait surpris par son ampleur, les autonomes ayant été rejoints par quelques sections locales de la CGT. Ainsi, selon la direction, le taux moyen national des grévistes était de 19 %, mais il y a eu des pointes à 30 % de grévistes sur Paris-Nord et même à 41 % sur Paris-Est, où la CGT avait appelé localement à cesser le travail.

Pour la journée du jeudi 29 avril, la SNCF prévoit entre 1 train sur 2 et 1 train sur 4 sur les lignes A, B, C et D du RER, entre 1 train sur 2 et 2 trains sur 3 sur les lignes de banlieue de Paris-Est, Paris-Nord et Saint-Lazare, et un trafic grandes lignes « très perturbé » sur les régions Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Alsace et Lorraine (informations au 08-36-35-35-35, 2,23 F/min).

CONCURRENCE ENTRE SYNDICATS

Ce mouvement de grève, dont le préavis court jusqu'au lundi 3 mai à 8 heures, révèle selon certains observateurs la concurrence entre la CGT – qui a obtenu 46 % aux dernières élections – et la FGAAC (30 %). « Aucune des deux organisations ne peut laisser partir l'autre seule à la grève... D'ailleurs, sur Marseille, où la CGT n'a rien à craindre de la FGAAC, ils sont restés tranquilles, alors qu'ils sont d'ordinaire toujours les premiers en grève et les derniers à reprendre », relève un militant cité par l'AFP.

Pour les délégués CGT de Paris-Nord et Paris-Est, le mouvement est avant tout motivé par une opposition de fond au projet 35 heures, porteur de « flexibilité, mais pas d'emploi ». Et ce quoi qu'en pense la fédération, où « cer-

tains font plus de politique que de syndicalisme », déplorent-ils. La fédération CGT a d'ailleurs dû rappeler en fin de journée, dans un communiqué adressé à sa base et à la presse, son intention de donner aux cheminots les éléments d'information nécessaires et de les « consulter tous, avant de se poser la question de signer ou non l'accord ».

En attendant de voir si le mouvement est amené à s'étendre, les 14 500 agents administratifs de la SNCF étaient également appelés à la grève jeudi, par les syndicats CGT, FO, CFDT et SUD-Rail, notamment pour réclamer des embauches et la reconnaissance des qualifications. SUD-Rail voit dans les événements l'occasion de relancer « une action unitaire », et a déposé un préavis de grève nationale à partir du 4 mai.

Ce mouvement de grève coïncide avec la publication des comptes pour 1998 de la SNCF. L'année s'est soldée par une perte de 649 millions de francs (99 millions d'euros) contre 959 millions de francs l'année précédente. Ces pertes sont supérieures aux 500 millions de francs prévus par le budget, mais les comptes ont été nettement obérés par les mouvements sociaux du dernier trimestre de 1998 pour 400 millions de francs ainsi que par une provision de 650 millions de francs passée pour le Sernam, dont les résultats se sont fortement dégradés. Louis Gallois, président de la SNCF, a indiqué qu'une réflexion était engagée sur les solutions propres à assurer l'avenir de cette société. M. Gallois a aussi souligné que les résultats de 1998 étaient encourageants sur le plan de l'activité ferroviaire, qu'ils validaient la politique de volume menée par l'entreprise et qu'ils la renforçaient dans sa détermination d'atteindre l'équilibre en 1999.

François Bostnavaron

La Commission européenne menace Coca-Cola de sanctions

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Après s'être vu refuser par le gouvernement français le rachat d'Orangina, puis par le conseil de la concurrence belge celui de Schweppes, Coca-Cola est maintenant dans le collimateur de la Commission européenne.

Mercredi 28 avril, Karel Van Miert, le commissaire à la concurrence, a menacé l'entreprise d'Atlanta d'« amendes lourdes » si elle ne soumet pas son projet de rachat des marques de boissons du groupe britannique Cadbury Schweppes aux autorités de Bruxelles. Le règlement « fusion-concentration » de l'Union européenne fait en effet obligation aux entreprises d'obtenir l'aval de la Commission lorsque le chiffre d'affaires mondial concerné par la fusion dépasse cinq milliards d'euros. Mais Coca-Cola a « saucissonné » le dossier de rachat de Schweppes en le notifiant séparément auprès de chacun des Etats membres (Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, Autriche). La France n'est pas

concernée, en raison du rachat d'Orangina, auquel le groupe américain n'a pas renoncé.

La séparation entre The Coca-Cola Company et ses embouteilleurs se prête à cette pratique. La société-mère se contente en effet de produire du concentré, qu'elle vend ensuite à des sociétés d'embouteillage et de distribution réputées autonomes.

Coca-Cola a fait valoir qu'il ne rachetait, dans chacun des marchés, que les marques de Cadbury Schweppes (Schweppes, Canada Dry, Gini...) mais que l'embouteillage restait partiellement ou totalement – il existe différents cas de figure – à l'écart de la fusion. Les services de la Commission contestent le raisonnement, estimant que la firme américaine obtiendrait de fait le contrôle économique de l'activité boissons du groupe Cadbury Schweppes. Le risque que la position dominante de Coca-Cola sur le marché des « soft drinks » en Europe devienne excessive est réel.


Philippe Lemaître

Le groupe italien Luxottica rachète l'américain Ray-Ban

LE GROUPE D'OPTIQUE italien Luxottica a annoncé, mercredi 28 avril, avoir conclu un accord avec l'américain Bausch and Lomb pour racheter, d'ici au 30 juin, son activité lunettes de soleil, qui comprend les marques Revo, Arnette, Killer Loop et surtout Ray-Ban, pour 640 millions de dollars (610 millions d'euros, près de 4 milliards de francs). Si l'opération est approuvée par les autorités de la concurrence américaines, Luxottica renforcera sa position de numéro un mondial des lunettes, acquise grâce à une active politique de licences (Armani, Ferragamo, Saint Laurent...).

Le groupe italien, fondé par Leonardo Del Vecchio en 1961, avait déjà réussi une percée spectaculaire aux Etats-Unis en 1995, en réussissant une offre publique d'achat hostile de plus de 6 milliards de francs sur le groupe US Shoe, propriétaire de Lens Crafters, le premier réseau américain d'opticiens.

Pascale Santi



Institut de Relations Internationales et Stratégiques

quatrième
Conférences
Stratégiques
Annuelles
de l'**IRIS**

4 et 5 mai 1999

Salle Victor Hugo
101, rue de l'Université 75007 PARIS

> **L'AVENIR DE L'OTAN**

> **LE NUCLÉAIRE**

FACTEUR DE PUISSANCE ?

Avec Nicolai Afanassievski, Victor Babiuc, Egon Bahr, Bertrand Barré, Pascal Boniface, Jacques Bouchard, Jean-Michel Boucheron, Laurent Boussié, Lee Butler, Franck-Emmanuel Caillaud, Rajagopala Chidambaram, Marc Crépin, Mohamed El Baradei, Gérard Errera, Laurent Fabius, François Fillon, Thomas Graham Jr., François Heisbourg, Klaus-Peter Klaiber, Stephen Kaiser, Pascal Lamy, Jean-Pierre Laurent, Jean-Yves Le Déaut, Stéphane Legrix de la Salle, Georges Le Guelte, Pierre Lellouche, Neil S. Macfarlane, Arthur Pæcht, Jean-Pierre Pauwels, Robert Pearson, Christian Pierret, Marc Perrin de Brichambaut, Alain Richard, Jean-Claude Sandrier, Jean-Paul Schapira, François Schlosser, Valdo Spini, Javier Solana, Hubert Védrine, Daniel Vernet, Xavier de Villepin, Dominique Vignon, Dominique Voynet.

RENSEIGNEMENTS : IRIS

Tél **01 53 27 60 61**

Fax **01 53 27 60 70** Internet **www.iris-france.org**

Groupama nettoie les comptes du GAN en profondeur

GROUPAMA, qui a racheté le GAN – le dernier assureur public – en juillet 1998, ne s'attendait pas à trouver une compagnie d'assurances en bonne santé. Il n'a pas eu de bonne surprise. La principale déception est venue des mauvais résultats de la filiale américaine GAN North America.

Dès le rachat du GAN – pour 17,25 milliards de francs, 2,63 milliards d'euros –, Groupama a pris la décision d'arrêter les souscriptions de cette filiale, qui avait déjà perdu 180 millions de francs en 1997, pour un chiffre d'affaires de 276 millions la même année ! Au total, les pertes s'élevaient à 740 millions de francs. *La Tribune* indiquait, mardi 27 avril, que le groupe devrait passer une provision supplémentaire de 400 millions de francs en 1998. L'assureur se refuse à commenter ces chiffres. Groupama a dû passer les comptes de cette entité « à la paille de fer » afin d'identifier tous les risques résiduels. Il solde là cette « aventure douloureuse », qui a toujours été un foyer de pertes.

RÉPUTÉ POUR SA PRUDENCE

La première mutuelle d'assurances veut toutefois rester sur le continent nord-américain. Sa filiale de réassurance Sorema a racheté une quarantaine de licences à Gan North America, ce qui permettra à l'une des filiales de Groupama de poursuivre une activité de niches en assurance directe aux Etats-Unis. Reste que « la stratégie internationale de l'assureur mutua-

liste n'est pas toujours bien perçue »,

COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 30 AVRIL 1999

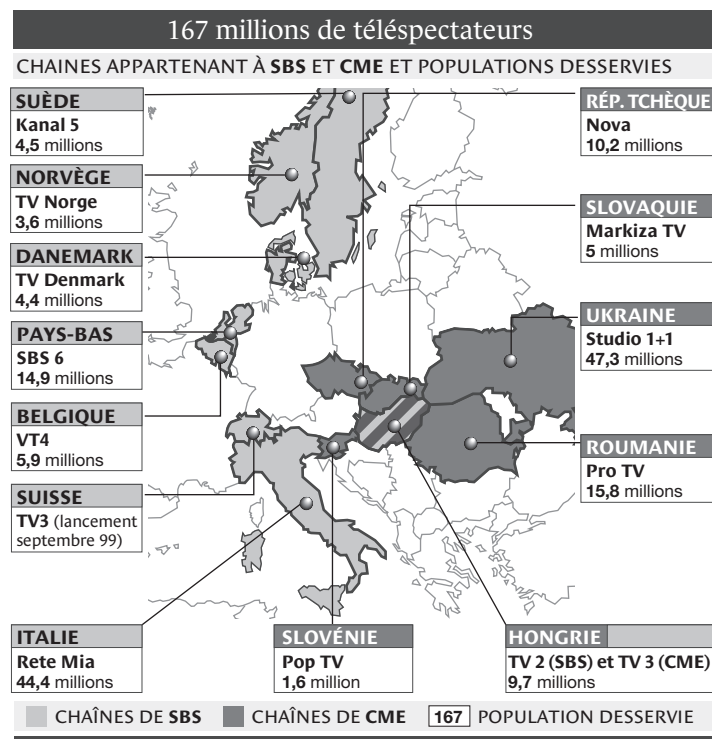
Un nouveau mastodonte audiovisuel américain s'enracine en Europe

Le groupe SBS Broadcasting SA, déjà propriétaire de huit chaînes de télévision en clair, est en passe de devenir un acteur européen majeur par sa fusion avec un autre américain, Central European Media Enterprises, présent dans de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est

APRÈS LE REGROUPEMENT des géants américains Disney et ABC, puis la création de l'empire européen entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Ufa (Bertelsmann) il y a quelques années, une troisième grande alliance est en train de se former dans le domaine de l'audiovisuel traditionnel. Décidée fin mars, la fusion de deux groupes plus récents, à capitaux américains, SBS Broadcasting SA et Central European Media Enterprises (CME), l'un opérant à l'ouest et l'autre à l'est de l'Europe, constituera, dans les prochaines semaines, la plus large union paneuropéenne avec 150 millions de téléspectateurs.

Tandis que les gourous des médias Kirch, Berlusconi et Murdoch, ainsi que le groupe Canal+ se lancent dans des batailles acharnées et parfois risquées sur le terrain de la télévision à péage, d'autres restent sur le champ traditionnel de la télévision hertzienne. Censées être détrônées et étouffées par les nouvelles technologies, les télévisions en clair résistent en effet encore bien.

Elles connaissent même une floraison en Europe centrale et orientale où les privatisations ont ouvert de nouvelles perspectives pour les groupes audiovisuels tentés par



des implantations à l'étranger. Selon un pronostic de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), les revenus publicitaires pour la centaine de millions de téléspectateurs

potentiels de la région devraient doubler d'ici à 2003 par rapport à 1995, et atteindre une somme de 2,7 milliards d'euros. Pour d'autres, cette somme sera déjà dépassée en l'an 2000. Le Parlement européen

avait donc des raisons de s'inquiéter quand il a décrété, en 1992, la nécessité de veiller, plus particulièrement en cette région, à empêcher les concentrations dans le secteur.

La plupart des nouvelles chaînes se sont concentrées pratiquement dans les seules mains de Central European Media Enterprises (CME), un groupe d'investissement américain. Pendant que la CLT perdait les appels d'offres l'un après l'autre, le nouveau groupe présidé par Ronald Lauder, copropriétaire de l'un des plus grands fabricants de parfums au monde, les a presque tous emportés. Sa recette était relativement simple : trouver des partenaires et un personnage de type bulldozer sur place, avec de très bonnes relations politiques.

Cette stratégie s'est avérée payante en République tchèque, en Roumanie, en Slovaquie, en Pologne et en Ukraine. Même si, dans ce dernier pays, une ombre est apparue au tableau, le partenaire choisi par CME étant soupçonné de maintenir des relations avec la mafia.

La Hongrie est le seul échec de la stratégie de CME. En pleine intégration européenne, les sages de l'équivalent local du CSA ont préféré la proposition de programmation du détenteur des chaînes RTL à l'offre américaine, pourtant

financièrement beaucoup plus généreuse. Cela a marqué la fin de la marche triomphale du groupe qui, par le lancement ou l'acquisition de dix chaînes en quatre ans, a grossi au-dessus de ses capacités.

MAUVAIS RÉSULTATS

Lauder avait beau sortir de l'argent même de sa propre poche pour masquer les pertes, la crise financière russe a pesé sur le marché de la région et CME a été obligé de revendre sa chaîne polonaise, fin 1998, tout comme, l'année précédente, les chaînes locales qu'il possédait en Allemagne. Les mauvais résultats financiers que CME devait publier à la Bourse de New York auraient immanquablement entraîné la chute de ses actions. La fusion, annoncée le 30 mars, est arrivée à point.

Malgré ses difficultés, CME est une « fiancée » très attirante pour SBS Broadcasting SA. Cette société siégeant à Luxembourg, mais majoritairement à capitaux américains dont Disney, s'est concentrée jusqu'à présent sur des télévisions niches en Europe du Nord et de l'Ouest (principalement aux Pays-Bas, au Danemark, en Norvège, en Suède, en Belgique et en Italie), mais elle rêvait depuis longtemps d'avoir des chaînes leaders à l'Est.

Elle en a pris goût surtout en voyant les succès inattendus, en Hongrie, de sa chaîne, TV2, qui, malgré la concurrence de RTL Klub (CLT-UFA), a su conquérir plus d'un tiers de parts de marché en un an.

Les analystes de Bourse constatent que les fiancés se complètent comme deux morceaux de puzzle. Le lendemain de l'annonce de la fusion par échange d'actions, la valeur des actions CME a augmenté de 51 %, sauvant ainsi le groupe de l'effondrement. SBS estime, pour sa part, que la fusion entraînera, dès cette année, une baisse des coûts de 25 % et une croissance des revenus de 20 %. Le nouvel empire, qui portera uniquement son nom, s'étendra, avec ses dix-huit chaînes de télévision et ses douze stations de radio, sur treize pays, pour un chiffre d'affaires de 650 millions d'euros.

A peine SBS a-t-il déclaré qu'il vise le marché polonais, CLT-UFA a réagi en annonçant, à son tour, une orientation prioritaire vers les pays de l'Est. La guerre des géants ne s'apaise pas dans le domaine de la télévision hertzienne, c'est le champ de bataille qui semble désormais s'être déplacé plus à l'Est.

Claude Ban

« Just do it », le slogan de Nike arme de propagande universelle

A BELGRADE, des affiches publicitaires, collées début avril par les Serbes, exigent en grosses lettres : « Stop the bombs! Just do it! » Le slogan, emprunté à Nike, demande l'arrêt des bombardements. Sur l'autre front, à environ 130 kilomètres de là, dans la ville de Tetovo, en Macédoine, des journalistes occidentaux découvrent de jeunes Albanais ayant fui la répression au Kosovo. Ils arborent des tee-shirts blancs sur lesquels sont imprimés ces mots : « NATO [OTAN en anglais] Air. Just do it! » (*Le Monde* du 27 avril). Là, le même slogan de Nike appelle à la poursuite des frappes alliées.

Pour prendre à témoin l'opinion publique internationale, les Serbes et la résistance albanaise jouent avec insolence - presque avec humour - à détourner les pubs de la multinationale américaine. L'initiative de cet échange croisé - que certains professionnels de la publicité ne jugent « pas mauvais pour Nike » -, ne revient pas aux dirigeants de la firme américaine. S'ils se présentent volontiers comme des gens n'ayant pas froid aux yeux (« risk takers »), ils affirment avoir « découvert » le phénomène, il y a peu, dans les journaux.

Selon plusieurs témoignages, le logo et le slogan de Nike ont été détournés pour la première fois à Pristina (Kosovo) l'été dernier. Des étudiants y auraient fait imprimer les tee-shirts « Nato Air, just do it! » avant d'installer le logo et le slogan

sur la première page d'un des sites Internet albanais d'information, alb-net.com.

La démarche n'a pas fait l'unanimité : « Je trouve le choix de votre slogan "Nato, just do it" de mauvais goût, malheureux, voire dangereux », écrit depuis Bâle (Suisse), un internaute sympathisant de la cause albanaise. *Les gens associent ce logo américain au sport et aux loisirs. Or la guerre au Kosovo n'est ni un sport ni un loisir. En plus, il suggère que l'OTAN est d'une certaine façon contrôlée par les Etats-Unis, voire par les entreprises américaines.* Devant les contestations, les éditeurs du site viennent de retirer le logo ; les internautes, eux, continuent à s'y référer, n'hésitant pas à développer leur propre version de la pub Nike-vasion kosovare.

ESPRIT GUERRIER

« C'est incroyable de voir que des gens en situation de guerre, donc en situation dramatique, pensent à récupérer un slogan publicitaire, s'étonne un spécialiste français de la communication de crise. « Cela veut dire que cette marque a réussi à coloniser les esprits (...), ça prouve qu'un slogan publicitaire a un impact formidable, que c'est une arme, un explosif », analyse, de son côté, Jean-Paul Gourevitch, un expert en propagande politique. Chez Nike, on affiche un profil bas : « C'est tellement loin de nous, de tout ce qu'on est de tout ce qu'on veut faire, qu'il n'y a rien à dire, rien à en penser »,

lance Jean Leclercq, responsable du marketing de la marque en France.

L'origine, « Just do it! » (Allez-y, faites-le!) a été récupéré du langage courant américain pour faire acheter en 1984 la chaussure tout-terrain de l'équipementier américain. A force de consacrer les images d'hommes et de femmes qui parviennent par leur seule force mentale (et leurs chaussures) à surmonter l'insurmontable, l'entreprise de Portland (Oregon) est finalement devenue le chantre de l'esprit guerrier. En 1988, l'une des premières publicités « Just do it! » montrait l'athlète Craig Blanchette bataillant comme un forcené dans sa chaise roulante contre ses adversaires au basket ou une raquette à la main. En 1994, l'Américain Donald Katz estimait déjà, dans un livre, que la mise en scène du slogan dans les pubs contribuait « à l'élévation du "Just do it!" comme cri moderne de guerre » (*Just do it, the Nike spirit of the corporate world*, Random House, 1994). L'an dernier, Nike, cherchant à damer le pion à Adidas lors de la Coupe du monde de football, a utilisé des affiches dont le graphisme empruntait à la propagande des régimes totalitaires allemand, italien et russe (*Le Monde* du 15 juin 1998). Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) avait obtenu l'arrêt de la campagne publicitaire.

Florence Amalou

Eutelsat ne veut pas débrancher la télévision serbe

DEPUIS que l'aviation de l'OTAN a pris pour cible le siège et des rémetteurs de la Radiotélévision serbe (RTS), les émissions ont été plusieurs fois interrompues. Pourtant, « l'action de coercition » de l'OTAN n'empêche pas la RTS d'être retransmise, 24 heures sur 24 et en clair, sur toute l'Europe, via le satellite Eutelsat II-F2. Une simple parabole permet de la capter.

Pourquoi Eutelsat, le consortium européen de satellites, n'interrompt-il pas les émissions de la RTS? Nul besoin d'un bombardier, l'opération serait techniquement aisée et sans danger. Ses statuts le lui interdisent. Fondé en 1977, le consortium est régi depuis 1985 par un traité intergouvernemental, aujourd'hui ratifié par 47 pays dont l'ex-Yougoslavie. Chacun des signataires est actionnaire d'Eutelsat, via son principal opérateur de téléphone, au prorata de ses investissements. En 1999, les quatre principaux membres du consortium sont la Grande-Bretagne (20,7 %), l'Italie

(17,68 %), la France (17,66 %) et l'Allemagne (8,4 %). L'ex-Yougoslavie a adhéré au début des années 90. Représentée aujourd'hui par la République fédérale de Yougoslavie (RFY), elle détient 0,74 % du capital.

DÉCISION POLITIQUE

Selon Eutelsat, l'interruption des émissions de la RTS relève d'« une décision politique ». Un Etat membre ne peut décider seul de prendre cette sanction. Aucun ne l'a pour l'heure réclamée. A Paris, de source bien informée, on indique qu'« Eutelsat est une organisation intergouvernementale indépendante. Il faudrait une résolution spécifique du Conseil de sécurité de l'ONU pour interrompre les émissions de la RTS. Toutefois, il n'est même pas sûr que cela soit suffisant ». La question pourrait être examinée lors de la réunion des pays membres d'Eutelsat, organisée à Cardiff (Royaume-Uni), du 18 au 20 mai. Officiellement, cette « embarrassante » question ne figure

pas à l'ordre du jour. Selon Eutelsat, depuis le début des frappes « l'OTAN n'a pas demandé de couper les émissions de la RTS ». C'est, il est vrai, le moyen pour l'organisation militaire de surveiller les émissions serbes. Certains observateurs insistent aussi sur « l'absence de déclaration de guerre contre la Serbie ».

En pratique, personne n'est véritablement en mesure d'indiquer combien de foyers sont équipés d'une parabole en Serbie. Dans sa dernière enquête, menée en 1998, sur la pénétration de la réception directe en Europe, Eutelsat a fait l'impasse sur la RFY. En revanche, le consortium a dénombré les paraboles dirigées vers ses satellites en Bosnie (100 000), en Croatie (420 000) et en Slovaquie (350 000). Selon un important revendeur français de matériel de réception directe, nombre de Serbes sont raccordés au satellite, et la RTS n'a jamais eu autant de téléspectateurs hors de ses frontières.

Eutelsat serait assailli de demandes des chaînes européennes pour vérifier les fréquences de diffusion de la télévision serbe. Une chaîne de Californie aurait même contacté le consortium pour vérifier un reportage de la RTS sur la fusillade dans le lycée américain de Littleton.

Guy Dutheil

Lire aussi notre chronique « Vu à la télévision serbe » page 3

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**

Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel: 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 901MQ002

Prénom :
Nom :
Adresse :
Code Postal : [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications avec lesquelles nous procédons à des échanges, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER Le Monde 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom :			
Prénom :			
N° : rue :	Code postal : [] [] [] [] Ville :		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : rue :			
Code postal : [] [] [] [] Ville :			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Établissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Recevez *Le Monde* chez vous pour seulement 173F* par mois

En vous abonnant au *Monde* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Gas Natural SDG a chuté de 3,72 % à 71,2 euros mercredi 28 avril. Antonio Brufau, le président de Gas Natural, a précisé aux analystes mardi que l'impact de la réduction prochaine des prix du gaz naturel, qui devrait être décidée par le gouvernement espagnol, serait compensé par un accroissement des ventes et une rationalisation des coûts.

● La valeur Banca Commerciale Italiana (BCI) s'est appréciée mercredi de 1,7 % à 7,63 euros dans l'attente d'une décision de la BCI, qui tenait son assemblée générale mercredi soir, sur l'offre publique d'échange lancée par Unicredit Italiano.

● Le titre Olivetti a perdu mercredi 2,2 % à 3,19 euros. Telecom Italia, qui négocie avec Deutsche Telekom, a officiellement rejeté mardi l'offre de rachat d'Olivetti.

● L'action DaimlerChrysler a clôturé en baisse de 1,5 % à 94 euros mercredi. La Bourse n'a pas été séduite par l'amélioration de 23 % à 1,64 million d'euros du bénéfice net au premier trimestre du constructeur automobile.

● Les marchés ont sanctionné l'amélioration de 2,9 % à 355 millions de marks des profits de Volkswagen au premier trimestre. Les analystes s'attendaient à un profit de 425 millions de marks. Le titre a perdu mercredi 6,1 % à 67,30 euros.

29/04 10h24

Table of stock prices for the Automobile sector, including Autoviv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, Lucas Varity, Michelin, Peugeot, Pirelli, Renault, Valeo, Volkswagen, Volvo, and others.

BANQUES

Table of stock prices for various banks, including Abbey National, ABN AMRO, Allied Irish, Alpha Credit, Argentario, BNP, CCF, Comit, Commerzbank, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products, including Aluminum, Arbo, Assidomaen, Avesta, Bekavert, Bilton, Böhler-Uddeholm, British Steel, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies, including Aca, Air Liquide, Akzo Nobel, Basf, Bayer, BOC Group, Ciba Spec Chem, etc.

CLARIANT N CH 480,48 +0,39

Table of stock prices for various companies, including Degussa-Huels, DYNNO, Henkel, ICI, Kemira, Laporte, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerates, including Acer, Cier, D'eteren, Gaz Et Eaux, GBL, Geaert, Hagemeier, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies, including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, Euro Politan, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies, including Acciona, Accesa, Aktor, Asko, Aumar, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3i, Almani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies, including Accor, Adidas-Salomon, Alitalia, Austrian Airlines, etc.

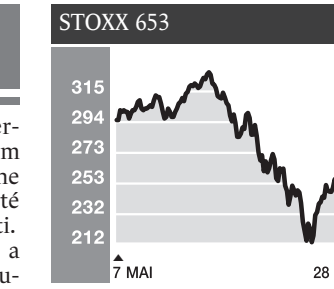


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including Finnair, G Wimpair, Granada Group, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies, including Astra, Astra-B, Glaxo Wellcome, Hoechst, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including Abb, Abb-B, Abb Baden, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies, including Aker Maritime, Bp Amoco, Burmah Castrol, etc.

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières...

ELF AQUITAINE

Table of stock prices for Elf Aquitaine and other energy companies.

ELF AQUITAINE

Table of stock prices for various companies, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies, including Allied Domecq, Club Med, BASS, etc.

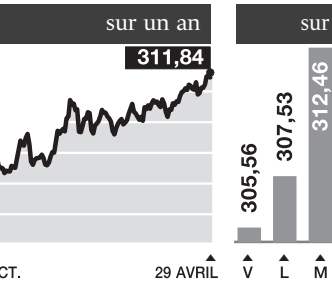


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX 50 index, including Finnair, G Wimpair, Granada Group, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies, including Astra, Astra-B, Glaxo Wellcome, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including Abb, Abb-B, Abb Baden, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies, including Aker Maritime, Bp Amoco, Burmah Castrol, etc.

ELF AQUITAINE

Table of stock prices for various companies, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3i, Almani, Alpha Finance, etc.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies, including Accor, Adidas-Salomon, Alitalia, etc.

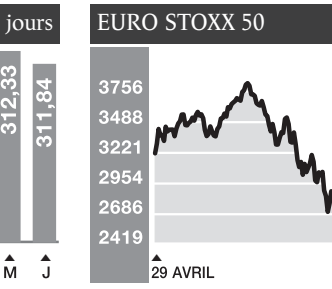


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX 50 index, including Finnair, G Wimpair, Granada Group, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies, including Astra, Astra-B, Glaxo Wellcome, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including Abb, Abb-B, Abb Baden, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies, including Aker Maritime, Bp Amoco, Burmah Castrol, etc.

ELF AQUITAINE

Table of stock prices for various companies, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3i, Almani, Alpha Finance, etc.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies, including Accor, Adidas-Salomon, Alitalia, etc.

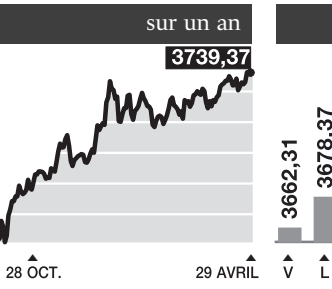


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX 50 index, including Finnair, G Wimpair, Granada Group, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies, including Astra, Astra-B, Glaxo Wellcome, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including Abb, Abb-B, Abb Baden, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies, including Aker Maritime, Bp Amoco, Burmah Castrol, etc.

ELF AQUITAINE

Table of stock prices for various companies, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3i, Almani, Alpha Finance, etc.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies, including Accor, Adidas-Salomon, Alitalia, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table of country codes for the Euro zone, including France, Germany, Spain, Italy, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table of country codes for non-Euro zone countries, including Switzerland, Norway, Denmark, etc.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 30 AVRIL 1999

SPORTS Robert Louis-Dreyfus, président de l'Olympique de Marseille, devrait annoncer, vendredi 30 avril, à l'issue du conseil de surveillance du club de football, l'arri-

vée du nouveau président délégué, Yves Marchand, qui succédera à Jean-Michel Roussier. ● **CE DERNIER** officialise dans un entretien au *Monde* sa démission après avoir

contribué au sauvetage du club, menacé d'une liquidation judiciaire en mai 1995. ● **IL REVIENT** sur son action à l'OM et sur les raisons qui l'ont conduit à quitter un club sur le

point de renouer avec son glorieux passé. Placés avec sa famille sous protection policière depuis plusieurs mois, il explique pourquoi ses relations avec les supporters du club

s'étaient dégradées. Il évoque notamment « ce match de Coupe de France entre Marseille et Auxerre où les supporters ont exigé publiquement [son] départ ».

Jean-Michel Roussier explique son départ de l'Olympique de Marseille

Dans un entretien au « Monde », le président délégué du club de football annonce qu'il quitte son poste car il « ne peut plus exercer ses fonctions normalement ». Il évoque le climat « très usant » de l'OM et les conflits qui l'ont opposé aux associations de supporters

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

« Pourquoi avez-vous décidé de démissionner de vos fonctions de président délégué de l'Olympique de Marseille à compter du vendredi 30 avril ?

– Il n'y a pas une raison précise. Je ne pars pas de gaieté de cœur, mais il faut savoir tirer le rideau. Vendredi soir, ce sera fini. Il n'y aura plus de son, plus d'images. J'en suis arrivé là car je constate que ne suis plus en mesure d'exercer normalement mes fonctions à l'OM. J'en tire toutes les conséquences sans chercher à polémiquer. Il y a eu une érosion qui ne date pas du mois de janvier et de ce match de Coupe de France entre Marseille et Auxerre où les supporters ont exigé publiquement mon départ. Ces événements ont simplement renforcé ma conviction.

– Avez-vous été surpris par la violence verbale des supporters marseillais lors de ce match face à Auxerre ?

– Le dossier « supporters » était tronqué dès le départ. A mon arrivée, je voulais que l'OM récupère un certain nombre de pré-

rogatives qui avaient été cédées par l'ancienne direction à des associations de supporters. Sans doute n'ai-je pas réussi à me faire comprendre. Je ne demandais qu'à diminuer le prix des places, mais encore fallait-il obtenir une augmentation substantielle des droits de télévision. Compte tenu de nos recettes, il ne me paraissait pas raisonnable d'appliquer des tarifs d'abonnement aussi bas cette saison, et ça je le maintiens.

– Autre dossier, l'utilisation par des associations de supporters du logo de l'OM...

– La marque était tombée dans le domaine public. Evidemment, vous ne vous faites pas des amis en estimant que c'est anormal. La construction de l'OM aurait pu s'inscrire dans un contexte de distribution de prébendes, mais ce n'était pas dans mon état d'esprit. J'ai eu la chance de bénéficier du soutien du maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, car, seul, je n'aurais pas pu résister.

– Concrètement, pourquoi n'étiez-vous pas libre d'exercer pleinement vos responsabilités ?

– Une partie des prérogatives que je juge essentielles et qui au-



JEAN-MICHEL ROUSSIER

raient dû être les miennes m'ont échappé, car j'ai probablement commis des erreurs. Je suis incapable de les quantifier. A mon avis, elles sont du ressort de ma communication. Je lis un peu partout ce qu'on me reproche. Manifestement, j'ai dû manquer de chaleur, de démagogie, mais je ne me flagelle pas pour autant. Je pars de façon assez sereine.

– Quand avez-vous pris votre décision, et le président, Robert Louis-Dreyfus, a-t-il tenté de vous retenir ?

– Cela fait plusieurs mois que je l'ai évoquée avec le président. On a beaucoup discuté des carences,

ou plutôt de la réalité de mes fonctions. Compte tenu de la brutalité des événements du mois de janvier, j'aurais pu partir à ce moment-là. Je ne l'ai pas fait, en concertation avec le président. Ensuite, à partir de mon constat, qui était définitif, la question de mon maintien ne se posait pas.

– Vous serez resté quatre ans à l'OM. Vous sentez-vous usé ?

– Il est vrai que le climat qui règne au club est très usant. En 1995, les meilleurs pronostics me donnaient six mois. Je n'ai jamais pensé que je pourrais passer ma vie professionnelle ici. Quatre ans me paraît un bail amplement suffisant.

– Votre démission doit réjouir un certain nombre de personnes, y compris au sein du club. Le directeur sportif, Marcel Dib, a même déclaré que le peuple marseillais ne voulait plus de vous...

– Le plaisir que va engendrer mon départ est à la hauteur des inimitiés que j'ai pu avoir ou créer. C'est la règle du jeu, ça ne me choque pas. Je n'ai jamais parlé au nom du peuple marseillais, ce qui était peut-être un tort.

Les fans du club ont eu la tête de celui qui l'a redressé

L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE est décidément une planète à part dans la constellation virtuelle du football. Gloire et déchéance, passions et intrigues s'imbriquent dans un enchaînement infernal qu'aucun échevin, si puissant soit-il, ne parvient à canaliser. La démission de Jean-Michel Roussier (quarante-quatre ans), devenu le Parisien honni, enrichit un peu plus l'histoire tumultueuse de ce club régit par l'irrationnel.

Mercredi 12 mai, à Moscou, l'OM disputera face à Parme (Italie) sa troisième finale de Coupe d'Europe, quatre années seulement après avoir échappé à la liquidation judiciaire en guise d'épilogue de l'ère Bernard Tapie. Jean-Michel Roussier, qui a mis en scène la restauration du monument délabré avec le soutien de la ville de Marseille, suivra l'événement devant un téléviseur, le cœur chargé d'émotions. Le président délégué de l'OM n'a pas voulu attendre le terme de la saison, le 29 mai, pour officialiser un divorce consommé depuis le début de l'année. « Pour ne pas entraver la continuité des affaires à un moment où il faut prendre des décisions stratégiques pour l'avenir », explique l'intéressé avant de passer le témoin à Yves Marchand, ancien directeur général d'Adidas France.

Etrange destin que celui de ce spécialiste de la communication qui fut directeur général

d'IP Event Marketing, une filiale d'Havas. Sa nomination comme directeur général de l'OM en mai 1995 suscita d'abord l'espoir de toute une ville qui avait vécu la déconfiture sportive du club et sa mise au ban pour corruption comme une humiliation. Héritage des turpitudes du passé, Jean-Michel Roussier reprend le club en deuxième division et entreprend un travail de restructuration dans le domaine administratif et sportif avec l'amélioration des conditions d'entraînement ou encore un parrainage avec des clubs filleuls. Non sans mal, il tisse un budget de 75 millions de francs qui permet à l'équipe de réintégrer la première division en juillet 1996.

UN ISOLEMENT CROISSANT

Six mois plus tard, Robert Louis-Dreyfus, le riche patron d'Adidas, s'installe dans le fauteuil présidentiel et confirme Jean-Michel Roussier au poste de président délégué. Un semestre de patience encore et voilà qu'arrive le chaînon manquant, Roland Courbis, l'homme du pays, dans le rôle de l'entraîneur-copain-joueurs. La trilogie est en place, et Jean-Michel Roussier ignore encore que le mécanisme du piège est armé. Parmi ses nombreuses prérogatives, il bénéficie de l'onction présidentielle pour renégocier les avantages accordés par Bernard Tapie aux associations de supporters.

La réussite de Frédéric Fauthoux, vingt-sept ans, est, avec celle des deux frères Gadou – les deux autres Landais de l'Elan béarnais Pau-Orthez –, la grande fierté de Pierre Seillant. Cette réussite est celle de la « modestie paloise ». Une équipe où ne figurent pas des stars, mais un « collectif » Pau-Orthez.

C'est aussi, aux yeux de Pierre Seillant, la consécration d'une politique « régionaliste ». « Ces joueurs incarnent les valeurs régionales, explique le président palois. Je me suis toujours battu pour que mon équipe ressemble à son public. C'est un concept que j'ai tenu à bout de bras pendant trente ans. » Ce « concept » ne manque pas d'efficacité : les 5, 8 et 11 mai, Frédéric Fauthoux tentera de conquérir, face à l'Asvel-Lyon-Villeurbanne, son quatrième titre national avec Pau-Orthez.

Eric Collier

L'UEFA se prononce sur les incidents de Bologne

L'Olympique de Marseille attend avec inquiétude la décision de la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA qui devait être prononcée, jeudi 29 avril, à Genève, après les bagarres entre joueurs survenues à Bologne à l'issue de la demi-finale retour de la Coupe de l'UEFA mardi 20 avril. Dans les rangs marseillais, on redoute la suspension de plusieurs joueurs impliqués, notamment l'attaquant Christophe Dugarry et le gardien Stéphane Porato, avant la finale du 12 mai à Moscou contre Parme. La commission s'appuiera sur les rapports de l'arbitre et du délégué de l'UEFA, ainsi qu'« exceptionnellement » sur les images télé. Les clubs pourront faire appel. Dans ce cas, la commission d'appel de l'UEFA se réunirait le 7 mai. « Si nous prenons une très lourde sanction financière, ce serait bien », a déclaré Jean-Michel Roussier, le président délégué démissionnaire.

Frédéric Fauthoux mène Pau-Orthez en finale

PAU

de notre envoyé spécial

C'est un petit homme, un des plus petits meneurs du championnat de France de basket-ball. Il est, paraît-il, très susceptible sur la question de sa taille, tous les jours prêt à tricher un peu pour gagner les deux centimètres qui lui manquent pour atteindre le mètre quatre-vingts. Chacun de ses surnoms, pourtant, lui rappelle inmanquablement sa courte stature au pays des géants du basket. Il est le « petit Fauthoux » du basket français et, dans le Béarn, le « Petit-tou ».

Il est aussi, depuis mercredi 28 avril, le grand artisan de la qualification de l'Elan béarnais de Pau-Orthez pour la finale du championnat de France. « C'était le match de ta vie », lui a lancé son président, Pierre Seillant, au détour d'un couloir du Palais des sports de Pau, peu après la victoire des Palois sur l'équipe du PSG-Racing (74-67) dans la troisième manche de cette demi-finale à rebondissement.

Frédéric Fauthoux ne figurait pas dans le « cinq » de départ proposé par le coach de Pau, Claude Ber-

geaud. Le Landais n'affichait pas une grande forme depuis le début de la phase finale du championnat. A l'image de ses coéquipiers, il semblait usé par la longue campagne d'Euroleague, interrompue moins d'un mois plus tôt face à la Kinder Bologne d'Antoine Rigaud. A cause de cette méforme apparente, Jean-Pierre De Vincenzi, l'entraîneur de l'équipe de France de basket, n'avait d'ailleurs pas jugé utile de l'inclure dans la liste des vingt joueurs présélectionnés en vue du championnat d'Europe de basket, qui doit avoir lieu en juin en France.

Aussi, lorsque le petit meneur de Pau-Orthez est entré en jeu, à la neuvième minute du match, les Parisiens n'ont pas fait grand cas de ce joueur qu'ils imaginaient, eux aussi, hors d'état de nuire. « Ils ne se méfiaient pas de moi, ils ont serré la défense sur les autres, et j'ai pu prendre plus de shoots que d'habitude. Tout rentrait, j'en ai profité », explique le joueur.

« LA MAIN CHAUDE »

C'est ce que les basketteurs appellent avoir « la main chaude ». En trente minutes de jeu, Frédéric Fauthoux a inscrit 25 points, avec un taux de réussite de 83 %. Alors que les Parisiens avaient soudain perdu leur adresse dans les tirs extérieurs, il n'a raté qu'un tir à trois

points sur cinq tentatives. Ses passes, ses dribbles, ses doubles pas, tout passait au travers des mailles de la défense parisienne. Et, à la toute fin de la partie, il a contenu à lui seul l'impressionnant baroud d'honneur des Parisiens, en alignant notamment neuf tirs aux lancers francs sur dix tentatives. « Quand on est autant en réussite, on ne voit pas pourquoi cela s'arrêterait ! », jubila-t-il.

La réussite de Frédéric Fauthoux, vingt-sept ans, est, avec celle des deux frères Gadou – les deux autres Landais de l'Elan béarnais Pau-Orthez –, la grande fierté de Pierre Seillant. Cette réussite est celle de la « modestie paloise ». Une équipe où ne figurent pas des stars, mais un « collectif » Pau-Orthez.

C'est aussi, aux yeux de Pierre Seillant, la consécration d'une politique « régionaliste ». « Ces joueurs incarnent les valeurs régionales, explique le président palois. Je me suis toujours battu pour que mon équipe ressemble à son public. C'est un concept que j'ai tenu à bout de bras pendant trente ans. » Ce « concept » ne manque pas d'efficacité : les 5, 8 et 11 mai, Frédéric Fauthoux tentera de conquérir, face à l'Asvel-Lyon-Villeurbanne, son quatrième titre national avec Pau-Orthez.

Eric Collier

Football : Nantes rejoint Sedan en finale de la Coupe de France

POUR LA SEPTIÈME FOIS de son histoire, Nantes (D 1) va disputer la finale de la Coupe de France de football, après sa victoire, mercredi 28 avril, (1-0) contre Nîmes (D 2), en demi-finales. Sur son terrain, l'équipe de la Loire-Atlantique s'est imposée face à une formation gardoise défensive. Sur un exploit personnel, Nicolas Savinaud a inscrit le seul but de la rencontre (77^e minute). Le Football Club Nantes Atlantique (FCNA), qui n'a remporté l'épreuve qu'une seule fois, en 1979, rencontrera en finale, le 15 mai au Stade de France, le Club sportif Sedan Ardennes (CSSA), qui évolue en D 2, et qui avait éliminé Les Mans mardi par 4 buts à 3 après prolongation.

A l'issue de la rencontre, Thierry Roland et Jean-Michel Larqué, les commentateurs de TF 1, ont été conspués par des supporters qui s'en sont pris à leur véhicule. Les supporters entendaient protester contre l'horaire inhabituel (17 heures) imposé par la chaîne pour la rencontre.

Cyclisme : Roger Legeay à nouveau entendu dans l'affaire Festina

ROGER LEGEAY a réaffirmé, mercredi 28 avril, dans le bureau du juge d'instruction chargé du dossier Festina, « avoir lutté efficacement contre le dopage » dans le cyclisme en jouant « un rôle important dans la mise en place du contrôle longitudinal ». Le directeur sportif de l'équipe Crédit agricole et président de la Ligue professionnelle et vice-président de la Fédération française de cyclisme (FFC), a expliqué « qu'il n'avait rien à se reprocher ». A sa sortie du tribunal, il a précisé qu'il « luttait depuis des années contre le dopage », ajoutant que cette bataille était difficile à mener car « chaque jour de nombreux produits dopants sont fabriqués ». Roger Legeay a été mis en examen le 29 mars pour « complicité de facilitation, d'incitation à usage à autrui de substances dopantes ».

L'OM entend commercialiser à son unique profit les produits dérivés.

Dans ce dossier explosif, Jean-Michel Roussier va très vite se retrouver seul. Droit dans ses bottes, abrupt dans ses explications, l'homme de communication concentre sur sa personne les inimitiés. Dès lors, s'esquisse la nouvelle donne, avec comme fil conducteur une restriction de ses prérogatives. La complicité entre Roland Courbis et Robert Louis-Dreyfus fragilise peu à peu l'autorité du président délégué jusqu'au psychodrame du 23 janvier.

Ce jour-là, une délégation de supporters de l'OM retarde le coup d'envoi de la rencontre du trente-deuxième de finale de Coupe de France face à Auxerre et exige avec brutalité, sur la pelouse, la révocation de Jean-Michel Roussier. Ce dernier n'a pas eu les moyens d'empêcher cet épisode inédit. D'abord soutenu par son président avant de subir sa volte-face, le président délégué n'entrevoit plus d'autre issue qu'un départ. Depuis le début de l'année, lui-même et sa famille ont été placés sous protection policière. Des menaces de mort ont été proférées. « Je suis catastrophé d'avoir dû imposer cela aux miens, mes enfants en ont beaucoup souffert », déplore le dirigeant démissionnaire, qui s'apprête à partir en vacances.

E. B.

Propos recueillis par Elie Barth

DÉPÊCHE

■ **LÉGISLATION** : la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a annoncé, mercredi 28 avril, que la discussion en première lecture du projet de loi sur la démocratisation du sport aura lieu à l'automne au Sénat. Le texte sera présenté en conseil des ministres fin juillet ou début août.

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 34** effectués mercredi 28 avril. **Premier tirage** : 5, 15, 27, 35, 42, 47, numéro complémentaire le 3. Rapports pour six bons numéros : 1 601 975 F, 244 220 € ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 33 305 F, 5 077 € ; pour cinq bons numéros : 4 990 F, 761 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 260 F, 39,6 € ; pour quatre bons numéros : 130 F, 19,8 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F, 4,3 € ; pour trois bons numéros : 14 F, 2,1 €. **Second tirage** : 6, 9, 15, 19, 24, 31, numéro complémentaire le 23. Rapports pour six bons numéros : 3 431 615 F, 523 146 € ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 66 360 F, 10 117 € ; pour cinq bons numéros : 2 915 F, 444 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 162 F, 24,7 € ; pour quatre bons numéros : 81 F, 12,3 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 20 F, 3 € ; pour trois bons numéros : 10 F, 1,5 €.

Mieux gérer le milieu marin et préserver les stocks de poissons

De nombreux facteurs sont susceptibles de faire varier les réserves halieutiques. L'étude de leurs fluctuations impose une bonne connaissance des interactions entre espèces et de leurs spécificités biologiques et écologiques

Les ministres de la pêche européens se sont réunis à Bruxelles pour étudier le problème des quotas, la protection des espèces et la restructuration des flottes. Bon an mal an, on capture toujours quelque 80 millions de

tonnes de poissons. Mais ce chiffre ne doit pas faire illusion, car il n'est obtenu qu'en pêchant de plus en plus profond. La prévention et l'explication de l'effondrement des réserves halieutiques restent difficiles. Les

spécialistes internationaux de la gestion des ressources marines ont fait le point récemment, lors d'un colloque tenu à Montpellier : de nombreux facteurs sont à prendre en compte et les effets dévastateurs de l'explo-

tation sont souvent indirects. L'exemple de l'étang de Thau (Hérault) illustre la difficulté de la répression des fraudes face à l'étendue des zones à surveiller, au manque de moyens de la gendarmerie maritime.

MONTPELLIER (Hérault) correspondance

Dans les années 70 les prises d'anchois du Pérou ont chuté brutalement passant de 12 millions de tonnes en 1972 à moins de 1 million l'année suivante et ce jusqu'en 1985. Dans les années 90, au large de Terre-Neuve, ce sont les morues qui ont disparu des filets des pêcheurs. Était-ce prévisible ? Interrogés, les chercheurs n'ont pu que témoigner de leur incapacité à prévoir cet effondrement des prises et à dire si ces terribles épisodes sont ou non les signes d'un déclin plus global.

Les plus optimistes en doutent et avancent que, bon an mal an, on capture toujours quelque 80 millions de tonnes de poissons. Ce chiffre ne doit pas faire illusion. Un tel niveau de prises n'est possible qu'en pêchant de plus en plus profondément - en routine jusqu'à 200 mètres - et en passant les océans au peigne fin. Et bien que les flottilles aient grossi et que les

équipements soient devenus sophistiqués, les productions stagnent, voire déclinent depuis quinze ans.

Conscients des menaces qui pèsent sur les ressources marines, le Conseil international pour l'exploration de la mer (ICES) et le Comité scientifique sur la recherche océanique (SCOR) ont réuni à Montpellier quelque trois cents biologistes marins et spécialistes de la pêche venus du monde entier. Leur objectif ? « Mieux cerner l'impact des pêches, cette fois-ci à l'échelle de l'écosystème, et proposer de nouvelles approches de capture et de surveillance des stocks », a indiqué Mike Sinclair, du ministère canadien de la pêche et des océans, coprésident du symposium.

COMPRENNE QUI POURRA

Pour logique qu'elle apparaisse, cette approche est en fait récente, car les données scientifiques sur ces thèmes restent partielles. Pour l'heure, aucune étude n'a fait état de l'extinction d'espèces consécutive aux seules captures. Sans doute parce que les organismes marins sont plutôt prolifiques et peuvent échapper aux pressions de la pêche. Mais certains sont, pour des raisons biologiques, plus sensibles que d'autres. C'est le cas des poissons des grands fonds comme le *Hoplostethus atlanticus* qui, du fait de sa relative immobilité, se ramasse comme des coquillages ! En un quart d'heure, un chalutier peut en collecter 50 tonnes et faire disparaître d'un coup toute une population de cette espèce qui, en plus, « n'atteint, selon Tony Koslow (division des recherches marines du Csiro australien, Hobart) sa maturité sexuelle que vers vingt-cinq à trente ans ».

La pêche n'explique pas tout. Ainsi, « des comparaisons entre les données de pêche disponibles et celles fournies par les restes de poissons présents dans les sédiments attestent du caractère cyclique et naturel des fluctuations des petits pélagiques comme l'anchois ou la sardine », assure Philippe Cury (Institut de recherche en développement, Afrique du Sud). Changements de vents, variations de températures, concentrations

planctoniques, pollutions, et sédimentation du littoral et des estuaires jouent aussi un grand rôle.

Mais il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. C'est la raison pour laquelle les chercheurs prospectent aussi du côté des relations proies-prédateurs qui, parfois, défient la logique des scénarios de disparition de certaines espèces. Alors qu'au Pérou l'hécatombe des anchois a entraîné celle des bonites à dos rayé qui les consomment, le même genre de cause n'a pas eu les mêmes effets dans la mer de Benguala, en Afrique du Sud. Dans les années 70, on a en effet assisté à de fortes fluctuations des stocks de petits pélagiques dont les prédateurs, les brochets de mer, se sont pourtant maintenus. Comprenez qui pourra.

Les choses ne sont pas si simples pour déterminer l'impact des pêches sur les oiseaux et les mammifères marins. L'échantillonnage en haute mer des populations ne suffit pas. « En décimant les stocks de poissons, on supprime les ressources alimentaires des oi-

seaux marins », souligne Mark Tassler du Joint Nature Conservation Committee d'Ecosse. C'est ce qui s'est passé dans les années 60 pour les harengs de la mer de Norvège : 1 million de paires de puffins de l'Atlantique a rapidement décliné ».

LA PROTECTION DES PHOQUES

A l'inverse, les mesures de protection prises en faveur de grands mammifères ont permis à plusieurs populations de « rebondir ». C'est le cas des baleines et des dauphins, qui peuvent alors entrer localement en compétition avec les grands poissons carnivores comme les thons. « Autour du Cap Lopez, au Gabon, des centaines de milliers de grandes baleines comme les mégaptères ont été chassées jusque dans les années 50. Depuis, leur nombre a augmenté et on pêche beaucoup moins de thons », note Alain Fonteneau de l'IRD de Montpellier. Les mégaptères confisqueraient-ils la nourriture à leur profit ?

Autre exemple de l'effet pervers de la protection des mammifères marins : les phoques. Du fait de

l'abandon de leur chasse dans les années 70 et 80, leur population a « explosé », et aujourd'hui ils dévorent une quantité de morues équivalente à la moitié de celle pêchée au début des années 90 dans le golfe du Saint-Laurent. Dans ce genre, il faut se garder de trop schématiser. « Il ne faut pas récrire l'histoire », s'insurge Daniel Pauly (Université de Columbia, Vancouver). Ce ne sont pas les phoques de l'Atlantique qui ont décimé les stocks de morues mais bien les pêcheurs. »

D'ailleurs, les populations de mammifères marins mettent souvent plusieurs décennies à se reconstituer, alors que les temps de maturité sexuelle et les taux de fécondité des poissons permettent en général une reprise bien plus rapide. N'est-ce pas la preuve, s'interroge Philippe Cury, que « l'écosystème marin est un tout dynamique où il faut tenir compte aussi bien des interactions entre espèces que de leurs spécificités biologiques et écologiques ? ».

Vincent Tardieu

Troupeaux de thons

Les thons sont de vrais moutons de Panurge ! Non seulement ils vivent en larges bancs, mais, en zone équatoriale, ils ont tendance à se rassembler sous des objets flottants. Pourquoi ? « Peut-être parce que ces objets s'accumulent à la confluence de certains courants riches en nutriments », suggère Alain Fonteneau, de l'Institut de la recherche pour le développement (IRD, Montpellier).

Ce comportement a donné aux pêcheurs l'idée de mettre à l'eau des radeaux artificiels équipés d'un immense filet (senne). Résultat : des prises miraculeuses. Une quarantaine de tonnes de thons au lieu d'une vingtaine en pêche classique sur les bancs libres. Revers de la médaille : ces thons sont plus petits du fait d'une moindre disponibilité alimentaire à l'équateur qu'en zone tempérée. De plus, s'inquiète Alain Fonteneau, « cette forme de pêche, qui a explosé depuis 1992, pourrait mettre un frein au bon développement des populations de thons ».

Les pirates de palourdes règnent sur l'étang de Thau

SÈTE (Hérault)
correspondance

Ici, tout est vert. L'étang de Thau, les bacs des ostréiculteurs et même le ciel, gris-vert. De temps à autre, René Corre vient autour du phare de Roquerolles planter sa grande arseille, une sorte de râteau muni d'un filet surmonté d'un manche de six mètres de long. Il lance l'arsseille comme un lourd javelot, l'accroche bien au fond, gratte le sédiment et remonte trois palourdes de deux à trois centimètres de diamètre, quelques clovisées, une poignée de coques et des girbettes, une sorte de moule ronde. Ses prises retournent à l'eau : trop peu et trop petites.

« Dans les années 80, l'étang pouvait fournir plus de 1 000 tonnes de captures par an. Aujourd'hui, on atteint péniblement les 400 tonnes... » Surpêche de pêcheurs peu prévoyants à laquelle les méfaits des « contrebandiers », des plongeurs sous-marins qui puisent sans vergogne dans les stocks restants.

EFFICACES

« On estime qu'environ 80 à 200 pêcheurs de palourdes utilisent plus ou moins régulièrement des bouteilles d'oxygène. Avec un filet pendu au cou, ils peuvent ramener jusqu'à 15 kilos de palourdes en un jour, deux fois plus qu'à l'arsseille et au prix d'un moindre effort », reconnaît la biologiste Nabila Mazouni.

L'organisation des pirates de la coquille est très efficace. Des vedettes rapides déposent les plongeurs en bouteille dans l'étang et viennent les récupérer deux

heures plus tard. Des guetteurs se postent près du bâtiment des Affaires maritimes, à Sète, et donnent l'alerte par téléphone portable dès qu'une patrouille sort du port. Difficiles à coincer sur l'eau - il n'y a que huit gendarmes affectés à l'étang et au littoral proche -, ces contrebandiers écoulent facilement leurs prises.

En ville, des ramasseurs font office de receleurs. Dans une petite rue tranquille de Sète, au milieu de pavillons bourgeois, un couple de marchands reçoit dans son garage. Ici, on accepte toutes les prises, quelle qu'en soit l'origine. Seules comptent la taille et la quantité des palourdes. Les prix sont affichés à la craie sur une ardoise - entre 20 et 80 francs (3 à 12,2 euros) le kilo -, et l'on paie en liquide. Le butin finit toujours sur les marchés.

Que faire ? A la demande des pêcheurs et avec l'aide des pouvoirs publics (français et européens) et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), une étude a été confiée à Nabila Mazouni. Son but : mieux cerner, avec des biologistes mais aussi avec des sociologues et des économistes, l'impact des pêches à la palourde, légales et illégales, sur la ressource et proposer des solutions de gestion. Cela sera-t-il suffisant ? Peut-être. D'autant que les professionnels de cette pêche lorgnent du côté de la Tunisie et de la Mauritanie où le coquillage abonde et où la main-d'œuvre est bon marché.

V. T.



Syndicats enseignants :

- Plutôt bien lotis, mais décriés

- Très impliqués dans le débat éducatif, mais divisés.

Dossier :

Laïcité, un idéal à réinventer

Marcel Gauchet, invité de la rédaction

- Ce qu'il faut retenir de 200 ans de révolution invisible

- La guerre scolaire peut-elle reprendre ?

- Ce que le foulard a changé ● Comment les profs se débrouillent au jour le jour pour répondre aux questions des élèves.

Culture :

- La littérature de jeunesse n'a peur de rien : nouveaux décors, nouveaux auteurs mais toujours le même succès. ● Document.

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la Fnac, le mercredi 9 mai à 18 heures à la Fnac Saint-Lazare sur le thème : « Faut-il repenser la laïcité ? »



Toutes les saveurs de l'huile d'olive

Terroir, couleur, texture, arômes... On parle d'elle comme on parle du vin. En quelques années elle s'est imposée dans les cuisines des Français. Désormais, l'heure est aux crus rares

« **ATTENTION, nous parlons de la romanée-conti de l'huile d'olive.** » Eric Verdier sait de quoi il parle. Intarissable œnologue provençal et goûteur professionnel chez Olivier & Co – prestigieuse boutique spécialisée –, il connaît aussi bien l'huile d'olive que le vin. Il peut donc se risquer, sans faillir, au jeu des comparaisons. Il ne s'en prive pas et promène son interlocuteur de vignoble en oliveraie. Le vocabulaire est le même : terroir, cru, couleur, texture, arômes en bouche... C'est que vin et huile d'olive ont bien des points en commun. Ils suscitent les mêmes passions chez les connaisseurs, parlent aux sens, réveillent des rêves enfouis baignés de soleil, des images de terroir et de gestes ancestraux.

L'huile d'olive est devenue, depuis quelques années, un produit très en vogue. En 1986, une campagne de promotion lancée par la CEE au bénéfice de cinq pays producteurs (France, Espagne, Italie, Portugal, Grèce) a lancé le mouvement. Le régime crétois, vanté par les diététiciens pour ses bienfaits sur la santé, l'a amplifié. Des grands chefs (Ducasse en tête) ont fait le reste. Et les consommateurs, inquiets des conséquences de la maladie de la « vache folle », de plus en plus soucieux d'une alimentation saine, légère et authentique, se sont volontiers laissés séduire.

Les distributeurs, bien sûr, n'ont pas laissé passer l'occasion. Les grandes surfaces qui, depuis des lustres, n'avaient en rayon que l'inévitable huile d'olive Puget ont élargi l'offre. Aujourd'hui, les rayons déploient de beaux éventails de bouteilles et de marques différentes. Parmi elles, Lesieur, présent sous son nom mais aussi sous celui de ses filiales (Carapelli, Osti...), se taille la meilleure part. Le marché – 1,4 mil-

liard de francs en grande surface – a connu au cours de l'année écoulée une progression, en volume, de 14 %.

La grande distribution a permis de mettre l'huile d'olive à la portée de tous, et de faire connaître un produit que les Français étaient rares à utiliser au nord de la Provence. Résultat : durant ces dix dernières années, la consommation globale en France n'a cessé de croître. Selon des sources du Conseil oléicole international (COI), elle est passée de 45 millions de litres en 1995 à 65 millions en 1998 et devrait atteindre les 80 millions en 2002. Il y a dix ans, moins de 30 % des foyers achetaient de l'huile d'olive. Ils sont plus de 60 % aujourd'hui.

Les puristes ne perdent jamais l'occasion de rappeler que les produits vendus en grande surface manquent souvent de « personnalité », parce qu'ils mélangent des lots d'huiles de provenances diverses sans rapport entre elles. « Or, comme le vin, la qualité de l'huile d'olive et sa spécificité dépendent du terroir, de la variété et de l'âge de l'arbre, de la récolte et de l'extraction », précise Eric



Verdier. Un créneau restait à occuper : le haut de gamme. Marque historique du vinaigre et de la moutarde, Maille l'a bien compris. Pour sa première huile, la marque a choisi l'olive, bien sûr, mais rare. Elle commercialise une huile d'olive venue du terroir de Priero de Cordoba, en Andalousie. « Ce produit s'inscrit de façon naturelle dans notre histoire et notre démarche », souligne Antoine de Saint-Affrique, directeur du marketing d'Amora-Maille. Il s'agit pour nous d'une présence supplémentaire sur un marché de goût et de savoir-faire qui est le nôtre depuis deux cent cinquante ans. »

La politique de Maille est significative de l'évolution du marché. De nombreux consommateurs ont appris à édu-

quer leur palais. Il y a quinze ans, le goût un peu fort de l'huile d'olive les dérangeait. Désormais, c'est précisément cette singularité qu'ils apprécient. Deux enseignes témoignent de cette nouvelle approche : Olivier & Co et A l'Olivier.

Leur histoire parle pour elles. Fondée en 1822, la maison A l'Olivier a toujours soigneusement protégé son savoir-faire. Soucieuse de se diversifier, elle a augmenté son offre sans faillir à ses exigences. A l'Olivier propose aujourd'hui, avec succès, une palette de neuf provenances issues de quatre pays producteurs (Italie, Espagne, Grèce, Portugal).

L'itinéraire d'Olivier & Co est beaucoup plus court mais tout aussi révélateur. Olivier Baussan a ouvert ses deux premières boutiques en 1998. L'une à Paris, dans l'île Saint-Louis, l'autre à Saint-Tropez. Le pari était osé : propo-

ser, dans des magasins consacrés uniquement à l'huile d'olive, une grande variété de terroirs (Catalogne, Toscane, Sardaigne, Corse, Istrie, Galilée...), les huiles étant présentées dans des bidons métalliques qui tous portent la date de la récolte, la ou les variétés d'olives employées et une notice de dégustation. Un chercheur a pour mission de découvrir des producteurs et de rapporter des échantillons. Eric Verdier les goûte ensuite, à l'aveugle, et fait sa sélection. Un travail d'une rigueur œnologique.

L'enseigne propose aujourd'hui une trentaine de crus. Trois nouvelles boutiques ont, depuis, ouvert leurs portes (Paris, Cannes, Strasbourg). Une autre sera inaugurée, cette été, dans le Marais, à Paris. « Les choses étaient dans l'air, on a contribué au mouvement », remarque Olivier Baussan. Un premier achat provoque souvent, chez les gens, l'envie d'aller plus loin, de connaître de nouvelles saveurs. Fruitée, végétale, douce, amère, poivrée... il existe une multitude de nuances. L'huile d'olive, c'est la découverte de toute une vie. »

V. Ca.



PHOTOS DR
Du Latium, de Provence, de Sicile, d'Istrie ou de Sardaigne (ci-dessus), décaantée ou non décaantée (ci-contre) chez Olivier & Co, de Catalogne sous la marque L'olivier, l'huile d'olive a, comme le vin, ses terroirs et ses recettes.

Glossaire

● PRODUCTION

Avec plus de 900 000 hectares d'oliviers, qui donnent 602 000 tonnes, l'Espagne est le premier producteur mondial et exportateur d'huile d'olive. L'Italie, avec une surface oléicole de 1,2 million d'hectares et une production de plus de 400 000 tonnes (15,4 % de la production mondiale), arrive en deuxième position. La Grèce et la Crète ont une production de 400 000 tonnes. Troisième producteur, la Grèce arrive largement en tête de la consommation mondiale. Les Grecs consomment 20 litres d'huile d'olive par an et par habitant (contre un litre pour les Français).

La France, avec 4 millions d'oliviers, est le plus petit pays oléicole de l'Union européenne. Sa production (2 500 tonnes par an) ne représente que 4 % à 5 % du marché. L'olivier a régressé en France au cours des 150 dernières années, pour trois raisons essentielles : la concurrence des huiles coloniales (avec le développement des vergers d'oliviers d'Afrique du Nord, notamment de Tunisie) ; la crise phylloxérique de la vigne qui, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, a nécessité l'implantation de vignobles sur des terrains qui jusque-là n'avaient jamais reçu de vignes ; le froid qui, en 1956, avec des gelées hivernales proches de -20 degrés au bord de la Méditerranée, a dévasté plus de la moitié des oliviers de Provence.

● LES DÉFINITIONS EUROPÉENNES

– **Les huiles d'olive vierge** : les meilleures car elles sont le résultat d'une simple pression du fruit et n'ont subi aucun traitement chimique ni aucune addition. Elles sont classées selon leur acidité (qui doit être la plus faible possible) et la note organoleptique obtenue lors de l'analyse sensorielle effectuée par des dégustateurs professionnels. L'huile d'olive vierge extra possède une acidité libre, exprimée en acide oléique, d'un maximum de 1 g pour 100 g et a obtenu une notation organoleptique égale ou supérieure à 6,5. L'huile d'olive vierge a une acidité libre de 2 g pour 100 g maximum et une notation organoleptique de 5,5 minimum. L'huile d'olive vierge courante a une acidité libre de 3,3 g pour 100 g au maximum et une notation organoleptique de 3,5 au moins. L'huile d'olive vierge lampante possède une acidité supérieure à 3,3 g pour 100 g au maximum et une notation organoleptique inférieure à 3,5 ; rarement vendue en bouteille sur le marché français, c'est la moins bonne des huiles vierges.

– **L'huile d'olive raffinée** : elle est obtenue par le raffinage d'huiles d'olives vierges. Son acidité libre ne peut être supérieure à 0,5 g pour 100 g. N'étant plus le jus naturel du fruit, elle n'a plus du tout les mêmes atouts sur le plan gastronomique et diététique.

– **L'huile d'olive** : c'est un mélange d'huile d'olive raffinée et d'huile d'olive vierge autre que lampante. Son acidité libre ne peut être supérieure à 1,5 g pour 100 g.

– **L'huile de grignons d'olive brute** : elle est obtenue par traitement au solvant de grignons d'olive (ce qui reste une fois que l'on a pressé les olives pour en extraire l'huile d'olive vierge).

Une vitrine internationale

Pour la première fois, les Journées internationales de l'huile d'olive doivent avoir lieu du jeudi 17 au dimanche 20 juin à Paris (Espace Champerret). Une centaine de producteurs venus de tous les pays qui cultivent l'olivier et en pressent le fruit (Espagne, Italie, Grèce, Tunisie, Maroc, Liban, Maroc, Portugal, Turquie, France...) seront réunis sur un espace d'exposition de 2000 m².

Pendant ces quatre journées, les amateurs pourront découvrir la diversité de la production méditerranéenne, déguster et acheter les divers produits. Une initiation à la dégustation, des conférences, des animations sont aussi prévues pour les professionnels (producteurs, grossistes, acheteurs, grande distribution, importateurs, restaurateurs...) et aussi les simples amateurs. Renseignements au 01-43-80-93-21.

le nouvel

Observateur

Réussir sans diplômes

Faire de sa passion son métier, c'est possible

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE CHAILLOUET

1 **Directeur d'un guide destiné aux professionnels de l'agroalimentaire, « Qualitor », vous vous insurgez contre une série de décisions prises par le Conseil oléicole international (COI). Pourquoi ?**

Auparavant, 99,8 % de l'huile que nous trouvions, en France, dans la distribution étaient de l'huile d'olive vierge extra, c'est-à-dire pur jus de fruits, caractéristique d'un bon produit. Or, depuis novembre 1997, le COI a fait entériner par Bruxelles de nouvelles dénominations telles que « huile d'olive », « huile d'olive pure » et « huile d'olive 100 % pure ». De quoi jeter le trouble chez le consommateur. Une huile d'olive 100 % pure, par exemple, est un mélange d'huile d'olive vierge et d'huile raffinée sans que cela soit marqué sur l'étiquette. La dénomination 100 % pure est rassurante pour le consommateur. Pourtant, cette huile aura perdu toutes les qualités nutritives intrinsèques à l'huile d'olive.

2 **Aujourd'hui, en France, seuls deux bassins de production bénéficient d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) : Nyons et Les Baux-de-Provence. Or, cette appellation risque elle aussi de souffrir de la réglementation européenne.**

Pour être AOC, le produit doit provenir de la zone d'appellation. Pourtant, un paragraphe du règlement du COI autorise des libertés

préjudiciables au consommateur. Si je mets 5 % d'huile d'olive de Nyons et 95 % d'huile raffinée dans une boîte de sardines, celle-ci peut porter le nom « sardines à l'huile d'olive de Nyons ». Certes, le pourcentage d'huile d'olive de Nyons en AOC doit être inscrit sur l'étiquette. Mais les clients ne lisent pas forcément ces précisions. Ils verront d'abord « Nyons », qu'ils associeront à l'AOC pour acheter en toute sécurité.

3 **Bruxelles tente de faire passer une autre directive qui, selon vous, devrait encore troubler le consommateur.**

La zone géographique qu'on nomme la zone d'appellation est délimitée à l'échelle cadastrale et comprend précisément le nom de toutes les communes qui ont le droit de faire de l'huile d'olive de Nyons et des Baux-de-Provence. Les vergers et les moulins doivent se situer à l'intérieur de cette zone. Aujourd'hui, Bruxelles voudrait faire admettre que l'on puisse acheter des olives en Espagne, en Italie ou ailleurs, qu'on les transforme en France et que soit mis sur la bouteille « production France ». Autrement dit, un moulin situé dans la zone d'appellation de Nyons peut décider de transformer des olives achetées en Espagne. Sur la bouteille n'apparaîtra pas « AOC huile d'olive de Nyons », mais figurera l'adresse, à Nyons, du moulin. Je crains que le consommateur ne sache pas faire la différence.

Propos recueillis par **Véronique Cauhapé**

Une nuit de rêve avec Pina Bausch

Avec « Masurca Fogo », le Tanztheater de Wuppertal fait partager ses éclats de vie

MASURCA FOGO, de Pina Bausch. Par le Tanztheater Wuppertal. Marion Cito (costumes). Matthias Burkert, Andreas Eissenschneider (collaboration musicale). Théâtre de la Ville, jusqu'au 5 mai, 20 h 30 (dimanche 2, 17 heures). Tél. : 01-42-74-22-77. De 140 F à 190 F (21,34 € à 29 €).

Avec *Masurca Fogo*, Pina Bausch signe une pièce sur l'éclat, le feu et l'eau. Une profession de foi : la danse est plaisir, sexe et - pourquoi pas ? - davantage si affinités. Foin d'intellectualisme, place à la sensualité des corps, de la peau, du rire. Il faut sûrement arriver à la soixantaine pour savoir transmettre avec autant d'instinct le goût, l'énergie, le fracas tout simple d'être jeune. Inspirée par la pétulance de la jeunesse lisboète - la pièce fut créée à Lisbonne Expo 98 -, la chorégraphie, très souple, s'enroule autour d'éléments en apparence contradictoires : l'eau et le feu. On peut voir là une métaphore possible de la vie - l'eau éteignant la flamme. Il n'empêche que Pina Bausch, plus que dans *Nur du* (1996) ou *Le Laveur de carreaux* (1997), a décidé d'apporter du bonheur aux spectateurs. Sans nostalgie. Juste quelques traces de masochisme, incarné paradoxalement par celle qui d'habitude joue à merveille la domination, la très blonde Julie Shanahan, qui arrive sur scène toute vêtue de ballons rouges. Et de sa vessette.

Flux, reflux, tourbillons, mouvements prestes, imprévisibles, à l'image de l'Atlantique, des marées. Afin de suggérer cette circulation fluide d'un mouvement effréné, Peter Pabst a divisé l'espace en deux. En fond de scène, une coulée de lave noire, délimitée par un cadre carré. A l'avant-scène, un espace blanc,

sorte de plage pour jeux et ébats multiples... Rainer Behr dévale la roche noire. Et c'est déjà de la danse. Le début de son solo de voltigeur, bras serrés, mains accrochées l'une à l'autre, et cette jambe qui se replie, rapidement frappée de la main, qu'on retrouve d'un mouvement à l'autre : le signe de la masurca !

Depuis qu'elle compose sa danse au cours de résidences à l'étranger, Pina Bausch a inventé son propre folklore, une sorte de condensé de tous les gestes magnifiques, ou simples, qu'elle a rencontrés dans des fêtes, des boîtes de nuit, des bars. Folklore dont les gestes sont ritualisés, structurés, mais suffisamment libres pour que chaque interprète dise qui il est, ce qu'il veut. Une danse vivante qui parle à l'imaginaire de tous.

« OUI, OUI, OUI ! »

A la fois archaïque et actuel. Loin de Wuppertal, de l'Allemagne, de la culpabilité du passé incarnés pendant plus de vingt ans dans des mises en scène de la cruauté, de l'amour quémanté, Pina Bausch a trouvé, ou retrouvé, ce qui pousse l'homme à danser. Une source vive. *Trauerspiel*, en 1994, annonçait (comme le titre l'indiquait) la fin du travail de deuil. *Danzon*, en 1995, pièce dans laquelle la chorégraphie était venue elle-même danser avec des poissons multicolores, préfigurait l'humeur nouvelle. *Masurca Fogo* résonne tel un cri de vie. Vivre enfin. Alors Ruth Amarante peut lancer des soupis de pâmoison. Cristiana Morganti, tempérament comique à l'italienne, danser l'extase sur le corps de son partenaire. Et Daphnis Kokkinos crier : « Oui, oui, oui ! », « Non, non, non ! », « Mon dieu, mon dieu, mon dieu ! », simulant l'orgasme positif, négatif, ou métaphysique.



Place à la sensualité des corps, dans une chorégraphie très souple qui s'enroule autour de l'eau et du feu.

Facile ? Evidemment. Mais c'est ça qui est bon : ce rappel continu que tout peut être simple.

Il y a ceux qui suivent Pina Bausch dans ce renouveau vers la légèreté. Et ceux qui résistent (*Le Monde* du 26-27 avril 1998) : peut-on leur suggérer de laisser leurs places aux spectateurs, trop nombreux, qui n'arrivent pas à en obtenir, plutôt que de venir ruminer leur nostalgie... Il faut s'abandonner à l'éché. Observer avec bonheur la frise ondulante de danseurs qui arrivent par couples (les hommes portant chapeau) : un pas de côté, un piétinement déhanché sur trois temps, exactement le rythme du navire pris dans la vague. Remarque combien la danse des « anciens » - Dominique Mercy, Nazareth Panadero, Jan Manarik, Beatrice

Libonati - dit malgré eux la maturité, les épreuves qu'ils ont traversées.

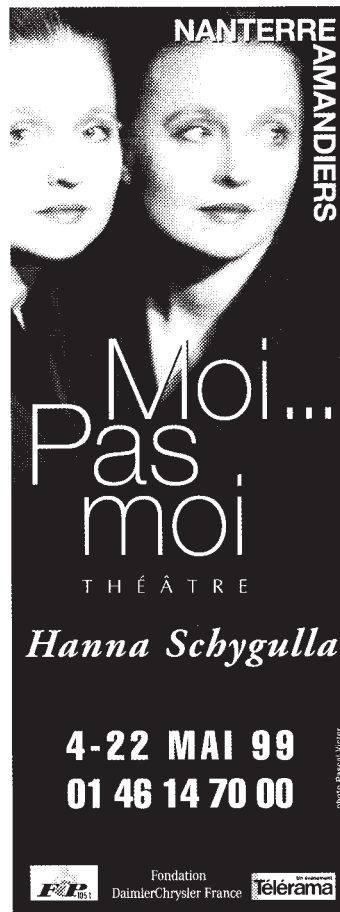
Tout est vécu en gros plans. Et les films projetés baignent le spectacle dans les reflets des accordéons de musiciens cap-verdiens, dans les feuilles de bananiers, le vent. Déferlement de troupeaux. Rouleaux de l'océan. L'eau est partout. Elle enveloppe et adoucit le solo de Beatrice Libonati, entêtée à résister au courant, mais sachant aussi s'y couler. Fleurs qui s'ouvrent et se ferment en accéléré. Couleurs psychédéliques du rêve des couples endormis. Tout rougeoiement le rythme du navire pris dans la vague. Remarque combien la danse des « anciens » - Dominique Mercy, Nazareth Panadero, Jan Manarik, Beatrice

Dominique Fréard

Une Agrippine qui allie l'artifice au naturel

AGRIPPINE, d'après Georg Friedrich Haendel. Avec Sophie Marin-Degor et Jérôme Corréas, l'Ensemble Matheus, Jean-Christophe Spinosi (direction), Christian Gangneron (mise en scène), Thierry Leproust (décor), production de l'Arcal, coproduction avec Ile-de-France Opéra et Ballet et Opéra-Théâtre de Besançon. Création le 22 avril à Besançon. Représentation en mai, à Fontainebleau, Nanterre, Rennes, Neuilly, Châtenay-Malabry, Le Perreux.

Longtemps limitée à quelques oratorios, sinon au seul *Messie*, la connaissance de l'œuvre de Haendel s'est élargie au cours des trente dernières années avec la découverte de ses ouvrages lyriques.



D'une partie seulement, mais d'une telle force de séduction, par la vitalité rythmique et la richesse de l'invention mélodique, que cet Allemand naturalisé anglais est devenu, avec le recul, le représentant le plus convaincant de l'*opera seria* napolitain.

Il est vrai que durant son séjour en Italie, entre 1706 et 1709, le jeune Haendel fait preuve d'une étonnante capacité d'assimilation. Pour Florence, il composa un *Rodrigo*, en partie perdu, et pour Venise, une *Agrippina* dont le succès retentissant marqua la fin de ses années d'apprentissage. Entre-temps, il s'était fait la main en composant une vingtaine de duos *da camera*, et autant de cantates italiennes à une ou deux voix.

On les connaît à peine et l'une d'elles, *Agrippina condotta a morire*, véritable monodrame, de dimensions exceptionnelles (vingt-cinq minutes) semble une préfiguration de l'opéra à venir. Pourtant, si ce dernier emprunte, selon l'habitude de Haendel, à des pages écrites auparavant pour le théâtre ou la ville, la cantate où Agrippine, déchirée entre sa haine pour Néron et l'amour maternel, trouve

NOUVEAU FILM

CUBE

■ Un groupe d'hommes et de femmes se retrouvent enfermés dans un mystérieux cube dont ils cherchent à trouver la sortie. Le scénario de *Cube* pouvait, à la rigueur, convenir à un épisode de « La Quatrième Dimension », mais ne remplit absolument pas une heure et demie de film. L'incapacité du réalisateur Vincenzo Natali à exploiter de manière inventive l'espace clos dans lequel évoluent ses personnages, la médiocrité des interprètes condamnés à réciter des dialogues, souvent ridicules, sur le devenir de l'univers sont autant d'handicaps insurmontés. *S. Bd. Film américain de Vincenzo Natali. Avec Maurice Dean Wint, Nicole DeBoer, Nicky Guadagni. (1 h 26.)*

des accents pathétiques, n'a pas été reprise.

Mettre en scène ce grand lamento féminin, à l'instar d'*Erwartung* de Schoenberg ou de *La Voix humaine* de Poulenc, n'aurait été que la moitié d'une bonne idée.

FAUSSE RÉPÉTITION

Christian Gangneron a voulu lui conserver son statut d'esquisse préparatoire et toute sa sève en faisant d'elle le point culminant d'une sorte de répétition générale. Avant que la lumière de la salle ne s'éteigne tout à fait, un petit groupe de musiciens met la dernière main à une sonate pour hautbois, deux violons et basse continue. Un soprano et une basse, en habits de ville, les rejoignent bientôt. Ils se font la voix sur un duo vocalisant avant de se faire la cour en « filant » une scène de l'opéra entre Agrippine et son amant Pallante. D'un air sur l'autre, empruntant tour à tour les rôles de Poppée et de Claude, ils glissent peu à peu dans la représentation avec la complicité des musiciens, d'une habilleuse, d'un machiniste. L'artifice s'efface et, à l'issue d'un bref extrait de *Britanni-*

cus, l'héroïne, vêtue à présent d'une ample robe rouge comme le sang, se lance dans son monologue halluciné, plein de fureur et de tendresse. La douleur tranquille d'un duo (« *Tacete, ohimè, tacete* »), qui s'achèvera dans la pénombre, a *cappella*, viendra dénouer la tension.

Au départ, on n'y croyait pas vraiment ; une heure plus tard, on hésite à briser la magie du spectacle par des applaudissements. Le décor, construit par l'atelier de Besançon, est léger, avec ses panneaux tournants qui confrontent progressivement Agrippine avec son image démultipliée. La fluidité de la mise en scène réussit à allier l'artifice et le naturel avec une grâce salutaire, la fausse répétition étant un procédé à haut risque. De même, les chanteurs se jouent de l'effervescence d'une ligne vocale qu'ils ornent à volonté avec un bonheur communicatif. Tour à tour coquin et pathétique, ce *pasticcio* laisse une impression de fraîcheur, de simple élégance, d'intensité avec ce que le bel canto baroque a produit de plus raffiné.

Gérard Condé

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'Adagp

A la suite de notre article intitulé : « Pour les photographes, la rue n'est plus libre de droits » (*Le Monde* du 27 mars), nous avons reçu des architectes Daniel Buren et Christian Drevet et de l'Adagp (*Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques*) la mise au point suivante :

Si Daniel Buren, Christian Drevet et l'Adagp ont dû procéder judiciairement à l'encontre de certains éditeurs commercialisant des cartes postales reproduisant le nouvel aménagement de la place des Terreaux à Lyon, conçu par Daniel Buren et Christian Drevet (architecte, coauteur de cette place, et non pas éclairagiste comme indiqué dans l'article), c'est, d'une part, parce que le nom des auteurs de

SORTIR

PARIS

Nathalie Collantes

Déjà, il y a d'excellents danseurs pour accompagner cette soirée nomade de Nathalie Collantes. Et plusieurs danses : danse *in situ* de *Passe*, exploratrice du lieu, de sa transparence ; danse avec moniteurs vidéo pour une démultiplication de la vision. Danse de l'intime de *Phase*, ou comment dépasser la grande connaissance que deux danseurs peuvent avoir l'un de l'autre. Ça ressemble à l'amour ? Nathalie Collantes et Sylvain Prunenec tenteront de nouveaux branchements.

Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14^e. M^o Raspail. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-42-18-56-72.

30 F.

Olivier Hutman Trio

Un nouveau lieu, un pianiste de catégorie - sa modestie le perdra -, la formule la plus sérieuse en Arjo... autant de raisons de fêter le travail en grand : Olivier Hutman connaît le répertoire, compose avec science, joue avec cœur et ne triche pas. *Le Franc-Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris 4^e. M^o Pont-Marie. Le 30 avril et le 1^{er} mai, à 22 heures. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.*

Monk on Monk

C'est le fils du pianiste Thelonious Monk, T. S. Monk, batteur qui conduit cette formation en hommage à la musique de l'un des créateurs du jazz les plus mystérieux et influents. Le trompettiste Don Sickler, l'un des monkiens les plus réputés, est de la partie, le tubiste Howard Johnson aussi, ainsi que - c'est assez étrange - la chanteuse Nnenna Freelon.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e.

M^o Château-d'Eau. Le 1^{er} mai, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

L'Orchestre national de Barbès

Grâce à ce colletif d'humeur festive, le quartier Barbès est désormais connu jusqu'au Chili, où le groupe a joué en septembre 1998. Après un premier album enregistré sur scène, leur élément naturel, les garçons ont concocté le deuxième (qui sort ces jours-ci) en studio, sans perdre de leur fraîcheur. La marque de fabrique de cette petite entreprise reste la même : un brassage stimulant de différents styles du Maghreb avec funk, jazz et reggae. (CD Poulina/Virgin). *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^o Opéra. Le 1^{er} mai, à 20 h 30 ; le 2, à 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 130 F.*

GUIDE

MUSÉES

La plupart des musées nationaux seront fermés le samedi 1^{er} mai, à l'exception des Musées Eugène-Delacroix et Picasso à Paris, du Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, de celui du château de la Malmaison et de Bois-Bréau et du Musée des Granges de Port-Royal, en Ile-de-France. En province, seront ouverts le Musée de la coopération franco-américaine (Blérancourt, Aisne), le Musée Magnin à Dijon (Côte-d'Or), le Musée de la maison Bonaparte à Ajaccio (Corse-du-Sud), celui des Deux-Victoires (Mouilleron-en-Pareds, Vendée) et le Musée de préhistoire des Eyzies-de-Tayac (Dordogne). Tous les musées seront ouverts le samedi 8 mai, à l'exception du Musée d'Ennery (art chinois), à Paris. Ce dernier sera également fermé le 13 mai, comme le Musée du Louvre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Baal

de Bertolt Brecht, mise en scène de Richard Sammut. *Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 29 mai.*

Orchestre de Paris

Strauss : *Vier letzte Lieder, Malven*. Brahms : *Symphonie n° 1*. Renée Fleming (soprano), Christoph Eschenbach (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 29 avril, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.*

Orchestre des Champs-Élysées

Schubert : *Symphonie D 936, andante, Symphonie n° 8 « Inachevée »*. Mendelssohn : *Symphonie n° 4 « Italienne »*. Philippe Herreweghe (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.

Spanky Wilson et le trio de Philippe Milanta

All Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Le 29 avril, à 22 heures. Tél. : 01-42-61-53-53. 120 F.

Paname Tropical

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 29 avril, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Jean Guidoni

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15^e. M^o Porte-de-Vanves. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 140 F. Jusqu'au 9 mai.

Philippe Lafontaine *Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3^e. M^o République. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-52-55.*

Misia

Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 29 avril, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

Nedim Nalbantoglu, Mahmut Demir, Zeki Colas

Kibélé, 12, rue de l'Echiquier, Paris 10^e. M^o Bonne-Nouvelle. Le 29 avril, à 21 h 30. Tél. : 01-48-24-57-74.

Chaque lundi
LE MONDE ECONOMIE
avec **Le Monde**
DATÉ MARDI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Imbert-Julliard. Le Kosovo. LCI

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Fête de la paresse. Invité : Thierry Paquot. Canal +

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Jacques Attali. LCI

20.00 20h Paris Première. Invité : Rachid Taha. Paris Première

20.10 Le Talk Show. Kad et Olivier ; Sapho. LCI

20.55 Thalassa. La folie du hamsi. France 3

22.00 Faut pas rêver. Allemagne ; l'arbre de mai. France ; guerre de Sécession à Guerlesquin. Taiwan : l'île aux fantômes. Invité : Laurent Gerra. France 3

22.45 Bouillon de culture. Les mystérieuses beautés du monde. Invités : André Braich, Philippe Geogel, Gilles Lapouge. France 2

23.10 Sans aucun doute. Ruinés par injustice. TF 1

DOCUMENTAIRES

19.00 Violence Made in USA. Odyssee

20.15 Palettes, Paul Cézanne (1839-1906). La violence du motif : La Montagne Sainte-Victoire. Arte

20.35 Les Villes du futur. [1/3]. Seattle. Planète

21.05 Epopée en Amérique. Une histoire populaire du Québec. [6/13]. Vaincre la défaite. TV 5

21.15 Apollo 13. Planète

22.00 Fête de la paresse. Grand format. Charbons ardents. Canal +

23.20 On l'appelait le King. Arte

23.30 Les Dossiers de l'Histoire. De Gaulle-Churchill, mémoires de guerre [2/2]. Novembre 1942 ; Mai 1945. France 3

23.40 La Chaconne d'Auschwitz. RTBF 1

0.45 La Case de l'Oncle Doc. Naissances et morts sous influence. France 3

SPORTS EN DIRECT

19.45 Football. D 1 : Bordeaux - Monaco. Canal + vert

20.00 Football. D 1 : Marseille - Lyon. Canal +

20.00 Volley-ball. Pro A : Finale. Eurosport

MUSIQUE

22.00 Nabucco. Opéra de Verdi. Mise en scène. Fabio Sparvoli. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra San Carlo de Naples, dir. Paolo Carignani. Paris Première

22.05 L'Oiseau de feu, de Stravinsky. Par le Philadelphia Orchestra, dir. Eugène Ormandy. Mezzo

22.45 La Symphonie « Faust », de Liszt. Avec Kenneth Riegel, ténor. Par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Un cœur pas comme les autres. André Bouteiller. Festival

20.45 Mon copain Balou. Marianne Lüdcke. Arte

20.55 Les Cahiers bleus. Serge Leroy. TMC

21.55 Tous ensemble. Bertrand Arthuys. RTBF 1

22.05 La Banquise. Pierre Lary. Festival

22.50 Lexx, Supernova. Ron Oliver [2/4]. 13^{ème} RUE

COURTS MÉTRAGES

0.00 Les Nuits de la pleine lune. Switch 4. Arte

0.20 Le Dernier Spectacle. Nour-Eddine Lakhmari. France 2

0.25 La Falaise. Faouzi Bensaïdi. France 3

SÉRIES

20.55 Soirée sitcom. Téva

21.15 Monty Python's Flying Circus. Canal Jimmy

21.25 Le Visiteur. Le procès. Série Club

23.00 X-Files. Intra-terrestres. O. Le musée rouge. M 6

0.25 La Nuit de la pleine lune. Expériences interdites. 13^{ème} RUE

1.00 Friends. The One With the Cop (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

18.35 Gilda. Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., 110 min) O. Ciné Classics

20.30 Alphaville. Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min) O. Ciné Classics

20.55 Meurtre en suspens. John Badham (Etats-Unis, 1995, 90 min) O. TSR

21.00 La Grande Fandole. HC Potter (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile

21.00 Le Miraculé. Jean-Pierre Mocky (France, 1987) O. Ciné Cinéma 2

21.00 Il était une fois le Bronx. Robert De Niro (Etats-Unis, 1993, 125 min) O. Cinéstar 2

21.00 L'Homme le plus dangereux du monde. Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3

22.00 ... Comme elle respire. Pierre Salvadori (France, 1998, 100 min) O. Canal + vert



22.10 Les Feux de la rampe. Charles Chaplin. Avec Charles Chaplin, Claire Bloom (EU, 1952, N., v.o., 140 min) O. Ciné Classics

22.35 Horizons lointains. Ron Howard (Etats-Unis, 1992, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 1

23.00 Box of Moonlight. Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. Canal +

0.40 El Chergui ou le silence violent. Moumen Smihi (Maroc, 1974, v.o., 80 min) O. France 2

1.50 Tovarich. Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

1.55 Pat Garrett et Billy le Kid. Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, v.o., 105 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TF 1

18.25 Exclusif.

19.05 Le Bigdil.

19.50 Clic & Net.

20.00 Journal, Météo.

20.50 C'est la même chanson.

23.10 Sans aucun doute. Ruinés par injustice. 1.00 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.20 Qui est qui ?

20.00 Journal, Météo.

20.55 Quai n° 1. Un mort en trop. O.

22.35 Un livre, des livres.

22.45 Bouillon de culture. Les mystérieuses beautés du monde.

0.00 Journal, Météo.

0.15 Ciné-club. Cycle Maroc.

0.20 Le Dernier Spectacle. Court métrage. Nour-Eddine Lakhmari. O.

0.40 El Chergui ou le silence violent. Film. Moumen Smihi (v.o.). O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Fa Si La nouveau.

20.35 Tout le sport.

20.55 Thalassa. La folie du hamsi.

22.00 Faut pas rêver.

23.05 Météo, Soir 3.

23.30 Les Dossiers de l'Histoire. [2/2].

0.25 Libre court. La Falaise. Faouzi Bensaïdi. O.

0.45 La Case de l'Oncle Doc. Naissances et morts sous influence.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.00

18.30 Nulle part ailleurs.

19.45 Football. Championnat de D 1. Marseille - Lyon. 20.00 Coup d'envoi.

22.00 Fête de la paresse. 22.01 Pourquoi travailler ?

23.00 Box of Moonlight. Film. Tom DiCillo. O.

0.50 Les Ambassadeurs de la paresse. 1.50 Alexandre le Bienheureux. Film. Yves Robert. O.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Quai numéro 1 Marie (Sophie Duez) et son équipe de policiers ont tendu un piège à un dangereux terroriste. Avec ce nouvel épisode, *Un mort de trop*, la série « Quai numéro 1 », imaginée par Pierre Grimblat, s'étoffe et évolue de façon positive. Le scénario est centré sur le « ferroviaire », son fonds de commerce, et l'action s'internationalise pour élargir l'horizon cantonné à la très parisienne gare du Nord.

ARTE

22.20 Grand format En 1994, la mine de Tower Colliery, au pays de Galles, est condamnée. Mais les dirigeants syndicaux réussissent à convaincre leurs collègues d'investir leurs indemnités de licenciement dans le rachat de la mine. Jean-Michel Carré a été passionné par l'expérience. *Charbons ardents* est un film incroyablement vivant sur la gestion collective de l'outil de production et le rôle de l'utopie.

FRANCE 2

0.40 El Chergui, ou le silence violent. Ce film est le deuxième du cycle Maroc proposé par le « Ciné-club ». L'action se situe à Tanger vers 1955. Deux thèmes se croisent dans cette œuvre pour nous insolite : la condition des femmes dans une société archaïque et le poids encore oppressant de la colonisation via le protectorat. Ce film de signes est, à tous égards, dépayasant et passionnant. En v.o.

SAMEDI 1^{er} MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. LCI

21.25 Miro, des étoiles plein la tête. Invités : Joan Puynet, Itzhak Goldberg, Anne le Duigo, Daniel Telong, Jean-Louis Prat. Forum Planète

23.25 Bruay en Artois, un crime impuni. Invités : Jean-Pierre Boucher, Bernard Bouloc, Roger Colombani, Jean Ker, Charles Libman, madame Dewèvre. Forum Planète

MAGAZINES

13.45 Les Documents de Savoir plus. Vieillir, il ne faut pas en faire une maladie. France 2

17.30 Envoyé spécial, les années 90. La bombe de Saddam. Les pisteurs. Invités : Marie-Hélène Labbé, Sylvain Jouty. Histoire

18.15 D'un monde à l'autre. Kosovo : Spéciale réfugiés. Invités : Charles Josselin, Vladan Lukic... TV 5

19.00 T.V. +. Willem Dafoe. Canal +

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 1^{er} mai 1949. 1^{er} Mai hérétique. 1^{er} Mai orthodoxe ? Invité : Jean-Luc Domenach. Arte

20.35 Le Club. Marcel Bluwal. Ciné Classics

21.35 Metropolis. Portrait de Claus Peymann. Naples, la révolution de 1799. Ady Henry Kiss, Jan Jastram. Arte

21.55 Planète Terre. L'Ouest américain [8/8] : Un même pays pour tous [1/2]. TMC

22.40 T'as pas une idée ? Invité : Hugues Aufray. Canal Jimmy

23.15 Tout le monde en parle. France 2

23.40 Place au livre. Pascale Roze et Guy Gilbert. France 2

0.35 Saturnales. Subramaniam, le violon de l'Inde du Sud. France 3

DOCUMENTAIRES

17.20 Les Derniers Gorilles. France 3

17.25 Le Guerriers de Sumba. La Cinquième

17.40 Tracks. [3/4]. Afrique, le berceau de l'humanité. TSR

18.00 La Flaca Alejandra. Odyssee

18.25 A table avec Jean Poiret. Festival

18.40 La Fête des Gardians. Planète

19.00 Vatican. Jean-Paul 1^{er} et la mort. Odyssee

19.50 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [2/3]. De pôle en pôle. Odyssee

Le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

10.30 Alphaville. Ce film sous-titré *Une étrange aventure de Lemmy Caution*, Godard réutilise l'agent fédéral américain illustré par Eddie Constantine en le camouflant sous l'identité d'un journaliste. Godard emprunte les codes du cinéma policier et de science-fiction pour traduire la peur de la déshumanisation et du pouvoir étatique. Ce conte du futur, semé de clin d'œil cinéphiliques, fait rêver.

FRANCE 3

20.05 Le Feuilletton de la vie. Vendeurs de robots ménagers [3/6]. France 3

20.30 Miro ou le théâtre des rêves. Forum Planète

20.35 Dancing in the Street. [10/10]. Planet Rock. Planète

20.40 L'Aventure humaine. L'Ordre des Templiers. Arte

20.45 Histoire de l'eau. La règle et l'exception. Histoire

20.45 Histoire de l'eau. [4/4]. Source de conflits. Odyssee

20.50 Planète animal. A pas de loup. TMC

21.00 L'Art du chant, la légende des grandes voix filmées. [1/2]. Le temps des studios. Muzzik

21.05 Guerre et santé. TV 5

21.35 L'Héritage du dragon. Odyssee

21.45 Allen Ginsberg, « plus rien à dire, à pleurer ». Canal Jimmy

22.05 Partir accompagné. Planète

22.05 Garbo, la divine. Ciné Classics

22.05 Actor's Studio. Willem Dafoe. Ciné Cinémas

22.05 Le Vaisseau spatial Terre. Des hôtels écolo. Odyssee

22.30 Dans les coulisses de... Une enfance particulière : De la DDASS à l'Aide sociale à l'enfance. France 3

22.30 Bruay, histoire d'un crime impuni. Bruay, histoire d'un crime impuni. Forum Planète

23.35 Orchestre national de Barbès. Paris Première

SPORTS EN DIRECT

14.30 Formule 3000. Grand Prix de San Marin. La course. Eurosport

15.00 Aviron. Défi à huit : France - Angleterre. France 3

15.30 Rugby à XIII. Coupe d'Angleterre. Finale : Broncos de Londres - Rhinos de Leeds. AB Sports

21.00 Equitation. Jumping international de Monte-Carlo. Eurosport

23.00 Golf. Open de Houston. AB Sports

MUSIQUE

18.30 La Symphonie « Faust », de Liszt. Avec Kenneth Riegel, ténor. Par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

20.59 Soirée l'Art du chant. Muzzik

0.00 Concerto brandebourgeois n° 5, de Bach. Par Le Scottish Chamber Orchestra, dir. Raymond Leppard. Muzzik

0.05 L'Orchestre National de Barbès. Angoulême 1997. Paris Première

THÉÂTRE

19.25 On purge Bébé. Georges Feydeau. Avec Jean Poiret, Michel Serrault. Festival

TÉLÉFILMS

17.40 Opération Cosinus. Sheldon Larry. RTL 9

20.30 La Duchesse de Langeais. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival

20.55 Racines. David Greene et John Erman [1 et 2/6]. Téva

22.00 Mozart. Marcel Bluwal [1 et 2/6]. Festival

22.35 Le Chagrin des Belges. Claude Goretti [1/3]. Arte

22.35 Pour tout l'or de l'Alaska. John Power. Disney Channel

23.10 Hollywood Night. L'Implacable. Tony Lanza et Steven Nielson. O. TF 1

23.35 L'homme qui me voulait du bien. Bill L. Norton. O. M 6

SÉRIES

17.05 Total Security. Cendres éparpillées. Série Club

18.10 Les Nouveaux Professionnels. Dernier combat en Louisiane. M 6

18.20 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Disney Channel

18.30 Homicide. Patrouille de nuit. Série Club

19.45 La Vie à cinq. Nuits songeuses. Téva

20.15 100 % kascher. (v.o.). Arte

20.25 Working. Enemies, a Love Story (v.o.). Série Club

20.40 New York Undercover. Double infiltration. La bourse ou la vie. 13^{ème} RUE

20.50 Charmed. Quand tombent les masques. O. M 6

20.50 Arsène Lupin. Série Club

21.00 Spin City. Olé ! Olé ! Canal +

21.00 Comment devenir une rock star ? La maison de disques (v.o.). Canal Jimmy

21.45 L'Immortelle. [Pilote]. Première rencontre. M 6

21.50 The Practice. [1 et 2/2]. Risque de précipitations (v.o.). Série Club

22.25 Columbo. Les Surdoués. TSR

22.45 C-16. Une vie pour la justice. M 6

23.40 Star Trek, Deep Space Nine. Démon intérieurs. Canal Jimmy

0.55 L'Hôtel en folie. Gourmet Night. Canal Jimmy

1.25 Friends. Celui qui a survécu au lendemain (v.o.). France 2

FILMS

13.10 Pat Garrett et Billy le Kid. Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 105 min) O. Cinétoile



La querelle sur la viande aux hormones est relancée entre l'Europe et les Etats-Unis

L'OMC doit arbitrer entre le souci de protection de la Commission et l'agressivité commerciale américaine

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les tensions commerciales entre l'Europe et les Etats-Unis risquent de monter encore d'un cran. Sur avis favorable du Comité permanent vétérinaire où siègent les représentants des administrations nationales, la Commission de Bruxelles a décidé, mercredi 28 avril, de mettre fin, à compter du 15 juin, aux dérogations dont bénéficient dix abattoirs américains pour exporter vers l'Union européenne (UE).

Les importations de viandes bovines américaines sont interdites depuis 1989. Mais ces abattoirs avaient obtenu un traitement privilégié en s'engageant à ne livrer que de la viande sans hormones. Or une étude commandée par la Commission à deux laboratoires indépendants a révélé que sur environ cinquante échantillons de viandes analysés, 12 % contenaient des résidus hormonaux. « Nous voulons nous assurer avant toute chose qu'aucune viande bovine contenant des résidus

d'hormones n'entre dans l'UE. S'il n'est pas possible d'obtenir une certitude suffisante, l'embargo entrera automatiquement en vigueur le 15 juin », a déclaré le commissaire européen chargé de la politique agricole, Franz Fischler.

CONTRÔLES PEU RASSURANTS

Des discussions ont été engagées avec les services vétérinaires américains afin d'examiner quelles garanties supplémentaires pourraient être données aux Européens. Mais cet incident ne donne pas une idée rassurante des contrôles sanitaires aux Etats-Unis et ne peut que conforter l'UE dans sa volonté de résister aux pressions qu'exerce Washington, par le truchement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour obliger l'Europe à ouvrir ses frontières.

Depuis 1989, l'accès aux marchés européens est interdit à la grosse masse de la production américaine parce que l'usage des hormones est autorisé dans l'élevage aux Etats-Unis. Washington affirme que cet embargo est contraire aux règles du

commerce international, qu'il n'existe aucune preuve scientifique que l'usage d'hormones présente un danger pour la santé. En janvier 1998, l'OMC a estimé que l'UE était en droit de protéger ses consommateurs comme elle l'entendait, à condition de s'appuyer sur une évaluation des risques plus approfondie que celle présentée à Genève. Elle avait donné à l'UE jusqu'au 13 mai 1999 pour se mettre en règle, c'est-à-dire soit ouvrir son marché, soit soumettre une démonstration scientifique convaincante.

La Commission a alors mis en route une nouvelle série d'études dont les premiers résultats doivent être examinés les 29 et 30 avril par le Comité scientifique de l'UE (composé d'experts indépendants). Quel compromis trouver jusqu'à ce que les études soient complètement achevées, sachant que les Etats-Unis vont demander à l'OMC l'autorisation d'adopter des mesures de rétorsion ?

La Commission avait suggéré voici quelques semaines trois voies possibles :

1.- invoquer le « principe de précaution », explicitement prévu par l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires conclu en 1994 à l'issue de l'Uruguay Round. Plusieurs commissaires semblent considérer qu'un tel recours serait perçu comme une provocation par Washington (qui reproche à l'UE d'utiliser des moyens dilatoires pour ne pas respecter les directives de l'OMC) et exposerait l'Union à des représailles unilatérales.

2.- Imposer aux Américains un étiquetage avertissant les consommateurs qu'il s'agit de viandes hormonées ; mais apparemment les Etats-Unis ne veulent pas entendre parler d'indications autres qu'« *american beef* », ce qui est jugé insuffisant.

3.- Négocier avec Washington des compensations commerciales ; ce serait sans doute la solution la plus équilibrée, mais il n'est pas évident que l'administration américaine, à l'écoute du lobby de l'élevage, veuille s'y prêter.

Philippe Lemaître

Les députés fixent à 3 500 francs le seuil de revenus pour la CMU

QUATRE SURPRISES et un « entretenu » : la poursuite de l'examen du projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU), mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale, a encore fait la preuve que le débat sur la CMU évolue tous les jours et qu'il suscite des états d'âme, jusque dans les rangs socialistes.

Mercredi matin, en commission des affaires sociales, Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), rapporteur, a demandé le retrait d'un amendement qui convoitait les mutuelles et les assureurs privés au conseil d'administration du fonds de financement de la CMU, créé par le texte. A l'origine, le projet de loi prévoyait seulement la présence de « représentants de l'Etat ». Mercredi, le rapporteur a souhaité faire machine arrière, prenant acte des « très vives protestations du monde associatif », en particulier de Médecins sans frontières (MSF).

Le groupe socialiste s'est divisé. Certains redoutent l'entrée de « *loup dans la bergerie* ». D'autres, comme Jean Le Garrec (PS, Nord), président de la commission des affaires sociales, y voient au contraire une « *émulation* » et, surtout, l'occasion de sortir par le haut du débat sur le seuil de revenus pour bénéficier de la CMU (3 500 francs par mois), qui divise la gauche. Il peut être intéressant pour ces organismes d'accompagner les personnes démunies aujourd'hui mais qui, demain, seront autant de clients potentiels. « *Oserais-je dire que c'est leur intérêt ?* », déclarera à la tribune, Jean-Marie Le Guen (PS, Paris), président du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Au final, l'amendement retiré de

M. Boulard sera repris par un colporteur en séance « pour que le débat ait lieu ». Cette prudence est voulue par le gouvernement. « *Rien ne doit être fait sur ce texte qui donne l'impression, dans l'opinion, que nous pourrions aller vers une privatisation* », reconnaît un conseiller de Lionel Jospin.

L'opposition, elle, s'est déjà engouffrée dans la brèche. « *L'arrivée des assureurs privés ne renforcera-t-elle pas la tentation de la privatisation ?* », s'est interrogé Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), mercredi soir, en présentant sa motion de renvoi en commission.

CONTRE-PROJET INATTENDU

L'ancien ministre des affaires sociales d'Alain Juppé, a surtout créé la – deuxième – surprise en présentant un véritable contre-projet au texte de Mme Aubry. « *On ne s'attendait pas à cela...* », a commenté, dans les couloirs, l'entourage de la ministre. M. Barrot a notamment proposé que l'assurance maladie, prenne en charge à 100 % les « *besoins réels des populations les plus défavorisées* », avant de défendre l'idée d'une « *aide proportionnelle au revenu pour les Français modestes* » pour la couverture complémentaire. « *Si nous commençons à rembourser différemment selon le niveau de rémunération, c'est la fin du système mis en place en 1945. Le risque de privatisation, il est là !* », a rétorqué la ministre.

La motion de M. Barrot a été rejetée. Troisième surprise, l'opposition n'a pas défendu, de loin, tous ses amendements. Quatrième et dernière surprise, Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire), porte-parole du RPR, a voté en faveur des trois premiers articles du texte qui reprennent, selon elle, l'idée de l'assurance maladie universelle d'Alain Juppé. Onze articles, sur un total de 38, ont été adoptés en moins de deux heures !

L'enterrement est venu sur le tard. Il a concerné le relèvement du seuil ouvrant droit à la CMU à 3 800 francs, réclamé par les Verts et les communistes. L'amendement d'André Aschieri (RCV, Alpes-Maritimes) n'est même pas venu en discussion : la commission des finances lui a opposé l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de voter des dépenses supplémentaires pour l'Etat. Dépité, M. Aschieri a dénoncé cette manière de traiter un « *partenaire de la majorité plurielle* ». Du coup, les Verts et les communistes n'ont pas voté l'amendement alternatif du gouvernement qui prévoyait que le barème pourrait être « *révisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des prix* ».

Clarisse Fabre

Tirage du Monde daté jeudi 29 avril 1999 : 500 149 exemplaires. 1 - 3

En France, les enfants ne sont pas suffisamment vaccinés contre la rougeole et l'hépatite B

SI L'ON PEUT ÊTRE satisfait en France de la proportion d'enfants ayant reçu les vaccinations classiques (contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche), les objectifs n'ont pas été atteints pour la rougeole et l'hépatite B, selon une expertise collective conduite par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), qui devait être rendue publique jeudi 29 avril.

Cette étude, menée à la demande de la Mutuelle générale de l'éducation nationale, souligne ainsi que, pour la rougeole, « *la couverture vaccinale des enfants de 24 mois stagne autour de 80 % depuis 6 ans* », alors que 95 % d'entre eux ont reçu les trois premières doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite. Pour la vaccination anti-rougeoleuse, « *l'objectif fixé est d'obtenir pour l'an 2000 une couverture nationale de 95 %, de façon à réduire l'incidence annuelle de la maladie à moins de 1 cas pour 100 000 habitants* », rappellent les experts. Un chiffre qui n'est pas près d'être atteint : on dénombre chaque année entre 50 000 et 80 000 cas de rougeole et de plus en plus chez des adolescents ou des adultes, à des âges où la maladie est plus grave.

Le texte de l'Inserm évoque de même « *la situation préoccupante du niveau de contrôle de la rubéole en France* ». L'un des experts, le docteur Daniel Lévy-Bruhl (Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice), rappelle que, « *en 1997, 84 cas d'infection rubéoleuse chez des femmes durant la grossesse ont été recensés, dont 8 cas de rubéole congénitale malformative* [transmise par la

femme enceinte au fœtus et susceptible de provoquer des malformations]. » Là encore, pour l'Organisation mondiale de la santé, l'échéance avait programmé son élimination pour l'an 2000.

Dans le cas de la vaccination contre l'hépatite B, le programme national d'immunisation des adolescents et des nourrissons visait à réduire de plus de 90 % l'incidence de la maladie au cours des vingt prochaines années. En France, la couverture vaccinale approche 75 % chez les élèves de 6^e et 30 % chez les nourrissons (jusqu'à 2 ans), des chiffres jugés insuffisants par les auteurs de l'expertise. En Allemagne, en Italie ou aux Etats-Unis, le taux de couverture chez les nourrissons est supérieur à 80 %.

DÉFIANCE GLOBALE

La suspension par les pouvoirs publics de la vaccination contre l'hépatite B en milieu scolaire, dans l'attente d'études permettant d'écartier tout risque de maladie neurologique associée, a renforcé la défiance globale contre cette vaccination, alors même que son innocuité avant l'âge de 6 ans est avérée. Pour l'ensemble des vaccinations, Daniel Lévy-Bruhl estime que « *toutes les personnes non vaccinées ne sont pas nécessairement réfractaires à la vaccination. La qualité de la couverture vaccinale dépend principalement des motivations du vaccinateur. Un effort de conviction dans cette direction devrait permettre d'améliorer nos résultats et d'éradiquer de nouvelles maladies, comme cela a été fait pour la poliomyélite* ».

Paul Benkimoun

La France condamnée à Strasbourg pour sa législation sur la chasse

LA COUR EUROPÉENNE des droits de l'homme (CEDH) a condamné la France, jeudi 29 avril, à Strasbourg dans un arrêt sur la loi dite « Verdelle » qui viole, selon elle, sur plusieurs points, le droit fondamental à la propriété privée. La loi Verdelle du 10 juillet 1964 fait notamment obligation aux propriétaires de terrain d'une superficie inférieure à 20 hectares d'adhérer à une association de chasse et de permettre le passage des chasseurs sur leurs terres.

Saisie par dix propriétaires fonciers opposants à la chasse, la CEDH leur a donné raison en considérant que « *cette limitation apportée à la libre disposition du droit d'usage constitue une ingérence dans la jouissance des droits que les requérants tirent de leur qualité de propriétaire* », d'autant que cette obligation « *ne s'impose qu'à un nombre restreint de propriétaires privés* ». La Cour européenne a accordé à chacun des dix requérants 30 000 francs pour « *dommage moral* ».

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ** : les représentants des cliniques privées à but lucratif, la FIEHP et l'UHP, ont dénoncé, mercredi 28 avril, lors d'une conférence de presse, un projet d'arrêté qui ferait baisser leurs tarifs de 1,95 % à compter du 1^{er} mai et qui aurait des « *conséquences néfastes* » pour la « *survie* » de ce secteur. Les cliniques privées ayant dépassé en 1998 leur enveloppe de dépenses autorisées (39 milliards de francs) de 780 millions de francs (soit 1,97 % de plus) voient leur enveloppe de dépenses prévue pour 1999 (39,8 milliards de francs) amputée de ce dérapage.

■ **CONJONCTURE** : le moral des chefs d'entreprise est en chute libre, indique l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), dans son enquête mensuelle dans l'industrie, publiée jeudi 29 avril. D'après cette étude, basée sur les réponses de 4 000 chefs d'entreprise, les perspectives générales de production dans l'industrie continuent à baisser, passant d'un solde de réponses positives de 33 % en juillet 1998, à - 24 % en avril 1999.

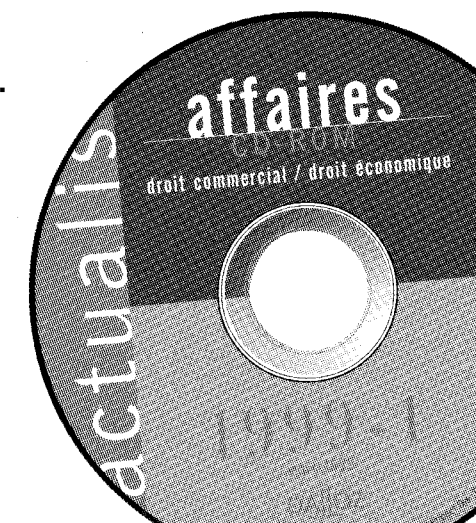
■ **AMIANTE** : la commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI) près le tribunal de grande instance de Dunkerque a donné droit, mercredi 28 avril, aux requêtes de quatre ouvriers de la Normed (chantiers navals) et de la Sollac (Usinor) atteints de cancers spécifiques de l'amiante. La CIVI a retenu les infractions de blessures ou homicide involontaires et ordonné une expertise médicale afin de fixer le montant de leur indemnisation. Le 25 mars, la CIVI de Cherbourg avait alloué 980 000 francs à un ancien mécanicien de la marine victime de l'amiante (Le Monde du 27 mars).

■ **CANNABIS** : deux enquêtes menées sous l'égide de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), rendues publiques mercredi 28 avril, confirment la banalisation de l'usage de cannabis parmi les lycéens. « *Environ un tiers des jeunes l'ont expérimenté et parmi ceux-ci, la moitié en consomme régulièrement (dix fois et plus au cours des douze derniers mois)* », indique l'OFDT, qui précise qu'à Paris, « *le niveau d'expérimentation dépasse 40 %* ». Le taux de consommation de cannabis est plus faible dans les zones d'éducation prioritaire (19 %) que dans les autres lycées (31 %).

Tout le droit commercial et économique.
CD-ROM trimestriel actualisé
tous les mois via Internet.

Pour tous renseignements :
01.40.64.53.31

<http://www.dalloz.fr>



Le plaisir de savoir
Science & Vie

Origines de l'Homme

Adieu Lucy!

Des découvertes
remettent en cause
notre généalogie

Et aussi

Dossier :
Les vraies conséquences
de l'effet de serre en France

Botanique :
Les cinq sens des plantes

Encyclopédie du XX^e siècle :
La révolution quantique

EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE



HEMINGWAY

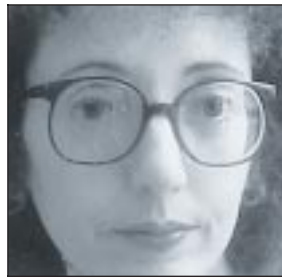
Le Feuilletton de Pierre Lepape page II

ESSAIS



PIETRO CITATI

page IV



JOYCE CAROL OATES

page V



JEUNESSE

page VI

VENDREDI 30 AVRIL 1999

LE RETOUR
DE LA GUERRE

La Chronique
de Roger-Pol
Droit
page VII



FOUCAULT

Sur le concept d'anormalité :
les onze leçons données
par le philosophe
au Collège de France
à l'hiver 1974-1975
page IX

Le plus difficile à
accepter chez l'auteur
de « La Part
maudite », c'est
le maintien de
la contradiction
entre rigueur
et dépense,
ivresse et
connaissance,
« éclat tragique
de l'existence »
et « moquerie
immense ».
En témoignent
ces documents
passionnants datant
des années 1932-1939

La société de Bataille

Un jour, il faut l'espérer, on se rendra compte que le vrai centre explosif de la pensée du XX^e siècle aura été Georges Bataille, et non pas les noms qui le cachent ou lui sont automatiquement associés. Il est « terriblement suivi », comme Hamlet, Bataille. Il ne peut pas sortir seul, il est sans cesse accompagné, surveillé, freiné, commenté, glosé, cerné, encerclé. Brûlant et dangereux Bataille, malaise pour ses contemporains, gêne pour nous. Pourquoi ? Des documents passionnants, et pour la plupart inconnus, de la période 1932-1939, viennent, de nouveau, nous rapprocher du problème.

Au commencement de la modernité, rompant avec l'incroyable XIX^e siècle, il y a, c'est entendu, le surréalisme, et d'abord Breton, dont tout laisse penser, dans la régression générale en cours, qu'il est lui-même trop oublié. Les deux grands dissidents du surréalisme, Artaud et Bataille, sont peu à peu rejetés dans les marges de l'Histoire par les figures « politiques » du temps (Aragon, Céline, Sartre, Malraux, Camus et les autres).

L'Histoire ? C'est celle du grand basculement des années 30, stalinisme, fascisme, nazisme. Le décor est planté : totalitarismes d'un côté, démocraties de l'autre ; le noir-rouge, le blanc. Pas d'identité si l'on est ailleurs, dans le spectre entier des couleurs, par exemple. On sera taxé de délire, d'érotisme malsain, d'irresponsabilité enfantine, de nouveau mystique, d'immoraliste (Artaud est fou, Bataille un débauché extatique, Genet un saint retourné). Voilà des génies, soit, mais qui ont le défaut définitif d'être trop complexes, trop singuliers, donc inutilisables. Des poètes, dites-vous ? Drôles de poètes. L'un se prend pour le Christ, l'autre traîne dans les bordels, le troisième est un traître voleur homosexuel. Elle est belle, votre poésie, des agités, croyez-moi, des cinglés.

Après Documents, où il s'oppose à l'« idéalisme » de Breton, Bataille collabore à la Critique sociale de Souvarine, l'un des premiers opposants à la contre-révolution stalinienne (c'est là qu'il rencontre Simone Weil, laquelle apparaît dans ce chef-d'œuvre qu'est Le Bleu du ciel). Très vite, ensuite, c'est Contre-attaque, où il retrouve Breton, dans la perspective d'une radicalisation de la lutte antifasciste (il ne s'agit pas d'être simplement « contre », mais de savoir sur quels

mécanismes psychologiques le fascisme agit). C'est enfin l'aventure du Collège de sociologie et d'Acéphale (revue et société secrète). Les grands mouvements de masse modernes, dit Bataille, sont des phénomènes religieux. Pour les comprendre, il faut une sociologie nouvelle, une sociologie sacrée, impliquant la connaissance des mythes et des sociétés primitives, mais obligeant aussi à un engagement existentiel personnel. Deux noms sans cesse rappelés : Sade et Nietzsche (et aussi Kierkegaard :

Philippe Sollers

« Ce qui avait visage de politique et s'imaginait être politique se démasquera un jour comme mouvement religieux »). Il ne s'agit pas simplement de littérature ou de philosophie, mais d'expérience de tout l'être (l'extraordinaire passion entre Bataille et Colette Peignot - Laure - en témoigne ici), et de « conjuration ».

Le monde est en train de devenir une banlieue de grande ville. « L'humanité entière est menacée d'une réduction à un immense système d'esclavage pour tous. » « La dénivelation à prévoir devrait être la plus grande que l'histoire humaine ait enregistrée » (1937). La négation de la violence et de l'agressivité dans le discours bien-pensant dominant va entraîner un redoublement de la violence et de l'agressivité (position très proche du Freud de la même époque). Rien ne tient devant ce déferlement brutal : ni le christianisme (et son « avarice »), ni le socialisme qui en est le prolongement laïque. Tout se passe comme si l'être humain était devenu incapable de résister à la terreur, de regarder la mort en face, de se révolter contre la servilité qu'on lui inflige et à laquelle il s'abandonne par dépression et angoisse. Comble de falsification, une pensée comme celle de Nietzsche est détournée par l'adversaire : « Il semble que seuls ont pu se réclamer de Nietzsche des hommes qui le trahissaient misérablement. Il semble que l'une des voix humaines les plus bouleversantes se soit fait entendre en vain. » Staline tue Marx, Hitler tue Sade et Nietzsche, et leur sinistre travail se continuera dans « la platitude universelle ».

C'est là que surgit Acéphale, « communauté élective contre toute communauté de sang, de sol ou d'intérêts ». On connaît la figure provocante, dessinée par André Masson, qui la représente : un homme sans tête à la poitrine étoilée, au ventre spirale en labyrinthe, à la tête de mort à la place du sexe, aux bras écartés, avec dans la main gauche un poignard et dans la main droite un cœur enflammé comme une bombe. Masson, Leiris, Caillols ou Klossowski ne participeront pas réellement aux « rencontres » devant un arbre foudroyé de la forêt de Marly, autour des ruines de la Montjoie, non loin de Saint-Germain-en-Laye. Sérieux ? Oui. Plaisanterie ? Aussi. « N'importe quelle plaisanterie possède une vertu que les représentations habituelles ne possèdent pas : elle brise le cercle des notions consciencieuses. » Cela

n'empêche pas que « lorsque nous lions une joie extrême à la considération affreuse de la mort, lorsque nous lions l'ironie à l'angoisse, nous accomplissons une libération plus grande que toute autre ».

Surmonter la mort et l'angoisse en gardant le souci de la lucidité scientifique, tel est l'enjeu (pas de « trappisme » ni de « boudhisme », aucun refuge transcendantal). Curieuse société dont les mots de passe sont « la chance », « le rire », « l'amour de la destinée », « l'absence de sol et de tout fondement », « la joie devant la mort contre toute immortalité », « l'avenir mouvant et destructeur des limites contre la volenté d'immobilité du passé », « l'excitation érotique », « la liberté des enfants ». Le plus difficile à accepter, dans les propositions de Bataille, est bien ce maintien de la contradiction entre rigueur et dépense, ivresse et connaissance, « éclat tragique de l'existence » et « moquerie immense ».

Cela se lit dans son écriture de l'époque, souvent non signée : « Toute la profondeur du ciel comme une orgie de lumière glacée se perdant, fuyant... » Une écriture qui sait la profondeur méditée du silence, d'une honnêteté simple et fulgurante, calcinée par l'abandon des amis et l'échec triomphant (« J'ai gardé une confiance inébranlée, ou accrue, dans le mouvement auquel j'ai consacré mes efforts... »). Il est clair

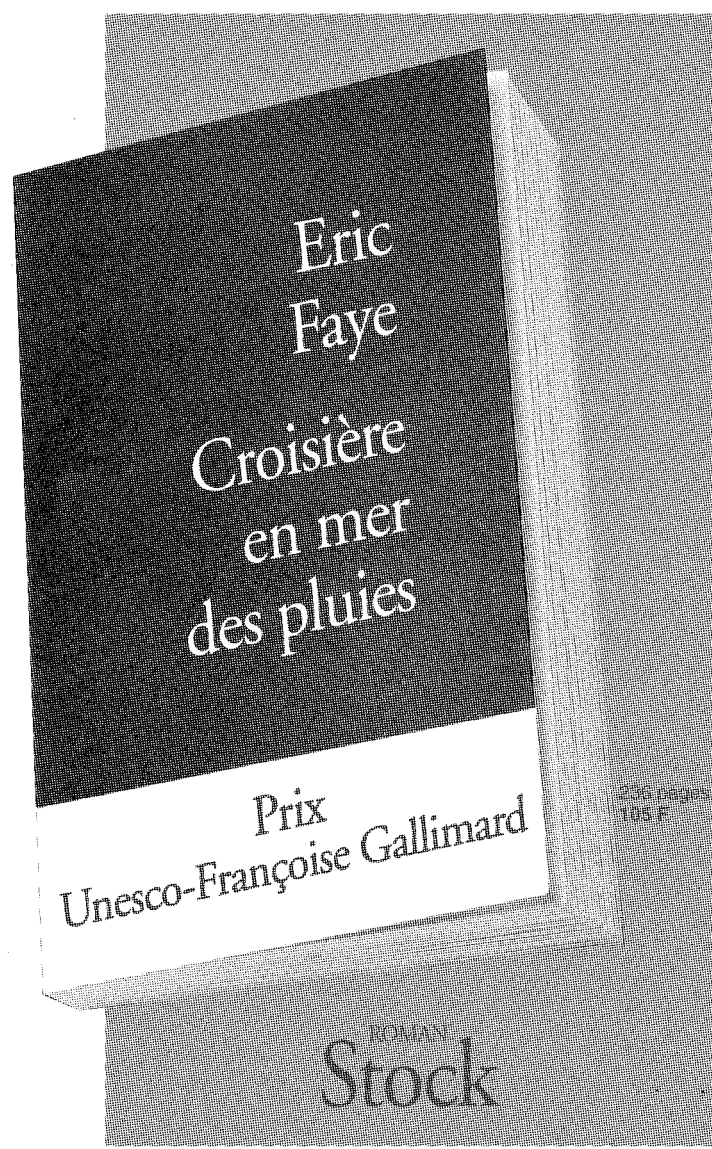
que la fréquentation de Bataille devait être, c'est le moins qu'on puisse dire, éprouvante. Il écrit, en 1938, à Leiris : « Je suppose que mon amitié a quelque chose de pesant pour ceux que j'aime le plus. J'ai un accès plus facile - surtout plus humain - auprès de gens que j'aime moins. » En octobre 1939, il constate l'impasse, la guerre est sur le point de tout ravager, il va bientôt écrire un de ses plus beaux livres, Le Coupable : « Je resterai seul... Un aussi grand accord à l'intérieur d'un groupe contre celui qui se trouve à son origine doit être rare. » En effet.

L'APPRENTI SORCIER
Textes, lettres et documents
(1932-1939)
de Georges Bataille.
Rassemblés, présentés
et annotés par Marina Galletti.
Ed. de La Différence, 614 p., 198 F
(30,18 €).

★ Voir aussi : le roman d'un participant d'Acéphale, La Clé de cendre, de Patrick Walberg (éd. de La Différence, 284 p., 120 F (18,29 €)) ; le numéro spécial des Temps modernes consacré à Georges Bataille dirigé par Cécile Moscovitz (décembre 1998 - janvier/février 1999, n° 603 voir Le Monde du 16 février) ; et les actes du colloque d'Orléans dirigé par Francis Marmande, (Belin, 256 p., 130 F (19,82 €)).
Lire également page III.



PHOTO IZIS



Laure dans tous ses éclats

Avant de devenir la compagne de Georges Bataille, Colette Peignot partagea la vie et le combat politique de Boris Souvarine. Au-delà des douloureuses péripéties de ces relations croisées, cette correspondance éclaire la belle figure de celle qui se fit appeler Laure

UNE RUPTURE 1934
Correspondance croisée de Laure avec Boris Souvarine, sa famille, Georges Bataille...
Texte établi par Anne Roche et Jérôme Peignot.
Editions des Cendres
(8, rue des Cendriers,
75020 Paris),
186 p., 140 F.

Colette Peignot, qui prit le nom de Laure, a peu écrit. En un autre sens, elle n'a fait que cela, écrire, mettant aussitôt ses « actes », intimes aussi bien que politiques, « au bout des mots ». Des mots fiévreux, jetés avec une fébrile sûreté dans des poèmes, quelques proses, des lettres, des brouillons surtout... sans jamais le moindre souci de rassembler cette matière vive. Mais a-t-on déjà vu une personne écrivant et ne désirant pas, de quelque manière, être lue ? « Je pense aussi que ce qui est écrit doit être communiqué », disait-elle à Michel Leiris.

Elle n'a donc pas « fait œuvre », choisissant plutôt de vivre, dans la détestation de la « chose littéraire », au plus près de ses convictions, pensées et émotions. Cependant, Laure n'était pas étrangère à la littérature. Elle évolua au milieu d'un cercle d'amis écrivains ; Georges Bataille surtout, et Michel Leiris qui furent, dès 1939 (Laure meurt le 7 novembre 1938, à l'âge de trente-quatre ans), les premiers éditeurs de ses « écrits ». Le neveu de Laure, Jérôme Peignot, poursuivit ce travail de divulgation en 1971 (chez Jean-Jacques Pauvert, actuellement dans la collection « 10/18 ») ; cela contre la volonté de Charles Peignot, le frère de la jeune femme ; une bataille juridique s'ensuivit, sur la question de la propriété littéraire.

Autour de cette figure incendiée, de cette œuvre absente, ou seulement présente à l'état de fragments, d'éclats, toute une littérature s'est constituée, comme une couronne de gloire. Bataille, le premier, écrivit une « Vie de Laure », et son livre *Le Coupable*, publié en 1944, porte la trace bouleversante de son amour pour Laure. Amour dont on sait peu de chose (on en rêva d'autant mieux...), sinon qu'il fut excessif, conforme à la pensée de l'écrivain sur la « dépense » érotique comme à l'instinct et au tempérament de Laure. Des éclairs de douceur le traversèrent cependant. Le libertinage prend un tour sérieux, tragique même. Le bonheur, si bonheur il y a, est sur fond d'abîme. Laure écrit, comme en écho à l'auteur de *Madame Edwarda* : « Je t'ai expliqué mes subites "folies" pour les hommes que la répulsion transforme en attraction. » Elle est, dans « l'expérience intérieure » qui agite Bataille en ces années 30, une sorte d'intercesseur ; des textes qu'il découvre après sa mort, il affirme : « Je savais qu'elle avait beaucoup écrit mais elle ne m'avait rien donné à lire et je n'avais jamais pensé rencontrer, dans ce qu'elle abandonnait, une réponse à cette question précise qui se cache en moi comme une bête souffrant de faim. »

A l'autre bout de cette chaîne passionnelle, Jérôme Peignot, dans un texte placé en préface des écrits de sa tante (« Ma mère diagonale »), peignit un étonnant et superbe portrait « de famille ». D'autres témoignages vinrent, plus fragmentaires – Leiris, Moré, Bernier... La tentation était grande d'élever, c'est-à-dire de ravalier, la jeune femme au rang d'un mythe fascinateur sans consistance ni conséquence. Une « biographie » récente en est le symptôme (1). Certes le visage simplement humain d'une per-



Colette Peignot en 1925

RENÉ BOVINCOLL, JÉRÔME PEIGNOT

sonne, avec ses grimaces et ses défauts, offre moins de séduction... Il a l'avantage d'être vrai. Cette vérité, on la trouvera, mais toujours éclatée, imprégnable, comme rétive à la reconstitution d'une figure cohérente, dans le volume de correspondances fragmentaires et croisées que proposent, avec les précisions nécessaires, Jérôme Peignot et Anne Roche. L'histoire de cette « rupture » est banale en apparence : avant de rencontrer Bataille, et d'achever sa courte vie à son ombre, Laure fut la compagne de Boris Souvarine. Militant socialiste, Souvarine participa, de la prison de la Santé où il était interné, à la création du Parti communiste au congrès de Tours en 1920. Membre du Komintern, il est accusé par Moscou, en 1924, de

prendre la défense de Trotski contre Staline. « *Exclu mais communiste* », il publiera en 1935 un *Staline* qui fera date. Il est mort en 1984.

C'est au cours des années de rédaction de cet ouvrage que Souvarine entretint une liaison avec Colette Peignot. En 1931, il l'avait introduite auprès de Victor Serge, lors d'un voyage en Union soviétique, d'où elle revint malade nerveusement. A partir de cette même année, elle participe activement, jusqu'en 1934, par l'esprit et la bourse, à l'aventure de la revue de Souvarine, *La Critique sociale*. Elle y signera plusieurs articles, sous le nom de Claude Araxe. C'est dans ce cercle également qu'elle se lie d'amitié avec Simone Weil. « Elle voulut être une révolutionnaire militante, elle n'eut qu'une agitation

vaine et fébrile », écrit Bataille, non sans injustice.

En fait, si l'on veut schématiser après coup ce qui, sur l'instant, échappe à tout modèle, on peut dire que Souvarine représentait pour Laure le versant positif, éclairé par l'action politique, le caractère simplement possible de l'existence. « Si nous ne nous enlisons pas dans notre douleur, il faudra se rappeler que nous devons décider le concret », lui écrit-elle. L'érotisme est laissé à l'écart, au bénéfice d'une profonde camaraderie amoureuse : « Je ne peux pas avoir d'échange sexuel avec toi », dit-elle. Bataille, pour qui elle quitte Souvarine, l'entraîne sur l'autre versant, le plus noir.

Il l'attira, la séduisit au titre de cet « impossible » dont il faisait l'un de ses thèmes. Sans partager la même vision – « sa conception de la vie m'est étrangère », dirait-elle –, Laure et Bataille se retrouvèrent liés l'un à l'autre, du même côté calciné de leur être – « c'est par lui que je suis revenue à moi-même », écrit-elle aussi.

Ces fragments, souvent non datés, de lettres – de Laure, Simone Weil, Souvarine, Bataille, Leiris et d'autres – sont les traces d'une crise terrible traversée par la jeune femme au cours de l'été 1934 : « Ce fatal été où tout à coup ma vie/ ma vie en laquelle je croyais avec tant d'orgueil – ma vie a chaviré. » « La vie psychique de C [Laure] est un enfer dont nul ne peut se faire une idée », écrit Souvarine.

Ces éclats de vie et d'écriture ne sont pas destinés à compléter la figure de Laure, à la rendre admissible. Ils sont émouvants et précieux de maintenir un inachèvement, d'animer une ébauche.

Patrick Kéchichian

(1) Laure, la sainte de l'abîme, d'Elisabeth Barillé (Flammarion, « Le Monde des livres » du 30 mai 1997).

Bataille et « Troisième convoi »

TROISIÈME CONVOI
Edition préparée et annotée par Philippe Blanc
Ed. Farrago (26, rue Chalmel, 37000 Tours), diffusion Les Belles Lettres, 270 p., 198 F (30,18 €).

En 1945, Michel Fardoulis-Lagrange – dont *Sébastien, l'enfant et l'orange* (1942), et *Volonté d'impuissance* (1944) avaient intéressé Eluard, Bataille et Leiris – et le philosophe Jean Maquet, ancien élève de Jean Grenier, fondèrent une revue en marge du surréalisme renaissant et en rejet de l'existentialisme régnant ou du « moralisme » camusien : *Troisième convoi*. Plaçant en exergue Breton (« Nous les voyageurs du second convoi ») et Kafka (« Il reste à faire le négatif, le positif nous est déjà donné »), la revue renonça aux provocations surréalistes pour s'inscrire, par le langage, au cœur de la problématique de l'existence, entre rêve et réalité...

Fardoulis-Lagrange et Maquet réunirent, outre leurs propres manifestes, des textes de Georges Bataille, dont l'adhésion fut acquise dès le deuxième numéro, Georges Henein, Antonin Artaud, Arthur Adamov, Georges Lambrichs, Roger Gilbert-Lecomte, Yves Bonnefoy... Après deux livraisons, un jeune éditeur-libraire, Michel Roethel, donna à l'entreprise un tour provisoirement plus aisé. Mais en 1951, la revue cessa de paraître : « Troisième convoi fut une courte étonnelle dans le domaine des apories, presque un rien, commenta Fardoulis-Lagrange en 1992, peu de temps avant de mourir. Nous étions pourtant capables d'assumer une telle perspective, avec l'interdiction toutefois de la ramener à nos propres mesures. » Cette édition en fac-similé des cinq livraisons de *Troisième convoi* est complétée par une chronologie, un choix de lettres et des textes inédits destinés au sixième numéro, non paru.

Claire Paulhan

Un trésor dans le désert de Judée

LES MYSTÈRES DE JÉRUSALEM
de Marek Halter.
Robert Laffont, 442 p., 139 F (21,19 €).

Écrire un livre dont le personnage central serait Jérusalem, ville au destin messianique, était un projet qui tentait depuis longtemps Marek Halter, auteur, il y a une quinzaine d'années, d'un beau récit historique, *La Mémoire d'Abraham* (1). Le découpage cinématographique du dernier roman de cet infatigable combattant pour la paix au Moyen-Orient révèle aussi bien ses dons narratifs que les limites de toute entreprise postulant d'une manière évidente au statut envié de best-seller. Il s'agit là d'une rencontre entre deux hommes, Tom Hopkins, reporter au *New York Times* – détenteur d'un terrible secret –, et l'auteur lui-même, qu'une opération à cœur ouvert vient de précipiter dans l'urgence littéraire. Le premier, en possession d'une série d'indices dévoilant l'existence d'un trésor enfoui près de Jérusalem, sollicite les compétences religieuses et linguistiques de l'écrivain convalescent. Les deux, traqués par des forces hostiles (mafia russe, terroristes), se lancent à la chasse du trésor, un texte qui décrypte l'énigme de la ville sanctifiée.

En effet, pourquoi Jérusalem, autrefois un modeste village perdu au milieu du désert de Judée, occupée-elle depuis des millénaires une place aussi importante dans l'histoire de l'humanité alors qu'à l'époque Damas et Babylone, Alexandrie et Goshen, brillaient depuis le Croissant fertile jusqu'aux rivages méditerranéens ? C'est sans doute cette interrogation qui donne son intérêt à ce roman qui promène ses lecteurs de New York, Paris et Moscou jusqu'à Massada et aux bords du Jourdain.

Edgar Reichmann

(1) Robert Laffont.

Bosquet post-mortem

Ironique, grinçante, légère... la dernière tirade de l'écrivain avant son « départ » en 1998

UN DÉPART
d'Alain Bosquet.
Gallimard, 134 p., 80 F (12,20 €).

Faut-il parler de lui à l'imparfait, puisqu'il est mort voilà un an maintenant ? Faut-il le suivre quand il écrivait, dans cet ultime texte, testament ironique : « *Sujet de mes caprices, je veux en être l'ordonnateur, ou mieux, le tyran. Je me projette dans un avenir sans références. Si je pouvais, j'inventerais, pour mes verbes, un temps nouveau : le futur-plus-que-parfait ou le conditionnel impératif. Ballevernes...* » ? Il est difficile de savoir si ce livre bilan, autoportrait d'un mourant qui veut continuer de se regarder en face, donnera à tous les lecteurs l'image qu'Alain Bosquet a laissée à ceux qui l'ont connu et aimé. Peut-être verront-ils seulement la lucidité à l'œuvre, la tragédie d'une fin de vie, le moment où l'on ne sait si l'on doit dire : « *Mon corps me prive de temps* » ou « *Je me débarasse de mon avenir*. »

Il faut probablement avoir vu son regard malicieux, féroce parfois, entendu sa voix, moqueuse, caustique, frondeuse – ou faisant semblant de se prendre au sérieux, pour ceux qui ne comprennent pas que « tout cela est vanité » – pour apprécier l'humour très noir de ce texte, sa tranquille froideur. « *J'ai géré au plus près mon existence, sans éviter une certaine raideur. J'ai géré mon âge mûr, le début de ma vieillesse et les premières menaces. Je gère aujourd'hui mon agonie, avec la même âpreté. Cette discipline ne suffira pas : je dois gérer encore mon passage de vie à trépas. (...) Je sais que la confession la plus déchirante dont je sois capable ne sera jamais que basse littérature.* » Aussi n'est-il pas question ici de « confession déchirante », pas plus que de méditation sur la lit-

térature, l'œuvre et son avenir. « *Je n'oublie pas le mot d'Aragon, alors que je lui reprochais d'avoir trop écrit, se souvient Alain Bosquet, "La postérité fera le tri, si elle n'a rien de mieux à foutre."* »

« *Âpreté* » est un mot qui lui convient. Il avait assez vu d'horreurs pour ne pas craindre la dureté, lui qui fut soldat de l'armée américaine pendant la seconde guerre mondiale et découvrit les camps de concentration. Il était trop intelligent pour aimer le lisse. Il appréciait les aspérités, la véhémence, le caractère (qu'on qualifie souvent de « mauvais »). Il consacre plusieurs pages de son livre à décrire tout ce qu'il aime, car la passion ne l'a jamais quitté. Jusqu'aux derniers jours, il a lu. Il a gardé le désir de découvrir de nouveaux auteurs. Et il a écrit. Non seulement ce livre, *Un départ*, mais des articles de journaux – certains ont même paru après sa mort. Il avait soixante-dix-neuf ans, il acceptait sa fin mais ne se résignait pas, et c'est heureux, à la vieillesse. Ce qui lui permet de livrer à ceux qui vont lui survivre quelques sujets de méditation, notamment celui-ci : « *Je remercie la Chine qui, après-demain, régnera sur les petits-enfants de nos enfants.* »

Cette avidité à vivre jusqu'au bout rend le propos d'Alain Bosquet, en dépit de sa noirceur, tour à tour allègre, grinçant, léger. Et avant tout paradoxal, comme il l'était lui-même.

Josyane Savigneau

★ Signalons aussi *Le Verbe est un navire*, sorti il y a quelques mois, qu'Alain Bosquet présentait ainsi : « *Nécessité d'écrire comme de respirer, besoin de se mettre en mots, exercice de style : ainsi peut-on définir ce livre, qui est avant tout le journal d'une conscience (et de ce qui la combat), au cours d'une année* » (Ed. du Rocher, 340 p., 129 F (19,67 €)).

Ordre et discorde

Dans son deuxième roman, Pierre Ahnne met en scène un narrateur plus fragile que méchant

JE SUIS UN MÉCHANT HOMME
de Pierre Ahnne.
Stock, 122 p., 79 F (12,04 €).

Autoportrait au méchant homme, comme on dirait « à la pipe », « au chapeau violet » ou « la mine déconfitée ». Ici, le « méchant homme » est un attribut, un signe de reconnaissance : celui dont s'affuble le narrateur du roman de Pierre Ahnne. C'est lui d'ailleurs qui se présente ainsi, sa fragilité exigeant quelque protection et armure à opposer aux assauts du dehors. Car ce héros, plus craintif que véritablement méchant, a, de ce qui l'entoure, une perception étroite-ment mesurée et surveillée. « *Si rien n'avait de bords ni de limites tout partirait dans tous les sens. On pour-*

rait aussi bien zigzaguer comme tout le monde, se répandre au hasard... »

Le méchant homme donc, qui n'emploie le « je » qu'avec parcimonie, qui lui préfère un « on » généralisateur, a des idées bien arrêtées. Des idées en forme, précisément, de « bords », de « limites ». « *Les situations ne sont jamais exactement ce qu'elles devraient être, claires, continues, bien dessinées. Elles ont toujours un aspect défectueux, bâclé, elles semblent faites de pièces et de morceaux.* » Son appartement – trois pièces et une cuisine en enfilade, confort minimum –, est l'objet d'une attention maniaque. Un ordre impeccable doit y régner. La manie et l'obsession constituant des occupations autrement sérieuses que le loisir, l'oisiveté et l'absence de but ; et en cet été qui commence, cela s'étale partout. Il est plus que temps de

réagir. Mais l'armure, comme il se doit, a des failles. « *On bute toujours sur un détail discordant.* » L'été, le monde ne sont jamais aussi immobiles qu'on le souhaiterait. Une femme peut venir et incarner cette discordance. Le dehors, comme la pluie par les interstices d'une fenêtre mal jointoyée, menace de s'insinuer à l'intérieur. Alors il faut éponger, remettre de l'ordre... « *Deux mois ont passé pendant lesquels un méchant homme s'est répété qu'il habitait trois pièces en enfilade.* »

Après *Comment briser le cœur de sa mère* (Fayard, « Le Monde des livres » du 28 février 1997), *Je suis un méchant homme* fait entendre une voix subtilement fêlée, ne chantant jamais exactement l'air que l'on attendait et forçant par là-même l'attention.

P. K.

Abilio Estévez
Ce royaume t'appartient
Traduit de l'espagnol (Cuba) par Alice Solano
Grasset/Bourgeois

“On dit et on a dit tant de choses sur Cuba que si on se met à y croire, on finit par devenir fou...”

roman Grasset

L'Amérique détraquée de Joyce Carol Oates

Avec « *Man Crazy* », conte cauchemardesque sur les souffrances d'une adolescente, la touche-à-tout de la littérature américaine poursuit sa fresque terrifiante du rêve américain

MAN CRAZY
de Joyce Carol Oates.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Claude Seban,
Stock, 330 p., 129 F (19,66 €).

Ingrid, une adolescente, retrace le long cauchemar de sa vie, depuis son enfance hantée par la figure d'un père adoré, aviateur, assassin et trafiquant de drogue à l'occasion, jusqu'à sa rencontre avec Enoch Skaggs, le chef satanique d'une bande de motards, qui la viole, la mutilé, la réduit en esclavage. Le roman décrit la destruction précoce d'un être fragile, soumis au désir masculin, sensible, souligne Joyce Carol Oates, « à la voix sombre de l'univers, à cette voix de l'envers du monde que les visionnaires peuvent entendre ». Ce parcours de victime trouve son terme lorsque, dans un sursaut de violence, Ingrid livre le groupe à la police, trouve le repos dans la salle de réanimation d'un hôpital et entreprend le récit de ses souffrances.

On retrouve dans *Man Crazy* cet ironique et violent « pays des merveilles » américain dont Joyce Carol Oates dresse un terrifiant panorama depuis son premier roman traduit en français, *Des gens chics*. Monstres rejeon boulimique, crevant d'ennui dans une banlieue prospère, Richard, douze ans, y revendiquait l'assassinat de sa mère Nada, ouvrant ainsi la chaîne des hérésies familiales qui se poursuit dans toute son œuvre. L'attention de la romancière se focalise sur les distorsions de l'univers affectif, sur ces moments de crise ou l'individu, contre toute attente, ébranle les réseaux des sympathies qui le liaient à son monde. Ainsi, dès le début de son cinquième roman *Au pays des merveilles*, un père assassine sauvagement sa famille avant de se suicider. Dans *Le Goût de l'Amérique*, la vie d'un paisible universitaire impose dès les premières pages

quand il tue accidentellement son épouse lors d'une scène de ménage. Avec lui, c'est toute la petite galaxie des intellectuels et des grands bourgeois, microcosme d'une Amérique désaxée, qui sombre dans des passions absurdes, et dont Joyce Carol Oates révèle les tares.

GLACIAL ET IRONIQUE

Comme d'autres romanciers de sa génération, Toni Morrison, John Updike, Philip Roth, Russell Banks, elle avoue avoir l'ambition de forger une œuvre qui broserait une fresque de la société américaine. Vocation catalysée par son installation en 1962 dans la ville de Detroit, avec son mari, Raymond J. Smith, professeur de littérature anglaise. Les émeutes raciales de l'été 1967 dont elle est témoin orienteront de manière décisive son projet. Cette ville du Michigan deviendra dans son œuvre le symbole « des rêves américains qui tournent mal. Quand vous vivez dans une communauté rurale [comme Millesport, sa ville natale], l'histoire est ressentie de manière différente, il n'y a pas une aussi grande sensibilité à la politique ». Elle ne cessera plus d'écrire sur des « personnages représentatifs du monde contemporain », usant de sa démoniaque habileté à hanter l'esprit de bourreaux-victimes : le meurtrier de *Zombie*, incarnation glaciale et ironique du tueur en série, ou encore Kelly, la jeune noyée de *Reflets en eau trouble*, double fictionnel de la compagne du sénateur Ted Kennedy, que ce dernier laissa mourir après un accident de voiture.

Bien que critiquée par ses confrères, Joyce Carol Oates continue à illustrer un type de narration réaliste, tout en menant des expériences littéraires plus radicales dans ses nouvelles et dans certains romans comme *Les Assassins* ou *Haute Enfance*. Elle arbore parfois un goût pour le grotesque et le gothique. Mais le réalisme reste pour elle le style adéquat : « *L'écri-*

vain politique qui ne veut pas simplement distraire ou impressionner ses lecteurs, mais aussi les instruire, les émouvoir, leur inspirer des sentiments, les bouleverser et éventuellement les convertir est obligé de représenter aussi fidèlement que possible une réalité qui existe au-delà de sa propre invention. Sans l'illusion de l'authenticité, la littérature de fiction perd une grande part de son pouvoir. »

NOUVELLISTE, POÈTE, CRITIQUE...

On fill de son impressionnante production, elle traque tous les réseaux de pouvoirs, de la politique à la justice, de la médecine à l'université en passant par la religion, sans avoir jamais éprouvé « la sensation d'avoir atteint la fin. Il n'y a pas de terme à cette encyclopédie ». De par le monde, ses éditeurs et ses traducteurs peinent à tenir le rythme infernal imposé par celle qu'un critique du *New York Times* qualifia peu après ses débuts de « en quelque sorte trop douée », et à laquelle on a déjà consacré une biographie. Depuis la publication de *Man Crazy* aux Etats-Unis en 1997, les lecteurs d'outre-Atlantique ont vu paraître sous son nom un nouveau roman (*My Heart Laid Bare*), un recueil de nouvelles, son premier livre pour enfants, un recueil de pièces de théâtre et une anthologie destinée à l'enseignement de la création littéraire. Sans compter son sixième roman policier, publié sous le pseudonyme de Rosamond Smith, et ses contributions régulières de critique littéraire dans les grandes revues américaines comme la *New York Review of Books*. Seule sa poésie, dont elle a déjà publié huit volumes, fait défaut ces dernières années : le dernier recueil, *Tenderness*, date de 1996. Un nouveau roman et un recueil d'essais sont prévus pour juillet 1999, et un roman en cours sur Marilyn Monroe occupe toutes ses journées.

On joue ses pièces sur la scène new-yorkaise, certaines de ses œuvres sont portées à l'écran ou

transposées en comédies musicales. Elle multiplie conférences et lectures de ses travaux en cours. Et s'emploie à s'en tenir à cette « double narration » qu'a toujours été son quotidien : une vie sociale parfaitement réglée, consacrée, même en voyage, au labeur de l'écrivain et du professeur ; une vie intérieure qui génère sans cesse en elle des histoires semblables à des excroissances parasites qu'elle cherche à expulser : « *J'ai toujours l'inspiration, les personnages, je n'ai aucun problème avec les histoires à raconter* », reconnaît-elle placidement, avant d'ajouter : « *Je pense que le fait d'écrire un livre est plus simple que ce que l'on pense. Je recommence, encore et encore. Pour mon premier roman, le combat était tellement excitant qu'il ne m'est jamais venu à l'esprit de lui faire prendre une autre forme. Mais maintenant je me demande toujours quelle est la longueur idéale. Je travaille plus sur la forme avec le temps.* »

Son enseignement ne doit rien à l'image du gourou en charge d'âmes inspirées : « *Je ne cherche pas à imposer une voix unique à mes étudiants ni un style de professionnel. Mes étudiants ont plutôt besoin de conseils. Je considère que leur volonté d'écrire est acquise. Ils ont leur propre imagination, leur propre monde.* » Insatiable lectrice, elle se montre très au fait de l'activité littéraire et continue à collaborer à la revue qu'elle a fondée en 1974 avec son mari, *The Ontario Review*. Leur maison d'édition, *The Ontario Review of Books*, compte 50 livres publiés et se distingue par sa qualité : les livres de Claude Simon figuraient dans leur catalogue avant même qu'il ne reçoive le prix Nobel. Partout Joyce Carol Oates défend la littérature avec une énergie féroce.

Fabienne Dumontet

★ Signalons la parution de *Confession d'un gang de filles*, Stock, « La Bibliothèque Cosmopolite » (400 p., 65 F [9,90 €]).

Virtuellement mode

Jay McInerney déshabille avec verve et une pointe de mélancolie les névroses du New York branché

GLAMOUR ATTITUDE (Model Behavior)
de Jay McInerney.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Pierre Carasso
et Jacqueline Huet,
éd. de L'Olivier, 220 p., 120 F (18,29 €).

Les héros de Jay McInerney ne vieillissent pas, ils changent seulement de décennie. A l'exception peut-être du *Dernier des Sauvages* (L'Olivier, 1997), la plupart de ces jeunes gens ne comptent guère plus de Trente ans et des poussières (L'Olivier, 1993), comme l'indiquait le titre du plus achevé des romans de McInerney. Après les golden boys des années 80, leur appétit financier dopé à la coke, leur folie boursière montée sur ressorts sexuels, voici donc ceux des années 90. Symboles d'une société de plus en plus tournée vers l'image, de plus en plus virtuelle, ceux là sont immergés dans l'univers de la mode et des stars, du culte vertigineux des apparences. Sous le regard désenchanté d'un narrateur plein d'humour, l'un des romanciers les plus en vue des Etats-Unis déshabille avec verve et une certaine mélancolie les névroses du New York branché.

Connor McKnight, jeune homme intelligent et plutôt cultivé, est devenu journaliste dans une revue de mode pour minettes. Entre sa compagne, un mannequin qui va finir par le quitter, son ami Jeremy, écrivain torturé, ses collègues de bureau qui lui reprochent de ne pas s'habiller exactement selon les commandements de la mode, McKnight avance dans la vie comme sur un de ces tapis roulants installés dans les clubs de gymnastique : beaucoup de pas pour n'arriver nulle part.

Des personnages récurrents dans l'œuvre de l'écrivain (la mère alcoolique, le jeune écrivain narcissique à

la dérive) accompagnent cette conception nostalgique du temps qui fait vraiment le cœur des romans de McInerney. Tout vieillit, tout passe, tout se démode, y compris et surtout ce qui fut le plus à la mode. Dans le monde siliconé des stars et de leurs fans, le « monde du multiple et de l'illusoire », livré à « l'adoration de fausses idoles », les choses prennent évidemment des proportions effrayantes que le narrateur subit à son corps défendant. Et combat, parfois, justifiant ironiquement son patronyme, puisque Knight veut dire chevalier. « *Ma popularité a encore subi un revers quand j'ai refusé de soutenir le retour aux années soixante-dix. J'estime déjà assez horrible la perspective d'avoir à affronter ces clichés sur lesquels nous sommes affublés de ces fringues (...)* chaque fois que nos regards un vieil album de photos de famille, et ce jusqu'à la fin de nos jours. »

Les rois du moment n'ont de visage et de réalité que celui des magazines, comme le prouve la quête éperdue par McKnight d'un certain Chip Ralston, acteur, qui se dérobe sans cesse. L'heure est au virtuel, aux formes courtes – le livre est bâti comme un enchaînement de séquences – aux conversations sur Internet avec des gens qu'on ne connaît pas. Et lorsque le réel prend sa revanche, c'est forcément de manière brutale, voire sanglante.

Mais le réel peut aussi se manifester autrement, par les mots. Bien qu'écrire, dans cet univers paillé, puisse sembler absurde, McKnight ne cesse d'en parler, à défaut de la faire vraiment. L'écriture est le point de référence d'un univers presque évanoui, où le roman « à l'ancienne » réglait le pas des fantasmies. Brutalisant la « continuité narrative », employant tour à tour le « je », le « tu » et le « il » au sujet de son narrateur, McInerney colle, avec talent, à un monde où l'écriture n'est qu'une illusion parmi d'autres.

Raphaëlle Rérolle

Grace Paley, l'intrépide

Leçon d'écriture et de vie dans ce recueil où la romancière a rassemblé ses conférences, chroniques et souvenirs

C'EST BIEN CE QUE JE PENSAIS (Just As I Thought)
de Grace Paley.

Traduit de l'anglais
par Suzanne V. Mayoux.
Rivages, 278 p., 129 F (19,66 €).

L'une des raisons pour que l'écrivain soit tellement plus intéressé par la vie que ceux qui se contentent de la vivre, c'est qu'il ne comprend rien à ce dont on pourrait le prendre pour le spécialiste, à savoir la vie. S'il écrit, c'est pour s'expliquer à lui-même de quoi il retourne. Et cette incompréhension, l'écroulement de l'amour-propre de son père, les aberrations de l'amour, la misère sans fond, il ne s'en sort jamais. »

Cette merveilleuse leçon d'écriture – « écrivez sur ce que vous ne comprenez pas du tout, si vous pensez détenir la vérité sur un quelconque sujet, passez à autre chose » –, est au cœur du nouveau livre de Grace Paley, *C'est bien ce que je pensais*. Américaine, née en 1923 dans le Bronx de parents juifs russes immigrants, Grace Paley est connue en France pour trois recueils de nouvelles éblouissants de drôlerie, de délicatesse, de poésie, qui mettent en scène des femmes et des enfants avec participation d'hommes : « *Il m'a longtemps semblé que c'était trop personnel, mais c'était cela qui m'intéressait.* »

Dans les chroniques et conférences, souvenirs et récits rassemblés ici, elle retrouve de temps à autre son personnage et allié, Faith Asbury, mais le plus souvent elle parle en son nom propre, il s'agit de textes faits pour être lus, même si leur contenu rejoint les histoires des *Petits riens de la vie* ou d'*Enorme changement de dernière minute* : les choses révoltantes et incompréhensibles qui, jour après jour, tissent nos existences.

Au début, il y a une injustice et

un drapeau rouge. La petite Grace a neuf ans, elle fait partie des Faucons, une organisation de jeunesse socialiste, elle espère marcher sur les traces de ses parents adorés, qui ont eu des jeunesse de révolutionnaires en Russie et qui n'en parlent plus jamais. Elle a un rôle dans une pièce, un rôle où il faut chanter. Mais un jour, tandis qu'elle répète, sa mère lui dit qu'elle chante faux. Qu'elle ne doit pas ridiculiser la famille. « *Tu es faite pour écouter !* » « *Par pur dépit, pendant trois ans, je renouai à œuvrer pour le socialisme !* », conclut Grace Paley.

Le drapeau rouge, c'est celui qu'elle a rêvé de brandir en tête de la manifestation du 1^{er} Mai. « *Je t'en prie, dit sa tante, ne porte pas le drapeau, va à la manifestation avec tes amies, je suis contente que tu y ailles, mais je t'en supplie, ne porte pas le drapeau ! Il arrive au porte-drapeau de se faire tuer. Les policiers, ça les rend fous, quand ils voient ce drapeau.* »

PETITS RIENS DE LA VIE

Et cette tendre inquiétude, cette complicité affectueuse amène l'auteur à cette réflexion : comment le savait-elle ? « *Parce que je te connais comme si je t'avais faite !*, dit la tante, *depuis le jour de ta naissance. N'es-tu pas mon enfant à moi aussi ?* »

La mère-sœur, dit Grace Paley, c'est celle qui vous encourage tous les jours. Passent les jours et passent les semaines, l'East Bronx devient South Bronx. « *Je sais exactement le jour où cela s'est passé !* » remarque Grace Paley. Les jeunes filles grandissent, se marient jeunes, ont des enfants et parfois avortent, et font un tas de petits boulots, comme secrétaire du chef des pompiers – un excellent job – ou secrétaire des professeurs spécialisés dans le zircon et le titane à l'université de Columbia. Il y a énormément de réunions de parents d'élèves et de toutes sortes d'associations, il y a les heures passées au square, dans

les meetings ou en prison, et aussi des moments merveilleux. « *Parfois, en me promenant avec une amie, j'oublie le monde* », écrit Paley, et sa phrase a la grâce d'un haïku.

Mais, le reste du temps, elle ne l'oublie pas. Il y a les voyages au Vietnam, la solidarité active, inlassable, « *l'homme dans le ciel est un tueur !* ». Il y a les voyages à Porto-Rico, au Salvador. Ou à Moscou, à exaspérer l'interprète soviétique chargé des Américains.

Qu'est-ce que l'imagination ? C'est ce que Grace Paley. L'imagination n'est pas le fantôme comme on croit, c'est la faculté d'imaginer le réel. Il nous faut être capable d'imaginer la vie des autres. Il faut, dit-elle, que les hommes imaginent la vie des femmes, des femmes en tout genre. De leurs filles, de leurs propres filles, qu'ils imaginent la vie que mènent leurs filles. Il faut que les Blancs imaginent la réalité de l'existence des gens de couleur. A force de faire simplement allusion aux choses, elles perdent leur consistance. Au contraire, si on met au premier plan la vie des gens, alors il faut vraiment faire travailler l'imagination.

Pour étayer son manifeste, elle écrit un poème ou évoque Isaac Babel.

Et les pages où elle raconte Isaac Babel sont inoubliables, tant elle l'imagine intensément : un homme qui aspirait à la révolution qui créerait la joie, prêt à attendre tout le temps qu'il faudrait, convaincu de pouvoir changer le cap de la barque de fer de la révolution en se comportant de manière honnête au profit des autres. Un homme qui croyait à l'efficacité du rire et des plaisanteries, et à qui sa grand-mère avait appris qu'il faut essayer de tout savoir. « *Dans chacun des textes de Babel, il y a toute la vie, et chacun d'eux, même le plus bref, est l'histoire d'une histoire* », dit-elle.

Et cela vaut parfaitement pour elle, Grace Paley.

Geneviève Brisac

Une journée avec Hidelbrando

A travers les errances, les espoirs et les rêves frustrés d'un jeune garçon, le Chilien Hernan Rivera Letelier décrit le désarroi de l'adolescence

LE SOULIER ROUGE DE ROSITA QUINTANA (Himno del angel parado en una pata)
de Hernan Rivera Letelier.
Traduit de l'espagnol (Chili)
par Bertille Hausberg.
Métaillé, 173 p., 100 F (15,24 €).

Dans le nord du Chili, le port d'Antofagasta a longtemps exporté des engrais vers les labours du monde entier. En marge de la ville décatie s'étend un bidonville sur lequel s'est abattue la morale d'une église évangéliste. Dans une mesure, un garçon de treize ans s'éveille pour aller vendre des journaux en ville. Hernan Rivera va nous raconter sa journée de travail. A

travers son errance et ses divertissements, il montre le désarroi de l'adolescence.

Nous sommes au début des années 60, la mère est morte, le père travaille au nitrate dans un lointain désert et l'enfant vit seul dans une extrême indigence. Il s'appelle Hidelbrando del Carmen, prénom cocasse, constamment répété en extenso, et qui symbolise les ambitions de ses parents, leur orthographe de pauvres et la sainteté du groupe religieux auquel ils appartiennent. Quand il ne vend pas ses journaux, il compte sur le cinéma mexicain pour alimenter ses songeries. Il rêve aussi de sexe. Toutes les filles de son âge, toutes les paroissiennes à l'église l'intriguent et l'énervent. Et comme le sexe demande de

l'argent, il rêve aussi à la réussite... Rivera observe cela en naturaliste impassible. Le miracle se produit : Brando-Cendrillon a trouvé une pantoufle, celle d'une princesse qui le comblera peut-être. Mais non, il n'y a pas de miracle, sauf celui-ci, déchirant : en rentrant à la nuit dans son taudis l'enfant pense à son père absent. Le lecteur déconcerté se remémore alors tout ce qu'on lui a dit sur ce personnage austère, broyé lui aussi par la vie mais ennoblé par un lointain passé de danseur de tango. Pas un mot pendant deux cents pages sur la solitude de l'enfant et sur l'amour filial et puis, à la fin, quand la coupe est vraiment trop pleine, l'apaisement, ou la révolte, par les larmes.

Jean Soublin

Gilles
Lapouge
BESOIN DE MIRAGES
Il faut savoir se perdre, oublier sa mémoire, fréquenter les mortes saisons, les arrières-pays et les tremblements du temps. G.L.
À Bouillon de culture le 30 avril
Editions du Seuil

EXTERMINEZ TOUTES CES BRUTES
(*Utrota varenda javel*)
de Sven Lindqvist.
Traduit du suédois
par Alain Gnaedig,
éd. Le Serpent à Plumes,
238 p., 99 F (15,09 €).

LE SACRE DE LA GUERRE
Essai sur les passions du sang
(*Blood Rites*)
de Barbara Ehrenreich.
Traduit de l'anglais
par Patricia Blot,
Calmann-Lévy, 332 p.,
130 F (19,81 €).

La guerre, en Europe, avait eu lieu. Elle appartenait au passé, à l'horizon de l'autrefois. Nous, nous vivions après, dans un temps différent. L'inventaire des horreurs avait beau demeurer inachevé et leurs conséquences paraître interminables, c'était hier, définitivement, que tout s'était passé. Dans un temps révolu qui bougeait encore, celui des actualités en noir et blanc, mais ne pouvait directement nous atteindre. Franchement, nous n'ignorions pas que des cadavres toujours gisaient le long des routes, que des corps s'entassaient aux carrefours. Mais c'était loin, ailleurs, aux confins du regard, inquiétant, oubliable cependant. Voilà ce qui, en quelques semaines, a changé. C'est ici, aujourd'hui. Et peut-être demain, à nouveau, comme autrefois. Comme si la dernière paix n'avait été en Europe qu'une parenthèse, un entracte. A se demander si vraiment la guerre avait cessé. Voyez à quelle vitesse les discours s'adaptent, se raidissent, se rengorgent. Regardez comme se refont les convictions. Juste un parfum de vrai drame, et les nations se requinquent. La guerre, désormais, appartient à l'avenir.

Comment expliquer sa permanence, ses répétitions incessantes ? Les meilleurs esprits sèchent. Serait-ce seulement, comme le voulait Clausewitz, la continuation de la politique par



d'autres moyens ? Cela ne dit pas pourquoi l'affectif est le premier mobilisé, pourquoi la guerre se drapait de frissons à peine secrets. Quand Einstein, « avant-guerre », posa la question au docteur Freud, la réponse fut finalement décevante, trop générale, trop « nature humaine » : sous le civilisé la croissance du barbare. Doit-on dire que personne ne sait ? « Vous en savez déjà suffisamment. Moi aussi. Ce ne sont pas les informations qui nous font défaut. Ce qui nous manque, c'est le courage de comprendre ce que nous savons et d'en tirer les conséquences. »

Ainsi parle le narrateur, dans le récit exemplaire de Sven Lindqvist. Un récit : l'histoire d'un homme qui part au cœur du Sahara avec

un vieil ordinateur et un stock de disquettes pleines d'archives. Son souci : comprendre la phrase prononcée par Kurtz, dans le roman de Conrad intitulé *Au cœur des ténèbres* : « Exterminez toutes ces brutes ». D'où vient cette phrase, et où va-t-elle ? Le résultat est un essai original sur l'histoire des extinctions européennes. Sven Lindqvist montre en effet, pas à pas, sous l'apparence d'une fiction, ce que tout le monde sait mais que presque personne ne voit : l'Europe des nazis n'a pas inventé soudain les massacres de masse, en 1942, dans les plaines polonaises. Durant plusieurs décennies, un long entraînement des Européens au meurtre, aux tueries copieuses, à l'extermination ra-

ciale, eut pour théâtre le continent africain. L'histoire des empires coloniaux, surtout entre le XIX^e et le XX^e siècle, fut une succession d'anéantissements, accompagnée de la conviction que la sélection naturelle, à coups de canonnière, favorisait les Blancs.

Evidemment, l'actualité conduit à lire ces pages autrement. On y découvre notamment ceci : tuer de loin, frapper à distance sans mettre en péril les bonnes vies, mais aussi déplacer de force des populations, faire mourir efficacement des peuples, ce sont là de vieilles spécialités européennes. Pas simplement des habitudes, mais avant tout des garanties de pouvoir, des outils de maintien de l'ordre. En quoi est-ce spécifique à

Elle quitte le passé de l'Europe et se retrouve un avenir.

On ne comprend toujours pas pourquoi. D'où renaît la guerre ? De la politique, de la nature, de l'économie, du génie destructeur de l'Europe ? Questions toujours trop vastes ou trop étroites

l'Europe ? Sans doute trouve-t-on aisément dans d'autres continents des équivalents de nos atrocités. La cruauté n'est pas une invention moderne ni une discipline scientifique. Mais la particularité de l'Europe, des empires aux génocides, est d'allier le meurtre mécanique à l'alibi civilisateur. Nous avons en effet perfectionné scientifiquement la guerre-machine, fabriqué les armes automatiques, construit les usines destinées à détruire. Dans le même temps, nous avons réinventé les races inférieures, les peuples à éliminer, l'épuration ethnique. Sans doute l'invention de la culture moderne comprend-elle aussi l'égalité, les droits de l'homme, la non-violence. Il n'en reste pas moins que le grand mérite du livre de Sven Lindqvist, connu en Suède comme figure antifasciste et comme militant de la paix, est de rappeler la connexion forte mais oubliée existant, dans les faits comme dans les discours, entre ce laboratoire des tueries qu'a constitué l'horreur coloniale et les camps d'extermination nazis.

Cette forme récente et européenne est à relier aux facteurs engendrant la guerre de manière ancienne et générale. Un des mérites de l'essai de Barbara Ehrenreich

est de contribuer à éclairer ce lien. Journaliste, éditorialiste au *Guardian*, elle s'est plongée depuis dix ans dans une réflexion d'ensemble aujourd'hui délaissée par les experts. Heureusement, son travail ne prétend pas fournir une clé universelle permettant de tout expliquer. Ce qui a motivé son enquête, ce fut au contraire l'insuffisance des explications globales de la guerre. Ni l'agressivité humaine à travers les âges, ni celle des mâles en particulier, ni le capitalisme ou la folie des puissants ne peuvent, à eux seuls, rendre compte de la persistance multiforme de la guerre. La tentative de Barbara Ehrenreich combine donc une hypothèse anthropologique globale et des analyses historiques spécifiques. Globalement, ce que les humains répètent dans la guerre, ce serait le passage de leur ancien statut de proie à celui de prédateur. Les sacrifices sanglants auraient joué, dans les religions, le rôle d'une mise en scène de ce renversement qui a conduit l'espèce humaine - terrorisée, traquée, fréquemment dévorée en raison de son infériorité physique - à une domination des forces animales. L'intérêt du livre est de ne pas s'enfermer dans cette interprétation. Liée à l'histoire de l'humanité, la guerre évolue, s'inscrit dans l'évolution des cultures, et change avec elles.

Sans doute le plus curieux est-ce l'idée : cessons de chercher des causes et tentons de considérer la possibilité d'une sorte de re-production, plus ou moins autonome, de la « forme » guerre. « Un jour peut-être, conclut Barbara Ehrenreich, la théorie sociale aura les moyens de comprendre la culture humaine comme un médium - une sorte de soupe primitive - à l'intérieur de laquelle des entités abstraites comme la guerre, et peut-être aussi le capitalisme, la religion et la science, non seulement "vivent" et se reproduisent, mais aussi sont interactives. » En attendant, des enfants meurent, des vieillards se perdent, des fascistes se renforcent, des troupes s'amassent et les informations continuent.

Les obscures filières du marché de l'art

L'enquête d'Emmanuel de Roux et de Roland-Pierre Paringaux offre un tableau saisissant de ce commerce, qui, à l'échelle mondiale, se voit de plus en plus touché par le pillage, le vol et la contrebande

RAZZIA SUR L'ART
d'Emmanuel de Roux et Roland-Pierre Paringaux.
Fayard, 326 p., 135 F (20,58 €).

La parution dans *Le Monde* sous forme de feuilleton d'une série d'enquêtes d'Emmanuel de Roux et Roland-Pierre Paringaux durant l'été 1997 a donné un aperçu souvent saisissant des questions de vols et pillages d'œuvres d'art à travers le monde. Depuis la parution de leurs articles, les mêmes auteurs ont poursuivi et complété leurs recherches dans des milieux fort divers et dans des régions du monde souvent peu accessibles, mais bien connues des trafiquants. Leur livre, qui se lit comme un roman policier, est une remarquable source d'informations.

Tout en rappelant les pillages du passé, ces derniers soulignent que le trafic des objets d'art a pris aujourd'hui une ampleur internationale à la mesure d'un marché sans cesse en expansion. Ce marché est, dans certains cas, le seul domaine qui puisse rapporter autant que la drogue ou les ventes d'armes. Aussi n'est-il pas surprenant de constater le bon et sinistre ménage que font parfois ces trois types d'activités. Comment ne pas penser à de curieuses visites que nous avons reçues, comme celle d'un Scandinauve nous faisant la proposition d'aller voir en Italie dans un entrepôt appartenant à un parti politique fort connu des pièces bouddhiques provenant du Pakistan, mais munies d'un certificat du gouvernement pro-soviétique de Kaboul et acheminées vers l'Europe occidentale, via Moscou.

Les affaires évoquées sont fort diverses et ont l'intérêt de balayer un large champ, montrant chacune les conséquences qu'entraîne sur la vie des œuvres d'art le poids de la valeur vénale qui s'y attache. On passe ainsi des pillages systéma-

tiques des demeures historiques aux vols en série dans les églises en France et de toute l'Europe, dont les scandaleuses déprédations perpétrées sur le décor des chapelles de la partie turque de Chypre sont une illustration particulièrement tragique. On pénètre dans les filières internationales approvisionnant le marché en œuvres originaires d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. La dramatique destruction du patrimoine afghan, le pillage du musée de Kaboul et le vandalisme dont sont victimes les monuments khmers viennent

Jean-François Jarrige

prendre place dans ce bien triste état des lieux.

Pour nous permettre de reprendre souffle, les auteurs démontent minutieusement d'incroyables escroqueries auprès de compagnies d'assurances ou de grandes banques. Il est naturellement question des vols dans les galeries d'expositions et dans les musées, notamment au Louvre. Les auteurs mettent en garde les conservateurs contre l'idée que la notoriété des pièces de musées contribue à les protéger de la grande délinquance professionnelle. Toutefois, dans les chapitres « Echec aux amateurs » et « Mort du Général », on voit bien que les pièces très connues peuvent se révéler bien embarrassantes et qu'il n'est pas inutile de le rappeler, notamment dans la presse, aux candidats à l'enrichissement facile. Dans le chapitre « Série noire au Louvre », Françoise Cachin, directrice des Musées de France, insiste sur le fait que des efforts, peut-être encore insuffisants mais bien réels, sont faits sans cesse pour tenter d'assurer une meilleure défense des collections publiques.

Sur le plan de la protection des œuvres, l'étude consacrée par les auteurs aux « détectives électroniques » pose la question de la col-

laboration entre les bases de données privées et celles des polices officielles. La circulation rapide, grâce en particulier à Internet, de la photo et de la description d'œuvres dont le vol vient d'être signalé peut, qu'il s'agisse de patrimoine public ou privé, être un élément important contre l'argument de la bonne foi, dans certains cas réel et dans d'autres beaucoup moins, qui rendent parfois si difficiles les dossiers de restitutions de pièces volées et favorisent des impunités parfois scandaleuses.

Le résumé figurant sur la quatrième de couverture du livre insiste sur le fait que les amateurs-marchands d'art, collectionneurs, musées, en payant le prix fort pour des pièces à l'origine incertaine « qu'ils agissent par passion ou par intérêt financier », confortent la dynamique du pillage et de la contrebande. On aurait donc pu s'attendre à trouver dans *Razzia sur l'art* un nouveau plaidoyer de la « pensée politiquement correcte » condamnant de façon globale le marché de l'art, les collections privées, les donations et les acquisitions dont bénéficient les musées. Mais les auteurs ont veillé à donner la parole à des marchands, à des collectionneurs et à des experts, présentant ainsi avec le plus d'objectivité possible leurs arguments qui pourront apparaître aux lecteurs plus ou moins pertinents selon les cas. Le chapitre intitulé « La bataille d'Unidroit » est de ce point de vue-là une lecture très intéressante pour mieux connaître un débat qui soulève beaucoup de passion et de polémiques.

En refermant ce livre qui est, rappelons-le, une contribution très importante au dossier du marché de l'art dans le monde actuel, peut-on être vraiment pessimiste et penser que les dommages subis par le patrimoine artistique ont pris une ampleur beaucoup plus grande que par le passé ? Cela en raison du dé-

veloppement d'un commerce placé sous la coupe de spéculateurs approvisionnant des collectionneurs et des musées toujours insatiables. Cet ouvrage montre aussi que les campagnes de l'Unesco ou de l'ICOM trouvent un écho de plus en plus grand dans de nombreux pays, naguère si peu soucieux de la valeur symbolique mais aussi économique de leur patrimoine. Il faut bien avouer aussi que la situation ancienne, d'avant le commerce de l'art et les grands musées, n'était pas si brillante. Si l'exemple des pilliers de tombes en Egypte est souvent cité, notamment par les auteurs, on ne compte pas ailleurs dans le monde, depuis des siècles, les kilomètres de galeries creusées, les hectares de terre retournés, les monuments impitoyablement détruits dans une recherche éperdue de l'or et des objets précieux. Que de palais et de temples ont servi de carrières pour d'autres constructions qui ont à leur tour connu le même sort.

Nous vivons aujourd'hui une des grandes évolutions de l'histoire de l'humanité qui permet de plus en plus aux hommes de se reconnaître dans le patrimoine des autres. Les grands musées, non seulement en Europe ou en Amérique du Nord mais partout dans le monde, ne doivent pas trop regretter d'avoir contribué à ce changement des mentalités. Mais ils se doivent aussi d'être de plus en plus des agents actifs de cette moralisation du marché de l'art souhaitée par tous ceux qui ont compris l'importance des enjeux culturels pour la création d'une nouvelle forme d'humanisme dépassant le cadre des nationalismes étroits.

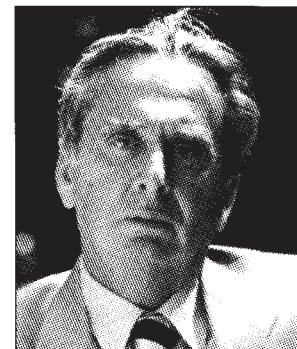
★ Jean-François Jarrige est conservateur général et directeur du Musée Guimet

Emmanuel de Roux et Roland-Pierre Paringaux sont journalistes au *Monde*

Livraisons

● **LES TROIS DÉCENNIES BOURGUIBA**, de Tahar Belkoudja
Sans complaisance, celui qui fut un proche collaborateur du président décrit trente ans de « bourguibisme ». « Premier filic de Tunisie », maintes fois ministre et ambassadeur, Tahar Belkoudja raconte par le menu « la bataille de Bizerte », les errements du « socialisme à la tunisienne », l'union avortée avec la Libye, les émeutes du pain, enfin la lente décrépitude physique de Bourguiba et les jeux de pouvoir qu'elle nourrit. Prudent, l'auteur ne porte pas de jugement sur le successeur, Ben Ali. La Tunisie, se contente-t-il de conclure, a besoin de quelques « ajustements ». Cette réserve a suffi pour que le livre soit mis à l'index en Tunisie (éd. Arcantères/Publisud, 286 p., 120 F [18,29€]). J.-P. T.

PIERRE HEBEY



UNE SEULE FEMME

roman

« D'emblée, je confesserai avoir été un mari fidèle. C'est d'ailleurs une histoire de fidélité, dont l'exceptionnelle longévité tient - comme on ne manquera pas de le noter - à une sorte de miracle, que j'entreprends ici de démontrer. Tous les hommes, quoiqu'ils en plaisantent, ne se guérissent au fond jamais de n'avoir pas su n'aimer qu'une fois. »

GALLIMARD

L'EDITION FRANÇAISE

● **Olivier Bourgois chargé d'une étude sur la place du livre à la télévision.** Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, vient de charger Olivier Bourgois d'« une mission d'étude sur la place du livre et de la lecture dans le secteur de l'audiovisuel, notamment public ». Il lui est demandé de « dresser un inventaire des émissions consacrées à la littérature, et plus généralement de toutes les formes sous lesquelles les livres et l'édition trouvent place dans les programmes radiotélévisés, de recenser les obstacles qui peuvent s'opposer à leur plus large présence et de suggérer les moyens susceptibles de les surmonter ». Administrateur civil au ministère de la culture depuis 1971, Olivier Bourgois a notamment été membre de la commission Granet sur les problèmes du livre et conseiller technique au cabinet de Michel Guy, où il a été chargé de la création et de la mise en place de la direction du livre et de l'élaboration du régime de protection sociale des écrivains et des artistes. Il devra remettre son rapport en janvier 2000.

● **Nouvelle collection.** Les éditions Confluences (à Bordeaux) lancent « Voix de la cité ». Dirigée par Dominique Audrerie et Luc Vilar, cette collection s'adresse « à tous ceux pour qui la question de la citoyenneté et de son devenir est un enjeu essentiel de nos sociétés ». A raison de quatre à huit ouvrages par an, signalons les premiers titres : *Discours préliminaire au premier projet de code civil*, de Portalis (avec une préface de Michel Massenet) ; *Journal (morceaux choisis)*, de Pierre de l'Estoile (préface de Madeleine Lazard) ; *Les Six Livres de la République (morceaux choisis)*, de Jean Bodin (préface de Luc de Goustine) ; *Textes choisis*, Du Plessy-Mornay (préface de Marie-Madeleine Fragonard).

● **Havas investit l'Amérique latine.** A travers sa filiale Anaya, premier éditeur scolaire en Espagne, Havas vient d'acquérir 100 % de l'éditeur argentin Aique, spécialisé dans les manuels scolaires et les livres de pédagogie pour la formation des enseignants. Fondé en 1976, Aique - avec un catalogue de 330 titres - réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars. Le groupe a indiqué que cette acquisition s'inscrivait « dans le cadre de la stratégie de développement d'Havas sur les bassins hispanophones et représent[ait] une étape dans la constitution, en Amérique latine, d'un réseau de filiales d'édition scolaire et de référence ».

● **Prix littéraires.** Le prix Alain-Bosquet a été attribué à Jacques Izard pour *Le Bleu et la Poussière*, paru aux éditions de la Différence. Le prix Alain-Fournier a été attribué à Louis Maspéro pour *Une île au bord du désert*, paru aux éditions de l'Aube.

Précision

● Lors de la critique du livre de Katie Hafner et Matthew Lyon, *Les Sorciers du Net*, paru dans la collection « Cybermonde » chez Calmann-Lévy (« Le Monde des livres » du 16 avril), nous avons omis de mentionner le nom du traducteur. Il s'agit de Georges Loudière.

FRED VARGAS

L'HOMME À L'ENVERS

« Ce parti pris de l'humour sur la bêtise. Un bonheur de lecture. Tout simplement. »

M. Abescat, *Le Monde*

EDITIONS **Viviane Hamy**

Saint-Ex de retour

Un document audio inédit, une « Pléiade » et le projet d'une fondation

C'est une voix étonnamment claire qui raconte comment amadouer un serpent cobra et qui fait rire la seule petite fille présente dans la salle. Une voix ressuscitée, entre quelques grésillements, par la magie d'un vieil enregistrement réalisé aux Etats-Unis pendant la guerre : la voix de Saint-Ex... Jeudi 15 avril, dans le nouvel Espace Saint-Exupéry (1), le petit neveu de l'écrivain-pilote, Frédéric d'Agay, présentait cet émouvant document. Transcrit à partir de son support d'origine - des disques pour gramophone de 30 centimètres gravés par Saint-Exupéry, à New York, en 1941 -, cet enregistrement « raconte Terre des hommes à Jean Renoir ». L'écrivain et le cinéaste s'étaient rencontrés en 1940, sur le bateau qui les amenait en Amérique. Après la lecture de *Terre des hommes*, Renoir, sous contrat avec la Twentieth Century Fox, avait demandé à Saint-Exupéry d'imaginer une manière de mettre son livre en scène. Ce serait certainement, disait le réalisateur de *La Règle du jeu*, « le plus beau film de [s]a vie ».

« *Cher Jean Renoir, je vais commencer le récit du film (...). J'allume une cigarette et je suis à vous (...). L'histoire commence à Toulouse...* » Cette voix, tous les amoureux de Saint-Ex pourront la retrouver sur le CD intitulé *Saint-*

Exupéry raconte Terre des hommes à Jean Renoir qui sortira le 14 mai chez Gallimard (95 F, 14,48 €). Et ils peuvent, d'ici là, en trouver la transcription sur papier, enrichie de la correspondance entre les deux hommes, dans *Cher Jean Renoir*, quatrième volume de la « Série Saint-Exupéry » qui paraît dans les « Cahiers de la NRF » (Gallimard, 200 p., 120 F, 18,29 €).

« *Créateur d'images neuves et (...) soucieux d'une écriture qui traduise le renouvellement des perspectives et les dimensions insoupçonnées apportées (...)* par la vision aérienne du pilote, *Saint-Exupéry fut fortement tenté par l'écriture cinématographique* », écrit Paule Bounin. On trouvera d'autres échantillons de scénarios dans le deuxième volume des *Œuvres complètes* qui paraît dans la « Bibliothèque de la Pléiade », sous la direction de Michel Autrand et de Michel Quesnel, avec la collaboration de Paule Bounin et de Françoise Gerbod (Gallimard, 1 522 p., 360 F, 54,88 €). Mais l'apport essentiel de cet ouvrage - où se trouvent notamment réunis *Pilote de guerre*, *Lettre à un otage*, *Le Petit Prince*, *Citadelle*, les *Ecrits de guerre*, ainsi que l'essentiel de la correspondance de l'écrivain... - réside surtout dans l'appareil critique qui manquait à l'édition, beaucoup plus mince, de 1959, préfacée par Roger Caillois. Tra-

vail de réflexion intime non destiné à la publication, les *Carnets* paraissent quant à eux en « Folio » (n° 3157, 380 p., 45 F, 6,86 €), de même que *Le Petit Prince* (n° 3200, 104 p., 32 F, 4,87 €) désormais disponible dans l'édition américaine de 1943, avec ses couleurs d'origine (voir « *Le Monde des poches* » du 9 avril).

Mais la véritable nouvelle, pour tous les inconditionnels de l'auteur-aviateur, est le projet de fondation Antoine de Saint-Exupéry. Etablie provisoirement à Paris (2), en attendant de s'installer peut-être dans la maison d'enfance de l'écrivain, à Saint-Maurice-de-Rémens, près de Lyon, cette fondation aura notamment pour but de soutenir des actions de réinsertion et d'intégration sociale, de promouvoir la francophonie, d'encourager la mise en place de « lieux du souvenir » et de préparer les manifestations du centenaire de la naissance de Saint-Exupéry, en l'an 2000. Une nouvelle tentative pour « créer des liens entre les Hommes ».

Fl. N.

(1) Documents, site Internet, expositions... Espace Saint-Exupéry, 14, rue Gassendi, 75014 Paris, tél. : 01-43-22-58-90.

(2) Projet de fondation Saint-Exupéry, 5, rue Roger, 75014 Paris. Tél. : 01-43-22-58-90, fax : 01-43-22-71-50.

De Fourbis à farrago

Nouveau départ pour la maison de Jean-Pierre Boyer

Que veut dire « farrago » ? Le mot désigne, selon Littré, « un mélange confus de choses disparates ». Mais c'est aussi l'un des titres imaginés par Queneau, en 1960, pour ce qui deviendra finalement *Courir les rues*. Et pour Jean-Pierre Boyer, c'est un nouveau départ dans l'édition. Le fondateur de Fourbis a en effet décidé de « passer à autre chose » ou plutôt de « redonner du nerf » à la maison qu'il avait créée en 1987. Sous ce nom de Fourbis, qui était cette fois un clin d'œil à Michel Leiris, avaient été publiés quelque cent cinquante titres. Et, parmi eux, une réédition du *Gros Orteil* de Georges Bataille, des textes de Maurice Blanchot, André du Bouchet, Claude Estaban, Denis Roche...

Ce sont tout d'abord des problèmes de diffusion liés au circuit Distique (dont Jean-Pierre Boyer se retire en décembre 1998) qui l'ont amené à repenser sa maison. En garder l'esprit certes, mais corriger l'image de ce qu'il appelle une « maison d'édition confinée dans le ghetto poésie ». « En librairie, mes livres sont systématiquement classés au rayon poésie. Or un texte comme celui de mon ami Michel Surya que je viens de publier (De la domination) ne peut être considéré comme tel. » C'est de « cela dont je veux me sor-

tir tout comme du côté joli livre, livre-cadeau ». « Entendre dire qu'un ouvrage est beau, c'est agréable mais si ça devient bibelot, ça ne m'intéresse pas. »

Quid alors des titres de Fourbis ? « J'attends l'expiration de mon contrat avec Distique (fin 2000) pour éventuellement reprendre certains textes. » Tout en continuant à éditer de la poésie, Jean-Pierre Boyer veut publier davantage d'essais et de textes « directement politiques ». Ainsi, farrago a le projet de publier une quinzaine d'ouvrages par an. La diffusion-distribution est confiée aux Belles Lettres. Signalons, parmi les premiers titres *Janvier, février, mars*, de Claude Estaban ; *La Miniature persane* et *Tombeau de Sadegh Hedayat*, de Youssef Ishaghpour ; *Pierre Soulares, trois lumières*, de Jacques Laurans, ainsi que la réédition en fac-similé des cinq numéros, parus entre 1945 et 1951, de la revue *Troisième Convoi* (voir page III). Ses projets pour le second semestre ? Des textes, entre autres, de Jean-Pierre Cometti, Michel Deguy, Marina Tsvétaïeva. Michel Surya signera également un essai (*L'Imprécation littéraire*) dans lequel il reviendra notamment sur les œuvres d'Artaud, de Bataille et de Debord. (Editions farrago, 26, rue Chalmel, 37000 Tours.)

Emilie Grangeray

Casanova à Babel

De Prague à Chicago et de Tokyo à Venise, en passant par Mulhouse ou Grenoble, nombreuses ont été les manifestations célébrant l'anniversaire de la mort de Casanova (1725-1798). *L'Intermédiaire des casanovistes*, la revue annuelle dirigée par Helmut Watzlawick et Furio Luccichenti, consacre un numéro spécial à ce bicentenaire (1). Dans cet annuaire, qui fait le point sur les récentes festivités et publications casanoviennes, on trouve un poème inédit dans lequel le Vénitien propose une exégèse de l'épisode biblique de Babel qui plongeait le genre humain dans la confusion des sons et des sens : pour consoler l'humanité féminine, qui ne s'était pas laissée entraîner dans l'orgueilleuse construction de la Tour, l'Eternel conçoit une langue entièrement consacrée à l'art de plaire et de séduire, « la langue française, faite pour parler aux Dames ». Mais, revers inattendu, si le français peut cajoler « votre chère Maîtresse », elle ne peut, précise Casanova, « composer des vers pour la Postérité ».

Corédactrice de *L'Intermédiaire des casanovistes*, Marie-Françoise Luna publie, par ailleurs, un livre aussi érudit que passionnant consacré à *Casanova mémorialiste* (2). Si l'œuvre du célèbre libertain doit beaucoup au théâtre, à la philosophie morale et aux récits de voyages, son écriture se nourrit également de sa passion du journalisme et de l'actualité. Son désir de comprendre la politique, au regard de l'histoire, l'incite un moment à vouloir lancer son propre

journal, dont le prospectus a été retrouvé dans les archives : « Je m'attèle hardiment à l'entreprise ardue de procurer une fois par mois à l'Europe une rhapsodie littéraire, historique, critique et politique. » L'objectivité, la rigueur insolente, l'acuité intellectuelle qu'il voudrait au principe de toute activité journalistique, le mettent en demeure d'être à la hauteur de ses propres exigences : « J'examinerai avec sévérité tous les livres nouveaux et, toujours impartial (...), je dirai sans l'ombre d'un masque mon opinion. »

Nous sommes vers 1777, à Venise. Casanova l'intransigeant n'obtient sans doute pas l'autorisation des Inquisiteurs d'imprimer son *Télescope* - titre « objectif » prévu pour un mensuel d'une centaine de pages, in-12, avec une reliure ordinaire, *alla rustica*. De cette brochure (*libretto*) qui n'a jamais vu le jour, outre son prospectus, on connaît le prix : dix-huit livres vénitiennes, franco de port, pour un abonnement semestriel.

Maurice Olender

(1) *L'Intermédiaire des casanovistes*, année XV, 1998, 114 p, 92 F, 22, ch. de l'Esplanade-CH-1214 Vernier (Suisse). e-mail : WTZWICK@vtx.ch

(2) Ed.Honoré Champion, 560 p, 530 F.

★ Voir aussi la bibliographie de « Casanova en 1998 » dans le dernier numéro de la revue *Dix-huitième siècle* (n° 30, 1998, p 103-126, PUF)

AGENDA

- **LE 3 MAI. ÉDITION.** A Paris, la Bibliothèque publique d'information propose un entretien de Philippe Monsel (directeur des éditions Cercle d'Art) avec Michèle Gazier (à 19 h 30, Tipi, piazza Centre Georges-Pompidou, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris ; tél. : 01-44-78-46-41).
- **DU 3 AU 13 MAI. LITTÉRATURE BELGE.** A Paris, la trentième édition des Belles Etrangères, consacrée à la littérature belge, sera l'occasion de rencontres, débats et lectures publiques (Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris ; tél. : 01-53-01-96-96).
- **LE 4 MAI. ROMAN.** A Lyon, la Villa Gillet propose une conférence de François Bon sur le thème : « Fin du roman, roman sans fin » (à 19 h 30, IUFM, 4, rue

Chazière, 69004 Lyon ; tél. : 04-78-27-02-48).

● **LE 4 MAI. PASSION.** A Paris, l'Unesco organise une rencontre entre Jean-Didier Vincent et Theodore Zeldin autour du thème : « Les passions ont-elles un avenir ? » (à 18 h 30, Maison de l'Unesco, 125, av. de Suffren, 75007 Paris ; tél. : 01-45-68-15-01).

● **LE 6 MAI. NÉGATIONNISME.** A Lyon, la Villa Gillet organise une rencontre entre Nadine Fresco et Jean Lacouture autour du thème : « Aux origines du négationnisme » (à 19 h 30, IUFM, 4, rue Chazière, 69004 Lyon ; tél. : 04-78-27-02-48).

● **LES 6 ET 7 MAI. CHINE.** A Montpellier, les Amis de la librairie Sauramps organisent, avec *Le Monde diplomatique* et *Le Monde des débats*, des rencontres-débats autour du thème : « Où va la Chine ? » en présence notamment de Wei Jingsheng et

Gao Xingjian (salle Rabelais, bd. Sarrail, 34000 Montpellier ; tél. : 04-67-06-78-78).

Sous les parlures fruitées, les crocs acérés de la mémoire.

L'esclave vieil homme et le molosse

folio